



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 septembre 2025
Français
Original : anglais

Lettre datée du 25 septembre 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur Haïti créé en application de la résolution 2653 (2022) du Conseil de sécurité

Les membres du Groupe d'experts créé par la résolution 2653 (2022) du Conseil de sécurité ont l'honneur de transmettre ci-joint leur rapport final, soumis en application du paragraphe 10 de la résolution 2752 (2024).

Le rapport a été communiqué le 20 août 2025 au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2653 (2022) concernant Haïti, qui l'a examiné le 15 septembre 2025.

Le Groupe d'experts vous serait reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et du rapport final à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire publier comme document du Conseil.

Le Groupe d'experts sur Haïti créé
par la résolution 2653 (2022) du Conseil de sécurité



Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti présenté en application de la résolution 2752 (2024)

Résumé

Dix-huit mois après la mise en place du dispositif de gouvernance transitoire et le déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, les conditions de sécurité en Haïti se sont considérablement détériorées et le consensus politique s'est fortement érodé. La période couverte par le présent rapport (18 octobre 2024-10 août 2025) a été marquée par des phases successives de détérioration de la sécurité, caractérisées par une brutalité accrue et des élargissements notables du territoire contrôlé par les gangs à Port-au-Prince, ainsi que dans les départements du Centre et de l'Artibonite.

L'efficacité des autorités de transition a été sapée par les divisions internes, la corruption et l'escalade des tensions entre les membres du Conseil présidentiel de transition et leurs bases politiques. Compte tenu des retards dans le processus de révision constitutionnelle et les préparatifs électoraux, le calendrier actuel de la transition semble trop ambitieux, le mandat du gouvernement de transition devant s'achever le 7 février 2026.

Au cours de la période considérée, malgré des luttes intestines sporadiques, l'alliance de gangs Viv Ansanm (vivre ensemble) (HTE.002) a maintenu son unité et a profité de l'instabilité politique pour lancer des attaques coordonnées contre les derniers bastions libres de la capitale. En novembre 2024, des tirs visant des avions de ligne internationaux ont entraîné la suspension des vols à destination et en provenance de l'aéroport international de Port-au-Prince, où les vols internationaux n'avaient toujours pas repris au moment de l'établissement du présent rapport. Cette situation, associée au ralentissement considérable de l'activité dans les ports maritimes de la capitale, a gravement perturbé l'activité économique du pays.

La violence a atteint des niveaux sans précédent, faisant du taux d'homicide en Haïti l'un des plus élevés au monde. Au cours de la période considérée, au moins quatre massacres auraient eu lieu dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite, ainsi que de nombreuses autres attaques brutales. Les gangs recourent délibérément à la violence aveugle et aux déplacements forcés pour étendre leur territoire, créer des zones tampon entre eux et les forces de sécurité et éroder la présence de l'État. Cette stratégie leur permet également d'instiller la peur et d'affirmer leur domination et le contrôle criminel qu'ils exercent sur des communautés tout entières. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a atteint un niveau record : 11 pour cent de la population haïtienne est actuellement déplacée et vit dans des conditions désastreuses. La violence sexuelle reste très répandue dans la plupart des zones contrôlées par les gangs, certaines des victimes n'ayant pas plus de 6 ans. Les enfants continuent d'être recrutés par les gangs et sont de plus en plus souvent utilisés dans les combats.

Sur le plan de la gouvernance en matière de sécurité, la Police nationale d'Haïti, avec l'appui de la Mission multinationale d'appui à la sécurité et ponctuellement celui des Forces armées d'Haïti, a lancé un grand nombre d'opérations pour stopper l'avancée des gangs et reprendre des territoires. La multiplication des fronts, l'absence de stratégie de sécurité intégrée, le manque d'effectifs et de ressources ont mis la police et la Mission à l'épreuve bien au-delà de leurs capacités. Le vide sécuritaire est de plus en plus comblé par des acteurs armés non étatiques – notamment des groupes d'autodéfense, des sociétés de sécurité privées haïtiennes, certaines unités de la Brigade de surveillance des aires protégées, ainsi que des

sociétés militaires et de sécurité privées internationales – ce qui complique encore la situation en matière de sécurité et suscite des inquiétudes parmi les organisations de défense des droits humains.

En mars 2025, le Premier Ministre a créé une équipe spéciale qui, avec le soutien de sociétés militaires privées étrangères, a lancé des munitions rôdeuses (drones explosifs) pour cibler les gangs. De nombreux interlocuteurs ont fait part d'un manque de coordination entre l'équipe spéciale et les opérations de police, reflet des tensions entre les responsables de la Police nationale d'Haïti et le Premier Ministre qui ont marqué la période couverte par le présent rapport. Ces tensions ont atteint leur paroxysme avec le remplacement du chef de la Police nationale d'Haïti le 9 août 2025, suite à l'arrestation d'un ancien sénateur du département des Nippes le 2 août et à la nomination du nouveau président du Conseil présidentiel de transition le 7 août 2025.

Depuis mars 2025, les opérations terrestres de la police, combinées aux attaques de drones lancées par l'équipe spéciale et aux capacités croissantes des groupes d'autodéfense, ont aidé à ralentir les offensives des gangs dans la capitale. Cependant, l'alliance Viv Ansanm a réalisé des avancées considérables à l'extérieur de Port-au-Prince dans les départements de l'Ouest et du Centre. Elle a également joint ses forces à celles des gangs de l'Artibonite – dont Gran Grif (HTe.001) – dans le but de prendre le contrôle total de la région du Bas-Artibonite. L'influence des gangs se fait de plus en plus sentir dans les régions périphériques du pays, les relations étant de plus en plus étroites avec certains groupes criminels locaux, ce qui constitue une grave préoccupation pour les autorités. La chute des principales villes de province au cours de la période considérée a ouvert la voie à la poursuite du trafic d'armes et d'autres activités criminelles. Progressivement, les communautés s'arment et s'organisent, craignant d'être les prochaines à tomber.

L'aptitude des gangs à s'engager simultanément sur plusieurs fronts de bataille est le signe qu'ils ont établi des chaînes d'approvisionnement régulières en armes et en munitions et que l'embargo sur les armes n'a que peu d'incidences sur leur capacité d'acquérir du matériel. La demande d'armes et de munitions reste très forte parmi les gangs, les groupes d'autodéfense, les sociétés de sécurité privées, les agents de la Brigade de surveillance des aires protégées et les civils, et les prix restent élevés, ce qui fait d'Haïti un marché attractif pour les réseaux criminels transnationaux.

Au cours de la période considérée, la République dominicaine et les États-Unis d'Amérique ont tous deux procédé à de multiples interceptions et engagé des poursuites à l'encontre d'un certain nombre de trafiquants. Toutefois, l'application de l'embargo sur les armes reste limitée. Les réseaux de trafic de fourmi continuent d'acheminer du matériel depuis les États-Unis et la République dominicaine vers Haïti, mais les enquêtes menées au cours de la période couverte par le présent rapport ont mis en lumière certains réseaux opérant à un niveau de sophistication plus élevé, qui peuvent même transférer efficacement de grandes quantités de matériel en traversant plusieurs juridictions.

La mise en œuvre de l'embargo sur les armes en Haïti reste faible en raison de l'accès limité aux ports d'entrée, de l'insuffisance des moyens de mise en œuvre et du haut degré de corruption dans certaines institutions et à certains endroits. En outre, malgré les efforts déployés par la Police nationale d'Haïti pour résoudre ce problème, il a été fait état de plusieurs cas de détournements d'armes et de munitions des stocks nationaux au cours de la période considérée.

Les récentes saisies record de drogues – plus d'une tonne de cocaïne dans le nord-ouest du pays et près de 2,7 tonnes de cannabis à la frontière avec la République dominicaine – ont mis au jour une dynamique criminelle présumée de longue date mais au sujet de laquelle peu d'éléments probants existaient jusqu'alors. Les côtes nord et sud d'Haïti, qui échappent en grande partie à la surveillance, servent

d'itinéraires aux réseaux de trafic de drogue qui acheminent la cocaïne depuis la Jamaïque et l'Amérique du Sud vers les Bahamas et les États-Unis. Le cannabis, provenant principalement de la Jamaïque, est acheminé clandestinement vers la République dominicaine via Haïti. Cette activité illicite accroît les revenus des gangs, alimente leurs opérations criminelles plus larges et donne du pouvoir aux fonctionnaires corrompus et à d'autres acteurs.

Outre le trafic d'armes et de stupéfiants, le pays reste vulnérable aux flux financiers illicites, notamment au détournement de ressources publiques et aux transferts d'espèces non déclarés. Haïti continue aussi de faire l'objet d'une exploitation et d'un commerce non réglementés de ses ressources naturelles. Ainsi, un groupe restreint d'exportateurs de civelles (petites anguilles), ressource très lucrative, contrôle la chaîne d'approvisionnement en composant avec un minimum de réglementation et de surveillance de la part de l'État. Les importants flux financiers illicites résultant de ce commerce nuisent à l'économie en même temps qu'ils contribuent à déstabiliser davantage le pays.

Compte tenu du contexte actuel et des enjeux majeurs pour la paix et la stabilité du pays, les parties prenantes haïtiennes ont exprimé le besoin urgent d'un soutien global qui implique une riposte solide en matière de sécurité ainsi que des sanctions visant les personnes qui soutiennent, facilitent et perpétuent la violence armée et qui sapent la transition politique.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	6
A. Mandat	6
B. Méthodologie	6
C. Évolution du régime de sanctions de l'ONU concernant Haïti	7
D. Application du régime de sanctions imposé par l'ONU	8
E. Contexte politique et sécuritaire	9
II. Informations relatives à l'application des mesures décidées dans les résolutions 2653 (2022) et 2700 (2023) et pouvant servir à désigner des personnes ou entités qui se seraient livrées, directement ou indirectement, à des activités menaçant la paix, la sécurité ou la stabilité d'Haïti	11
A. Dynamique des gangs	11
B. Actes contraires au droit international des droits humains ou constituant des atteintes à ces droits	17
C. Trafic d'armes et violations de l'embargo sur les armes	21
D. Trafic de drogue	27
E. Flux financiers illicites	32
III. Recommandations	37
Annexes	39

I. Introduction

A. Mandat

1. Le 18 octobre 2024, le Conseil de sécurité a adopté la résolution [2752 \(2024\)](#), dans laquelle il a renouvelé le régime de sanctions concernant Haïti, qui prévoit un embargo sur les armes, une interdiction de voyager et un gel des avoirs s'appliquant aux personnes et entités désignées par le Conseil ou par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [2653 \(2022\)](#) comme étant responsables ou complices d'activités faisant peser une menace sur la paix, la sécurité ou la stabilité en Haïti ou comme ayant pris part, directement ou indirectement, à de telles activités. Sept personnes et deux entités sont actuellement inscrites sur la liste relative aux sanctions.
2. Le Conseil a également décidé de prolonger pour une période de 13 mois à compter de l'adoption de la résolution [2752 \(2024\)](#) le mandat du Groupe d'experts, tel qu'il est précisé au paragraphe 21 de la résolution [2653 \(2022\)](#). Il a également décidé que ce mandat s'appliquerait également aux mesures imposées dans ses résolutions [2700 \(2023\)](#) et [2752 \(2024\)](#).
3. Le présent rapport final est soumis conformément au paragraphe 10 de la résolution [2752 \(2024\)](#) et inclut les enquêtes menées par le Groupe d'experts jusqu'au début du mois d'août 2025. En raison de la limite imposée quant au nombre de mots, certaines conclusions sont présentées plus en détail dans les annexes au rapport.

B. Méthodologie

4. Le Groupe d'experts mène ses enquêtes de manière professionnelle et technique, en respectant les principes de transparence, d'objectivité, d'impartialité et d'indépendance. Ses méthodes ont été en parfaite conformité avec les méthodes et meilleures pratiques recommandées par le Groupe de travail informel du Conseil de sécurité sur les questions générales relatives aux sanctions (voir [S/2006/997](#)). Le Groupe d'experts a privilégié la transparence et l'utilisation de sources fiables, notamment de preuves documentaires, et de sources indépendantes vérifiables, et a donné aux personnes ou entités concernées la possibilité de répondre (voir annexe 1). Il prend grand soin, le cas échéant, de ne pas divulguer d'informations qui révéleraient ses sources, afin de protéger celles-ci compte tenu du degré d'insécurité extrême qui règne en Haïti.
5. Après la publication de son précédent rapport final en septembre 2024 ([S/2024/704](#)), le Groupe d'experts et la Présidente du Comité ont reçu des informations communiquées volontairement par une personne citée dans ce même rapport. Le Groupe d'experts a examiné ces informations et les a communiquées au Comité, accompagnées de ses propres observations.
6. Au cours de la période considérée, le Groupe a mené des enquêtes en Haïti et a conduit des missions d'information aux Bahamas, en République dominicaine (Saint-Domingue, Dajabón, Jimaní et Pedernales) et aux États-Unis d'Amérique ; il est reconnaissant de l'appui que lui ont apporté les autorités nationales concernées, ainsi que des acteurs non gouvernementaux. En dépit des conditions de sécurité désastreuses en Haïti et des difficultés qui en résultent, le Groupe d'experts s'y est rendu en octobre 2024 (Port-au-Prince), en avril 2025 (Cap-Haïtien, Les Cayes et Ouanaminthe), en juin 2025 (Cap-Haïtien et Jacmel) et en juillet 2025 (Cap-Haïtien et Port-au-Prince).
7. Le Groupe d'experts apprécie le concours que continuent de lui apporter les autorités haïtiennes. Depuis le début de son mandat, il a rencontré des représentants

d'institutions de l'État haïtien, y compris des représentants du Gouvernement, de la Police nationale d'Haïti, de l'Administration générale des douanes, des institutions financières et des unités de lutte contre la corruption, ainsi que des politiciens et des acteurs du secteur privé, y compris des sociétés de sécurité privées. Au cours de la période considérée, il s'est entretenu avec des représentants d'organisations de la société civile et avec des personnes vivant dans des zones contrôlées par des gangs, ainsi qu'avec d'autres victimes et témoins de violences liées aux gangs, y compris de violences sexuelles et fondées sur le genre. Il s'est rendu sur un site de personnes déplacées. Le Groupe d'experts a également rencontré des représentants du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et de bureaux de l'équipe de pays des Nations Unies ainsi que des diplomates de diverses missions. Il a par ailleurs organisé de nombreuses réunions virtuelles avec diverses parties prenantes en Haïti et à l'étranger.

8. Le Groupe d'experts a envoyé plusieurs demandes d'information aux États Membres. Il remercie ceux qui ont répondu et souligne une fois de plus que ces informations revêtent une importance cruciale pour ses travaux (voir le tableau de correspondances à l'annexe 2).

Coopération avec d'autres entités

9. Conformément à la résolution [2752 \(2024\)](#), le Groupe d'experts a continué d'entretenir une coopération fructueuse avec diverses entités des Nations Unies et entités régionales. Il souhaite remercier tout particulièrement le BINUH pour son appui constant. Le Groupe d'experts a également collaboré avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, des équipes de pays des Nations Unies dans la région et l'Organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité de la CARICOM ainsi que le Groupe d'action financière des Caraïbes et l'Organisation de l'aviation civile internationale.

C. Évolution du régime de sanctions de l'ONU concernant Haïti

10. À la suite des désignations supplémentaires décidées par le Comité le 27 septembre 2024 et le 8 juillet 2025, la liste relative aux sanctions contient désormais les noms de sept personnes et de deux entités. À l'exception d'une personne, Prophane Victor (HTi.006), qui est un homme d'affaires et un politicien, toutes les entrées concernent des gangs ou leurs chefs qui poursuivent leurs activités sans être inquiétés (voir sect.II.A).

11. Sur la base de la recommandation formulée par le Groupe d'experts dans son précédent rapport final, le Conseil de sécurité, au paragraphe 1 de sa résolution [2752 \(2024\)](#), a élargi les critères de désignation aux fins des sanctions énoncées aux paragraphes 15 et 16 de la résolution [2653 \(2022\)](#) en y ajoutant l'exploitation ou le commerce illicites des ressources naturelles. Le Groupe d'experts a donc mené des enquêtes sur le commerce des civelles (petites anguilles), très lucratif, dont l'exploitation et le commerce peu réglementés en Haïti créent un environnement idéal pour les criminels qui veulent blanchir de l'argent et échapper aux taxes et pour les gangs qui veulent accroître leurs revenus en recourant à l'extorsion et aux enlèvements (voir sect. II.E).

D. Application du régime de sanctions imposé par l'ONU

1. Mise en œuvre des mesures par Haïti

12. Malgré certains efforts de la part des autorités haïtiennes, le Groupe d'experts est préoccupé par la lenteur des progrès dans la mise en œuvre du régime de sanctions en Haïti. La faiblesse de la mise en œuvre est due non seulement à la méconnaissance du régime, mais encore et surtout aux capacités limitées des institutions publiques et à la volonté politique limitée de certains acteurs. Au cours de ses différentes visites en Haïti, le Groupe d'experts a mené des actions de sensibilisation, en particulier auprès des représentants de la police, des douanes et du système judiciaire.

Gel des avoirs

13. Au cours de la période couverte par le présent rapport, les Haïtiens ont continué à demander aux autorités d'agir contre les personnes sanctionnées par l'Organisation des Nations Unies et celles qui ont été sanctionnées de manière unilatérale par des États Membres et par une organisation régionale.

14. En réponse, le 28 avril 2025, le Conseil présidentiel de transition a publié une note rappelant aux autorités judiciaires de se saisir des affaires impliquant des personnes sanctionnées par l'ONU et a envoyé au Premier Ministre une lettre dans laquelle il demandait que des mesures urgentes soient prises pour mobiliser le pouvoir judiciaire afin qu'il intervienne dans ces affaires.

15. Suite à la désignation de grands gangs haïtiens – dont Viv Ansanm et Gran Grif – comme organisations terroristes par la République dominicaine¹ et comme organisations terroristes étrangères par les États-Unis d'Amérique², le Ministre haïtien de la justice a demandé au Procureur (Commissaire du Gouvernement) de Port-au-Prince de prendre des mesures. Le 12 mai 2025, le Ministre a demandé que les comptes appartenant aux personnes visées par des sanctions au titre du régime instauré par l'ONU, ainsi que les comptes appartenant à leurs complices, soient gelés.

16. Début juin 2025, le Parquet a demandé aux institutions financières nationales de geler les comptes des personnes désignées et a demandé à l'Unité centrale de renseignement financier et à l'Unité de lutte contre la corruption d'ouvrir des enquêtes financières sur ces personnes³. En réponse aux demandes que le Groupe d'experts lui a adressées en juillet 2025, le Ministre de la justice l'a informé que les instructions avaient été envoyées et que les autorités feraient savoir si des comptes aux noms des personnes visées par les sanctions avaient été identifiés et gelés.

Embargo sur les armes

17. Les autorités haïtiennes n'ont signalé aucune saisie d'armes ou de munitions aux points d'entrée au cours de la période couverte par le présent rapport, et du matériel soumis à l'embargo continue d'entrer dans le pays sans être détecté (voir sect. II.C). Les visites sur le terrain effectuées par le Groupe d'experts indiquent que les forces de maintien de l'ordre continuent d'avoir un accès limité à la plupart des points d'entrée, ce qui compromet l'efficacité des efforts déployés pour mettre en œuvre l'embargo, en raison de la violence des gangs à Port-au-Prince et de la présence de groupes criminels locaux qui opèrent près de la frontière terrestre. De plus, une poignée de femmes et d'hommes d'affaires puissants contrôlent certains ports,

¹ Voir <https://www.presidencia.gob.do/noticias/presidente-abinader-declara-las-bandas-criminales-haitianas-como-organizaciones>.

² Voir <https://www.state.gov/designation-of-viv-ansanm-and-gran-grif/>.

³ Entretien avec un représentant du système judiciaire haïtien, juin 2025. Voir également <https://www.facebook.com/watch/?v=3201713276661346>.

y compris dans le sud d'Haïti, les transformant en entités quasi privées auxquelles les agents de l'État ont peu accès ou dans lesquelles ils sont de connivence avec des réseaux criminels. Par conséquent, des marchandises peuvent entrer et sortir du pays sans faire l'objet de contrôles.

18. Le 25 mars 2025, à la suite de deux importantes saisies d'armes à destination d'Haïti dans un port maritime dominicain, le Ministère haïtien des finances et de l'économie a décidé d'interdire l'entrée dans le pays de marchandises transitant par la République dominicaine (voir annexe 39). Toutefois, l'interdiction n'est pas appliquée et des conteneurs en transit transportant des marchandises continuent d'arriver en Haïti⁴.

2. Suivi de la mise en œuvre des mesures par d'autres pays de la région

19. Bien que des flux d'armes continuent d'arriver jusqu'en Haïti en violation de l'embargo sur les armes, les États-Unis et la République dominicaine – deux pays régulièrement utilisés par les réseaux de trafiquants pour transférer des armes à feu illicites vers Haïti (voir S/2024/704, par. 55 à 64 et tableau 1) – ont pris des mesures pour faire respecter l'embargo. Plusieurs affaires judiciaires sont en cours et il a été procédé à un certain nombre de saisies de matériel à destination d'Haïti (voir sect. II.C).

20. Le Groupe d'experts a adressé aux États-Unis de multiples demandes d'informations concernant la mise en œuvre de l'embargo sur les armes, du gel des avoirs et de l'interdiction de voyager. En août 2025, dans une correspondance écrite, les autorités américaines ont confirmé que tous les biens et intérêts dans des biens qui se trouvent aux États-Unis ou sont en possession ou sous le contrôle de ressortissants des États-Unis ainsi que d'entités détenues directement ou indirectement (à plus de 50 pour cent) par les sept personnes désignées, sont bloqués. En ce qui concerne l'embargo sur les armes, les autorités américaines ont déclaré qu'elles continuaient à travailler en étroite collaboration avec les autorités haïtiennes et les partenaires internationaux pour lutter contre le trafic d'armes à feu. Ces mesures incluaient des initiatives de renforcement des capacités des forces de l'ordre haïtiennes et l'échange d'informations. Les services américains ont utilisé des mécanismes d'échange de renseignements et des technologies de contrôle avancées pour détecter et intercepter les envois d'armes à feu (voir par. 87 à 90 ci-dessous). Les États-Unis ont également informé le Groupe d'experts qu'ils avaient entamé des procédures d'expulsion à l'encontre de certains étrangers ayant le statut de résident permanent légal aux États-Unis qui avaient soutenu des chefs de gangs haïtiens liés à Viv Ansanm ou collaboré avec eux.

21. En réponse à des demandes similaires, les autorités dominicaines ont indiqué au Groupe d'experts qu'elles n'avaient à ce jour repéré aucun actif appartenant à des personnes sanctionnées par l'ONU, ni aucune violation de l'interdiction de voyager. La République dominicaine a communiqué des informations concernant les saisies d'armes et de munitions qu'elle a effectuées dans le cadre de ses efforts pour mettre en œuvre l'embargo sur les armes.

E. Contexte politique et sécuritaire

1. Transition politique

22. Plus d'un an après la mise en place du dispositif de gouvernance transitoire et le déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, l'incapacité de

⁴ Entretiens avec des représentants des douanes dominicaines et haïtiennes et d'une compagnie maritime, juin et juillet 2025.

rétablir la sécurité, conjuguée à un consensus politique fortement érodé, continue de faire obstacle à toute avancée significative dans la transition.

23. L'efficacité des autorités de transition a été gravement compromise par les divisions internes, la corruption et l'escalade des tensions entre les membres du Conseil présidentiel de transition et leurs bases politiques respectives. En réponse, certains acteurs de la sphère politique et de la société civile ont appelé à plusieurs reprises à la mise en place d'autres arrangements transitoires⁵.

24. En dépit de quelques progrès limités dans le processus de révision constitutionnelle et le lancement de certains préparatifs électoraux, le calendrier actuel de la transition semble trop ambitieux, le mandat des autorités de transition devant s'achever le 7 février 2026⁶. De nombreuses parties prenantes ont exprimé leur inquiétude quant à l'aggravation probable des tensions si un président élu n'est pas investi d'ici là.

2. Évolution des conditions de sécurité

25. La période couverte par le présent rapport a été marquée par des phases successives de détérioration de la sécurité, caractérisées par une brutalité accrue de la part des gangs et une expansion significative du territoire qu'ils contrôlent (voir sect. II.A). Bien que la Police nationale d'Haïti ait lancé de nombreuses opérations, elle continue de manquer de personnel et d'équipement, et se trouve incapable de faire face efficacement aux multiples fronts ouverts par les gangs ou de maintenir le contrôle sur les zones reprises. L'appui fourni par la Mission multinationale d'appui à la sécurité reste très limité en raison du manque de financement et de la lenteur du déploiement de la mission.

26. Le vide sécuritaire est de plus en plus souvent comblé par des acteurs armés non étatiques, ce qui complique encore les conditions de sécurité. Ces acteurs sont notamment des groupes d'autodéfense, des sociétés de sécurité privées haïtiennes (voir S/2024/704, par. 72 à 76), des sociétés militaires et de sécurité privées internationales et la Brigade de surveillance des aires protégées.

27. La Brigade de surveillance des aires protégées est composée de multiples unités opérant dans tout le pays, le plus souvent en dehors du contrôle de l'État (voir S/2024/704, annexe 26). Ses activités ont continué à mettre en évidence l'ambiguïté entre son rôle de responsable informel de la sécurité locale et les activités criminelles dans lesquelles un grand nombre de ses agents sont impliqués⁷. La manière dont les autorités ont l'intention de mettre en œuvre le décret du 3 avril 2025 demandant à la Brigade de se joindre aux forces de sécurité nationales dans la lutte contre les gangs n'est toujours pas claire.

28. En mars 2025, une équipe spéciale créée par le Premier Ministre a lancé ses premières opérations à Port-au-Prince avec le concours d'une société militaire privée étrangère, dont le contrat aurait été conclu avec Erik Prince, acteur bien connu du secteur militaire privé⁸. Le Groupe d'experts a déjà mentionné les différentes tentatives de négociation entre les autorités et les sociétés militaires privées depuis 2024 et la présence de sociétés étrangères dans le pays. Depuis mars 2025, le recours à des contractants privés est plus visible du fait notamment de l'utilisation de

⁵ Voir S/2025/418.

⁶ Idem.

⁷ Ainsi, des membres de la Brigade de surveillances des aires protégées ont été activement impliqués dans la lutte contre les gangs à Lascahobas, et des activités criminelles telles que la spoliation de terres et le trafic d'armes ont été régulièrement signalées au Groupe d'experts. Entretiens avec les autorités locales des départements du Centre et du Nord et avec des agents de la Brigade, 2025.

⁸ Entretiens avec des sources confidentielles, 2025. Voir également <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article311704944.html>.

munitions rôdeuses (drones explosifs) contre les gangs et d'hélicoptères lors des opérations⁹. Le nombre d'attaques de drones et de victimes reste difficile à estimer du fait qu'il n'est pas établi de rapports officiels (voir sect. II.B)¹⁰. Il a été de plus fait état de la participation de sociétés de sécurité privées aux opérations terrestres.

29. Le recours à des sociétés militaires privées constitue actuellement un pilier essentiel de la stratégie de sécurité du Gouvernement, ce qui suscite l'inquiétude des organisations de défense des droits humains (voir sect. II.B). Au cours de la période considérée, le manque de coordination entre l'équipe spéciale et les opérations de police a été critiqué par plusieurs sources ayant des activités dans le domaine de la sécurité et par les autorités locales, ce qui souligne les tensions entre le cabinet du Premier Ministre et la direction de la police qui ont fortement entravé la lutte contre les gangs.

30. Depuis mars 2025, les opérations conduites par la police combinées aux attaques de drones menées par l'équipe spéciale et aux capacités croissantes des groupes d'autodéfense ont contribué à ralentir les offensives des gangs dans certains quartiers de la capitale. Toutefois, l'incapacité à consolider les acquis liés aux opérations de sécurité a permis aux membres des gangs de reprendre le contrôle de certains territoires. En outre, les membres des gangs continuent de maltraiter les habitants dans leurs bastions.

31. Pendant ce temps, Viv Ansanm (HTe.002) a réalisé des avancées considérables à l'extérieur de Port-au-Prince et s'est emparé de villes clés dans les départements de l'Ouest et du Centre. Il a forgé une alliance avec les gangs de l'Artibonite pour prendre le contrôle de la région du Bas-Artibonite, notamment avec Gran Grif (HTe.001).

II. Informations relatives à l'application des mesures décidées dans les résolutions 2653 (2022) et 2700 (2023) et pouvant servir à désigner des personnes ou entités qui se seraient livrées, directement ou indirectement, à des activités menaçant la paix, la sécurité ou la stabilité d'Haïti

A. Dynamique des gangs

32. Les gangs continuent de renforcer leur emprise de manière spectaculaire en Haïti, et exercent un contrôle ou une influence sur environ 85 pour cent de la zone métropolitaine de Port-au-Prince (voir annexe 3)¹¹. Au cours de la période considérée, Viv Ansanm (HTe.002) a étendu son emprise tout particulièrement au-delà du département de l'Ouest, dans les départements de l'Artibonite et du Centre. Les répercussions de la violence des gangs se sont également fait ressentir dans le sud et dans le nord d'Haïti¹².

33. Ayant le sentiment grandissant d'être abandonnées, les communautés locales ont créé des groupes d'autodéfense de plus en plus nombreux, ce qui a entraîné une augmentation de la violence arbitraire et des actes de banditisme. Parallèlement, les gangs continuent d'exercer une gouvernance criminelle parallèle dans les zones qu'ils

⁹ Entretien avec un haut responsable de la sécurité, juillet 2025.

¹⁰ Ibid., et rapport de Division de la police, 2025.

¹¹ Entretiens avec un analyste de gangs, des agents de la Police nationale d'Haïti et des agents de sécurité, juillet 2025.

¹² Entretiens avec des fonctionnaires et des représentants de la société civile dans le nord et le sud d'Haïti, 2025.

contrôlent, imposant des règles informelles et se livrant à des actes d'extorsion, et fournissant des services de base en l'absence de toute autorité officielle.

1. Viv Ansanm à la manœuvre de la transition politique

34. Après le remplacement de l'ancien Premier ministre Garry Conille et plusieurs appels publics au dialogue lancés par Jimmy Chérizier (alias « Barbeque » – HTi.001), l'arrivée d'Alix Didier Fils-Aimé au poste de Premier Ministre en novembre 2024 a coïncidé avec une nouvelle vague de violence des gangs, des attaques simultanées ayant été menées sur plusieurs sites à Port-au-Prince, marquant un défi direct adressé au gouvernement de transition¹³. En particulier, de la mi-novembre 2024 à avril 2025, en collusion avec d'anciens officiers gouvernementaux tels que Guy Philippe et Dimitri Hérard, des gangs ont agressivement tenté de pénétrer dans les dernières zones de Port-au-Prince encore exemptes de gangs, y compris la commune de Pétion-Ville, dans le but de s'emparer des bureaux du Conseil présidentiel de transition et du Premier Ministre (voir S/2025/356). Cet objectif a été publiquement reconnu par Barbeque, qui se fait le porte-parole de l'alliance (voir annexe 4).

35. Ces attaques étaient en net décalage avec l'autodéclaration de Viv Ansanm en tant que plateforme politique, en janvier 2025, et avec la déclaration de Barbeque demandant l'inclusion de Viv Ansanm dans les processus de dialogue national. Cette double stratégie – associant la violence à des discours « patriotiques » – souligne la manière dont Viv Ansanm cherche à asseoir son influence, à échapper à l'obligation de rendre des comptes et à s'assurer des ressources, plutôt qu'à s'engager dans une démarche politique traditionnelle.

36. Viv Ansanm a également cherché à exploiter le mécontentement populaire lié à l'insécurité pour faire avancer son projet visant à renverser le gouvernement. Ainsi, Dimitri Hérard et Barbeque ont tenté de tirer parti du soutien de la population au chef du groupe d'autodéfense Canapé-Vert pour l'inciter à marcher contre le siège du gouvernement de transition, tandis que Viv Ansanm menait des attaques simultanées pour disperser les ressources des forces de police¹⁴. En particulier, à la mi-avril 2025, une manifestation de masse organisée par le chef du groupe d'autodéfense Canapé-Vert pour marcher sur les bureaux du gouvernement et dénoncer l'insécurité a été brusquement annulée en raison d'allégations selon lesquelles des personnes armées avaient été mobilisées pour infiltrer la foule¹⁵. Toutefois, selon des sources confidentielles, des discussions en coulisse entre des acteurs clés, dont Guy Phillippe et le chef de Canapé-Vert, avaient temporairement permis de faire baisser la pression sur Pétion-Ville¹⁶. Canapé-Vert continue donc de jouer un rôle de tampon, empêchant les gangs de prendre le contrôle de Pétion-Ville¹⁷.

37. La désignation de Viv Ansanm comme organisation terroriste par deux États Membres a également aidé à dissuader ses principaux bailleurs de fonds, qui craignent les conséquences de l'association à une organisation terroriste¹⁸.

38. Le 7 août 2025, lors de l'entrée en fonction du nouveau Président du Conseil présidentiel de transition, des tirs ont été entendus dans plusieurs quartiers de la capitale, Barbeque menaçant à nouveau d'entraver le processus de transition¹⁹. Afin

¹³ Voir S/2025/28.

¹⁴ Entretiens avec des sources confidentielles, 2025.

¹⁵ Rapport confidentiel, avril 2025.

¹⁶ Entretiens avec des sources confidentielles, mai et juillet 2025.

¹⁷ Entretiens avec des analystes de gangs, des agents de la Police nationale d'Haïti et des représentants de la société civile, 2025.

¹⁸ Entretiens avec des sources confidentielles, juillet 2025.

¹⁹ Vidéo conservée dans les archives du Groupe d'experts.

d'envoyer un signal clair aux autorités, des membres du gang ont incendié deux véhicules blindés de la Mission multinationale d'appui à la sécurité dans la commune de Kenscoff et ont tenté de prendre d'assaut le Palais national, dans le centre de Port-au-Prince, tandis que d'autres attaques étaient menées à différents endroits de la capitale²⁰.

2. Évolution de la dynamique des gangs dans le département de l'Ouest

a) Capacité d'adaptation et réactions de Viv Ansanm aux interventions de sécurité

39. Malgré les multiples opérations de sécurité, Viv Ansanm a su s'adapter, se réorganiser et déployer ses membres dans différentes zones. L'alliance a maintenu son unité malgré des affrontements occasionnels entre les gangs et s'est même renforcée au fil du temps. Les gangs ont mis en commun leur expérience des activités criminelles, reçu des formations et des conseils – dispensés notamment par Dimitri Hérard, un ancien membre de l'Unité de sécurité générale du Palais national (voir S/2024/704) – et ont maintenu en place un certain niveau de soutien mutuel, transférant des armes et des combattants en fonction des besoins.

40. Ainsi, sans les renforts des gangs Canaan et 400 Mawozo – respectivement dirigés par Jeff Larose (alias « Jeff ») et Joseph Wilson (alias « Lanmo San Jou » – HTi. 004) – le gang Kraze Barye aurait probablement été démantelé. Son chef, Vitelhomme Innocent (Hti.005), était la principale cible des opérations de police menées au cours de la période considérée, qui ont affaibli le gang. Il a été blessé en juin 2025²¹.

41. L'utilisation de drones explosifs depuis mars 2025 a insufflé une nouvelle dynamique dans la capitale. Des gangs, comme Delmas 6, Grand Ravine et 5 Second, se sont retirés de certaines zones mais ont continué à maltraiter les habitants dans leurs bastions²². Ils se sont montrés plus prudents, réduisant leur présence sur les médias sociaux et circulant discrètement²³. Parallèlement, le chef du gang 5 Second, Johnson André (alias « Izo » – HTi.002), a tenté de se procurer des drones armés et des drones équipés de dispositifs de vision nocturne (voir sect. II.C.1)²⁴.

42. Au moment de la rédaction du présent rapport, aucun chef de gang n'avait été victime des attaques de drones. Le risque est que même si les chefs de gangs sont éliminés, ils peuvent être rapidement remplacés, ce qui montre que les opérations des gangs ne dépendent pas d'une seule personne. Cela souligne la nécessité urgente de démanteler leur structure. À titre d'exemple, lorsque Ferden Titus (alias « Meyer »), le chef du gang Kokorat San Ras, a été tué le 19 juillet 2025 par un groupe d'autodéfense, il a été immédiatement remplacé par son jeune frère, Benji²⁵, et les forces de sécurité ont perdu leur élan pour ce qui est de démanteler le gang. Bien que

²⁰ Communiqué de presse de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, entretiens avec des analystes de gangs et des résidents, et rapport de la Division de la police, août 2025.

²¹ Entretien avec une personne vivant dans une zone contrôlée par les gangs, un spécialiste de la sécurité internationale et un analyste de gangs, juin et juillet 2025.

²² BINUH, Quarterly report on the Human Rights situation, avril-juin 2025. Voir https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti.pdf.

²³ Entretiens avec un analyste de gangs, un analyste politique, un spécialiste des questions humanitaires recruté sur le plan international, un agent responsable de la sécurité recruté sur le plan international et une personne travaillant dans une zone contrôlée par les gangs, mai et juillet 2025.

²⁴ Entretiens avec des sources confidentielles, juillet 2025.

²⁵ Rapport de la Division de la police, juillet 2025.

les drones et les opérations de la Police nationale d'Haïti aient permis de frapper plusieurs membres du gang²⁶, Viv Ansanm continue de reconstituer ses rangs²⁷.

43. Les opérations au moyen de drones ont poussé les membres de gangs à se réfugier dans la commune de Carrefour, sous le contrôle de facto de Christ-Roi Chery (alias « Chrisla »), chef du gang Ti Bwa²⁸. Malgré l'apparente normalité qui règne dans la commune, un système parallèle de gouvernance par les gangs fonctionne, l'autorité publique s'étant effondrée (voir annexe 5)²⁹.

b) Stabilité précaire à Pétion-Ville et poursuite des attaques visant la commune de Kenscoff

44. L'utilisation de drones explosifs au-dessus des positions de Viv Ansanm, en particulier au-dessus de Pacot et de Carrefour Feuilles dans la commune de Port-au-Prince, a contraint les membres du gang à se replier dans leurs bastions ou dans la commune de Carrefour³⁰. Jusqu'en avril 2025, ces quartiers avaient été la cible d'intenses pressions de la part des gangs qui cherchaient à infiltrer Pétion-Ville, une zone résidentielle huppée où sont installés le BINUH, des organismes de l'ONU, des ambassades, des entreprises et des institutions de l'État (voir S/2025/356). Bien que Pétion-Ville reste l'une des dernières zones non contrôlées par des gangs dans la région métropolitaine de Port-au-Prince – avec le Haut-Delmas – la situation y reste précaire.

45. Des frappes de drones isolées et des opérations de la Police nationale d'Haïti sans prise de contrôle durable du territoire ont permis aux gangs de réoccuper des zones ou d'y revenir temporairement pour y faire des incursions à des fins criminelles³¹. Par exemple, une opération de sécurité menée à Pacot fin avril 2025 a permis de déloger des éléments du groupe Viv Ansanm, et d'empêcher ainsi leur progression vers Pétion-Ville par le quartier de Canapé-Vert. Cependant, à la mi-juillet 2025, le gang de Grand Ravine, dirigé par Renel Destina (alias « Ti Lapli » – HTi.003), est revenu y installer des unités³². Si le groupe d'autodéfense de Canapé-Vert cessait de résister à l'entrée des gangs, les conséquences sur la dynamique de la sécurité dans la capitale seraient considérables³³.

46. Pendant ce temps, les gangs ont continué d'organiser des incursions contre la commune voisine de Kenscoff (voir annexe 6), qui surplombe Pétion-Ville et constitue un point d'accès au sud d'Haïti (voir S/2025/356). Au fil des sept mois qui ont suivi la première attaque majeure, le 27 janvier 2025, la situation de sécurité dans la commune s'est fortement dégradée, notamment en raison de l'absence de stratégie commune entre la Police nationale d'Haïti, les Forces armées d'Haïti, la Mission multinationale d'appui à la sécurité et l'équipe spéciale³⁴.

47. La première riposte conjointe mobilisant ces forces a finalement été lancée le 24 juillet 2025. Des drones ont été largués et un hélicoptère a atterri à Bois d'Avril

²⁶ Entretien avec un haut responsable du gouvernement, juillet 2025.

²⁷ Entretien avec un analyste de gangs, une personne vivant dans une zone contrôlée par les gangs et un agent responsable de la sécurité recruté sur le plan international, juillet 2025.

²⁸ Entretiens avec un analyste de gangs et une personne travaillant dans une zone contrôlée par les gangs, mai et juillet 2025.

²⁹ Entretiens avec un fonctionnaire travaillant dans une zone contrôlée par des gangs et avec des analystes de gangs, juillet 2025.

³⁰ Entretien avec un analyste de gangs, juillet 2025.

³¹ Entretiens avec un analyste de gangs et un responsable de la sécurité, mai et juillet 2025.

³² Entretien avec un analyste de gangs, juillet 2025.

³³ Entretiens avec des analystes de gangs et des analystes internationaux et avec un haut fonctionnaire, mai et juillet 2025.

³⁴ Entretien avec une autorité locale, des sources sur le terrain et des agents de sécurité et document officiel, 2025.

(commune de Kenscoff), et des renforts ont été déployés pour combattre les gangs dans plusieurs localités, les obligeant à se replier sur leur base de Clemenceau, dans la commune de Carrefour. Les gangs ont cependant répliqué par des contre-attaques simultanées visant la localité de Viard et la base de Téléco, dans la section communale de Sourcailles à Kenscoff. Après avoir brûlé deux véhicules de la Mission multinationale d'appui à la sécurité le 7 août 2025, les membres du gang ont incendié quelques jours plus tard un véhicule de la Police nationale d'Haïti. Deux policiers ont été tués et des armes et des munitions ont été volées, ce que « Izo 2 », un chef du gang 5 Second à Kenscoff, a montré plus tard dans une vidéo³⁵.

48. La faiblesse des effectifs de la Police nationale d'Haïti et la pénurie de ressources, conjuguées à la participation limitée des Forces armées d'Haïti, ont entravé la prise de contrôle durable du territoire des zones libérées grâce aux opérations de sécurité³⁶. En outre, des gangs ont utilisé la voie d'accès à la commune limitrophe de Carrefour, qui s'est révélée être une zone sûre pour les gangs, afin d'attaquer Kenscoff.

49. À Kenscoff et ailleurs, les gangs ont utilisé une stratégie de terre brûlée – en détruisant les infrastructures clés, instillant la peur en tuant les habitants, en violant les femmes, en brûlant systématiquement les maisons et en provoquant des déplacements massifs – pour confisquer des terres au profit de politiciens et de femmes et d'hommes d'affaires. Une partie de leur plan consiste à corrompre des officiers de police pour entraver les opérations de sécurité et permettre aux gangs d'établir des bases dans la commune³⁷. Les attaques, qui ont déjà fait des centaines de victimes³⁸, auraient été fomentées par des politiciens désireux de dénoncer l'incapacité de la police à protéger l'un des quartiers les plus résidentiels de la capitale, et la Direction centrale de la police judiciaire a procédé à plusieurs arrestations connexes³⁹.

50. À l'épicentre de l'instabilité dans le département de l'Ouest, la violence à Kenscoff s'est déjà étendue à certains quartiers de Thomassin, à quelques kilomètres du centre de Pétion-Ville. Elle menace également de s'étendre vers le sud-est, via la route de Kenscoff menant à la commune de Seguin. Début juin 2025, un membre du groupe 5 Second opérant à Kenscoff a été arrêté par la police du département du Sud-Est. Les autorités s'efforcent d'empêcher l'établissement d'unités de gangs dans cette zone⁴⁰.

3. Contrôle territorial exponentiel sur les départements du Centre et de l'Artibonite

51. Alors que les opérations menées avec des drones ont aidé à repousser la progression de Viv Ansanm dans certaines parties de la capitale, les gangs ont étendu leur emprise sur les départements du Centre et de l'Artibonite, où ils se sont emparés des routes principales reliant la capitale au nord et à l'est d'Haïti, notamment pour sécuriser les itinéraires de contrebande. La situation continue de se détériorer car des groupes de criminels, y compris des membres de groupes d'autodéfense, ont attaqué les principaux postes frontières à plusieurs reprises et en ont pris le contrôle au cours de la période considérée, notamment à Malpasse et à Belladère. À ces occasions, ils

³⁵ Vidéo conservée dans les archives du Groupe d'experts.

³⁶ Entretiens avec un analyste de gangs, une personne vivant dans une zone contrôlée par les gangs, un agent humanitaire recruté sur le plan international et une autorité locale, juillet 2025.

³⁷ Entretiens avec des sources confidentielles, juillet 2025.

³⁸ Entretien avec une autorité locale et avec un analyste de gangs, juillet 2025.

³⁹ Entretiens avec des sources confidentielles, 2025.

⁴⁰ Entretiens avec des sources confidentielles et des hauts fonctionnaires de la Police nationale d'Haïti dans le département du Sud-Est, avril et juillet 2025.

ont extorqué des chauffeurs et alimenté des trafics, en collusion avec les gangs de Viv Ansanm.

52. Après qu'il a pris le contrôle de villes stratégiques dans le département du Centre, Viv Ansanm, dont font désormais partie Gran Grif et Kokorat San Ras, les principaux gangs du département de l'Artibonite, semble s'être donné pour objectif de prendre le contrôle total de la partie basse du département de l'Artibonite.

53. Le 21 mars 2025, les gangs Canaan et 400 Mawozo ont attaqué Trianon avant d'avancer vers Terre Rouge et de lancer une offensive majeure sur le centre-ville de Mirebalais, le 31 mars 2025, avec pour objectifs de rouvrir la RN3 qui avait été bloquée par un groupe d'autodéfense et de faciliter le trafic d'armes et de drogues à partir de la ville frontalière de Belladère (voir annexe 7)⁴¹. La localité de Saut-d'Eau, à l'ouest de Mirebalais, est tombée peu après. Les gangs ont ensuite continué à progresser vers le nord et sont entrés dans la région basse du département de l'Artibonite. Entre fin avril et juillet 2025, des communes comme La Chapelle et Verrettes ont subi des attaques violentes. Au début du mois de juillet 2025, les gangs ont également attaqué des localités de l'est du département du Centre, telles que Desvarieux, Chambrun et Sarrazins, en bordure de la commune de Lascahobas, près de Belladère⁴². Le vide institutionnel a permis à Barbeque (HTi.001), à Jeff et à Lanmo San Jou (HTi.004) de se retrouver à Saut-d'Eau pour profiter des festivités locales, en juillet 2025. Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, ils se sont vantés d'avoir le soutien de la population et le contrôle de la capitale, ce qui est le signe d'une progression inquiétante de l'emprise criminelle dans la région⁴³.

54. Après le massacre de Pont-Sondé, dans le département de l'Artibonite, au début du mois d'octobre 2024 (voir S/2025/356, par. 36), Gran Grif a poursuivi ses attaques dans la commune de Petite Rivière de l'Artibonite. Le 17 juillet 2025, le gang a attaqué le quartier Dieuthel Toussaint de la commune de Liancourt, tandis que Kokorat San Ras prenait d'assaut la commune de Marchand Dessalines, mettant le feu au poste de police⁴⁴. Au moment de l'établissement du présent rapport, Gran Grif et Kokorat San Ras étendaient leur contrôle sur la partie sud du département de l'Artibonite, tandis que Canaan et 400 Mawozo poussaient au nord du département du Centre, en direction de la région du Bas-Artibonite.

55. Le risque de débordement de la violence a entraîné un renforcement des mesures de sécurité dans le nord d'Haïti. La prise de contrôle de Mirebalais a notamment constitué une brèche importante dans la barrière que le département du Centre avait longtemps dressée contre la violence émanant de la capitale. La vigilance accrue dans le département du Nord a permis, par exemple, l'arrestation d'un membre actif du gang Kraze Barye, le 10 mai 2025, à Cap-Haïtien. Son frère, qui attendait son arrivée, est un associé d'un chef de gang opérant dans la commune de Limonade, dans le département du Nord⁴⁵.

56. La présence de membres de gangs originaires des départements de l'Artibonite et de l'Ouest a été signalée à quelques reprises dans le nord d'Haïti, notamment dans

⁴¹ Entretien avec un représentant des autorités locales de Mirebalais qui venait juste de fuir cette zone, avril 2025, et Rapport trimestriel du BINUH sur la situation des droits de l'homme en Haïti, Janvier-Mars 2025, disponible à l'adresse suivante : https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport_trimestriel_sur_la_situation_des_droits_de_lhomme_en_haiti_janvier_-_mars_2025.pdf.

⁴² Entretien avec un analyste de gangs. Voir également <https://www.ohchr.org/sites/default/files/2025-07/2025-july-artibonite-and-mirebalais-FR.pdf>.

⁴³ Vidéo conservée dans les archives du Groupe d'experts.

⁴⁴ Entretien avec un analyste de gangs. Voir également <https://www.ohchr.org/sites/default/files/2025-07/2025-july-artibonite-and-mirebalais-FR.pdf>.

⁴⁵ Entretiens avec des sources confidentielles, juin 2025.

le cadre de trafics d'armes ou de tentatives d'utilisation de l'aéroport international du Cap-Haïtien. Le 12 mars 2025, un membre de gang a été appréhendé à l'aéroport alors qu'il tentait de faire sortir d'Haïti la petite amie d'un chef de gang opérant dans la commune de Cité Soleil et son enfant⁴⁶.

57. Compte tenu de l'expansion considérable de Viv Ansanm hors du département de l'Ouest et de son unification avec les gangs brutaux du département de l'Artibonite, la principale préoccupation est que l'alliance puisse s'associer aux divers groupes criminels opérant dans le nord d'Haïti – actuellement spécialisés dans la dépossession de terres, les meurtres et les vols – pour mener des attaques et prendre ainsi le contrôle de plus grands pans du pays⁴⁷.

B. Actes contraires au droit international des droits humains ou constituant des atteintes à ces droits

1. Informations générales sur les violations des droits humains⁴⁸

58. Des violations généralisées des droits humains persistent dans tout le pays, en particulier dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, mais elles s'étendent rapidement à d'autres régions, notamment à de vastes zones des départements de l'Artibonite et du Centre. Entre janvier et juin 2025, la violence a causé la mort de 4 754 personnes (4 216 hommes, 76 garçons, 433 femmes, 29 filles), soit une augmentation de 20,78 pour cent par rapport aux 3 936 homicides dont il a été fait état au cours du semestre précédent. La violence a également fait 3 426 blessés (3 085 hommes, 53 garçons, 261 femmes, 27 filles), soit une augmentation de 33,52 pour cent par rapport au semestre précédent. Par contre, 619 personnes ont été enlevées (390 hommes, 26 garçons, 186 femmes, 17 filles), soit une diminution de 30,76 pour cent par rapport aux 894 personnes enlevées au cours des six mois précédents (voir annexe 9)⁴⁹.

59. Selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, environ la moitié de la population haïtienne (5,7 millions de personnes) connaît des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Environ 3,6 millions de personnes sont en phase 3 (crise) et 2,1 millions en phase 4 (urgence). En juin 2025, plus de 8 400 personnes vivant dans des sites de déplacés internes vivaient dans des conditions proches de la famine, correspondant à la phase 5 (catastrophe)⁵⁰.

60. Le Groupe d'experts est particulièrement préoccupé par l'enlèvement de six travailleurs humanitaires par des membres du gang Viv Ansanm dans la région de Port-au-Prince, au début du mois de juillet 2025⁵¹ ; détenus pendant 21 jours, ils ont par la suite été libérés.

2. Attaques aveugles et déplacements forcés : les armes de prédilection des gangs contre la population

61. Deux des violations des droits humains les plus répandues commises par les gangs sont les attaques aveugles et le déplacement forcé de la population (voir

⁴⁶ Entretiens avec des sources confidentielles et document confidentiel, mars 2025.

⁴⁷ Entretien avec une autorité gouvernementale, juillet 2025 et avec des agents de la Police nationale d'Haïti, mars 2025.

⁴⁸ Voir également l'annexe 8 sur les violations des droits humains.

⁴⁹ Données de la Division de la police, janvier-juin 2025.

⁵⁰ Voir annexe 8 et <https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1159571/?iso3=HTI>.

⁵¹ Entretiens avec des acteurs humanitaires, des défenseurs des droits humains et des représentants de la société civile, 8 juillet 2025

S/2023/674 et S/2024/704). De l'avis du Groupe d'experts, ces crimes font partie, dans de nombreux cas, de tactiques délibérées employées par les gangs pour atteindre des objectifs multiples, notamment la création de zones tampons entre eux et les forces de sécurité de l'État ou des gangs rivaux, l'extension du contrôle territorial pour faciliter les activités criminelles telles que la taxation illégale des routes, le pillage, la spoliation des terres et le trafic de drogue ainsi que la destruction des infrastructures de la police et du gouvernement pour affaiblir la présence de l'État. Les gangs y ont également recours pour susciter la peur, affirmer leur domination sociale et instaurer une gouvernance criminelle sur les communautés⁵².

62. Par conséquent, de l'avis du Groupe d'experts, ces violations ne doivent pas être considérées simplement comme des événements isolés ou séquentiels, tels que des attaques suivies de déplacements, mais plutôt comme des éléments interconnectés d'une stratégie criminelle plus large visant délibérément à consolider le pouvoir et à permettre des opérations illicites⁵³. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'approche globale du Groupe d'experts concernant les violations des droits humains en Haïti.

63. Au cours de la période couverte par le présent rapport, plusieurs communautés ont vu les attaques de gangs, notamment dans les départements de l'Ouest (en particulier dans les communes de Carrefour, Cité Soleil, Croix-des-Bouquets, Delmas, Gressier, Kenscoff, Pétionville, Port-au-Prince et Tabarre), de l'Artibonite (en particulier dans les communes de Petite Rivière, Liancourt, Verrettes, L'Estère, Saint-Marc, La Chapelle et Désarmes) et du Centre (y compris Mirebalais, Saut d'Eau et Lascahobas) faire des centaines de morts et de blessés et causer la destruction de biens publics et privés et entraîné le déplacement de personnes en nombres sans précédent⁵⁴ (voir annexes 10 à 15).

64. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a atteint un niveau record de près de 1,3 million de personnes (voir annexe 16). Cela représente environ 11 pour cent de la population haïtienne et une augmentation de 24 pour cent depuis décembre 2024⁵⁵. Au cours de la période considérée, l'augmentation la plus importante a été enregistrée dans le département du Centre, où le nombre de déplacés est passé de 67 608 à 147 230 personnes (118 pour cent) ; dans le département du Nord, ce nombre est passé de 64 621 à 115 657 personnes (79 pour cent). Les communes dont venaient les plus grands nombres de personnes déplacées en dehors de la capitale étaient Gressier (Ouest), Mirebalais (Centre) et Petite Rivière (Artibonite)⁵⁶.

3. Violence sexuelle et fondée sur le genre⁵⁷

65. La violence sexuelle reste très répandue en Haïti, et de nombreux incidents ne sont pas signalés. Entre janvier et juin 2025, 4 852 cas de violence sexuelle et fondée

⁵² Le chef de gang Chrisla à Carrefour, Port-au-Prince, en est un exemple : il a établi un système de gouvernance criminelle dans sa zone de contrôle. Entretiens avec des résidents, des défenseurs des droits humains et des militants de la société civile, mars-juillet 2025.

⁵³ Voir A/HRC/59/46. Voir également <https://globalinitiative.net/analysis/the-weaponization-of-displacement-by-gangs-in-haiti/>.

⁵⁴ Entretiens avec des défenseurs des droits humains, des analystes des droits humains et des victimes, février-juillet 2025. Voir également <https://reliefweb.int/report/haiti/intensification-criminal-violence-lower-artibonite-centre-department-and-regions-located-east-metropolitan-area-port-au-prince-major-risk-haiti-and-caribbean-subregion> et https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti_april_-_june_2025.pdf.

⁵⁵ Voir <https://www.iom.int/news/haiti-sees-record-displacement-13-million-flee-violence>.

⁵⁶ Voir <https://dtm.iom.int/reports/haiti-report-displacement-situation-haiti-round-10-june-2025>.

⁵⁷ Les crimes liés à la violence sexuelle et fondée sur le genre restent encore rarement signalés en raison de la stigmatisation, de la peur des représailles, de la méfiance à l'égard des instances judiciaires et de l'accès limité aux services essentiels.

sur le genre ont été signalés, dont 1 048 pour le seul mois de juin⁵⁸. Près de 1 000 cas étaient des viols, dont près de la moitié étaient des viols collectifs. La majorité des personnes rescapées d'actes de violence fondée sur le genre étaient des femmes (78 pour cent) et des filles (14 pour cent), les hommes représentant environ 6 pour cent et les garçons 1 pour cent des cas signalés. Les membres de gangs sont les auteurs de 76 pour cent de tous les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre. Dans 63 pour cent des cas signalés de violence sexuelle et fondée sur le genre, les victimes étaient des personnes déplacées, ce qui en fait le groupe le plus touché⁵⁹.

66. Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Groupe d'experts a reçu des informations concernant 25 filles et femmes (9 âgées de 15 à 18 ans et 16 âgées de 19 à 25 ans) qui ont été violées, battues ou tuées par des membres du gang Simon Pelé à Cité Soleil, sous le commandement de Stevenson Albert (alias « Djouma »)⁶⁰. Ces incidents se sont produits entre janvier et mars 2025. Les victimes ont été prises pour cibles parce qu'elles avaient refusé de rejoindre le gang ou avaient désobéi à des ordres, par exemple à celui d'entrer sur le territoire d'un gang rival. Au moins trois d'entre elles ont été forcées de devenir les « petites amies » de membres du gang, et d'autres ont été punies pour ne pas avoir obéi aux ordres du chef du gang⁶¹. Le Groupe d'experts a recueilli plusieurs témoignages qui confirment ces violations⁶².

67. Le 3 mai 2025, une fillette de 6 ans est décédée des suites de ses blessures après une agression sexuelle dans un site de déplacés de Cité Soleil⁶³.

4. Recrutement d'enfants

68. Les enfants continuent d'être massivement recrutés par les gangs. D'après certaines estimations, entre 30 pour cent et 50 pour cent des membres des gangs sont des mineurs⁶⁴. Selon les informations recueillies en 2024, 2 269 violations graves ont été commises à l'encontre de 1 373 enfants (699 filles, 618 garçons et 56 enfants de sexe inconnu), soit une augmentation de 490 pour cent par rapport à 2023. Au total, 351 de ces enfants ont été tués ou ont subi des atteintes à leur intégrité physique, 566 ont été victimes de violences sexuelles et 302 ont été recrutés par des gangs, dont 158 ont été utilisés au combat⁶⁵.

⁵⁸ Voir <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-snapshot-sur-les-incidents-de-violences-basees-sur-la-genre-vbg-de-janvier-juin-2025>. Le Groupe d'experts a également reçu des informations émanant de prestataires de soins de santé et de défenseurs des droits humains concernant un nombre croissant de cas de violence sexuelle, principalement dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Sources confidentielles, juillet 2025.

⁵⁹ Voir <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-snapshot-sur-les-incidents-de-violences-basees-sur-la-genre-vbg-de-janvier-juin-2025>. Il est à noter qu'entre janvier et juin 2025, la Police nationale d'Haïti a fait état de 642 cas de viols (253 femmes, 386 filles et 3 garçons). Données de la Division de la police, janvier-juin 2025.

⁶⁰ Djouma recourt à une extrême violence à l'encontre des personnes résidant sur son territoire qui désobéissent à ses ordres. Source confidentielle, juillet 2025.

⁶¹ Source confidentielle, avril 2025.

⁶² Les témoignages sont conservés dans les archives du Groupe d'experts.

⁶³ Voir <https://www.unocha.org/publications/report/haiti/united-nations-humanitarian-coordinator-haiti-deeply-disturbed-tragic-consequences-violence-affecting-children-and-displaced-people>.

⁶⁴ Voir <https://reliefweb.int/report/haiti/enduring-hope-haitis-children-midst-chaos>.

⁶⁵ Selon des informations confirmées, des enfants ont été recrutés « par la coalition Viv Ansanm (64), Wharf Jérémie (39), Baz Gran Grif de Savien (31), Ti Bois (24), Bout Ba (20), Grand Ravine (20), 103-Zombies (19), des gangs armés non identifiés (18), Boston (16), Vitelhomme (Kraze Barye) (9), Delmas 6 (8), Team Ascenseur (6), Village de Dieu « 5 Second » (5), Kokorat San Ras (4), Simon-Pelé 6 (4), Canaan (4), de soi-disant Taliban (4), un groupe d'autodéfense non identifié (3), 400-Mawozo (2), et Ti Gabriel (2) ». Voir [A/79/878-S/2025/247](#).

69. Des informations obtenues par le Groupe d'experts confirment la présence croissante de mineurs dans des opérations de combat⁶⁶, soulignant le besoin urgent de programmes visant à prévenir leur recrutement ainsi que d'initiatives visant à garantir la libération et la réintégration des enfants auparavant associés à des gangs, tout en renforçant la capacité de l'État de traiter ces questions⁶⁷.

5. Utilisation de drones explosifs en dehors d'un cadre réglementaire relatif aux droits humains

70. Dans le cadre des opérations de sécurité menées contre les gangs par le Gouvernement, des munitions rôdeuses (drones explosifs) sont utilisées comme principale arme tactique depuis mars 2025. Entre mars et juin 2025, au moins 400 membres présumés de gangs ont été tués et 307 blessés à la suite de 49 attaques de drones⁶⁸. Un nombre indéterminé de personnes non affiliées à des gangs ont également été tuées ou blessées⁶⁹.

71. Le Groupe d'experts a été informé qu'en juin 2025, des opérations de drones menées à Martissant se sont soldées par la mort d'au moins deux femmes et sept hommes qui n'étaient pas affiliés à des gangs⁷⁰. Il a obtenu le témoignage d'une victime non affiliée à un gang qui a été blessée lors d'une attaque de drone au début du mois de juin 2025, à Cité Soleil, selon laquelle plusieurs membres de gangs ainsi que plusieurs personnes n'appartenant pas à des gangs comptaient parmi les victimes⁷¹. Le Groupe d'experts a reçu d'autres informations selon lesquelles de nombreuses victimes étaient des personnes non affiliées à des gangs, mais il a également été informé que les victimes cachent souvent les circonstances dans lesquelles elles ont été blessées de peur d'être prises pour des membres de gangs⁷².

72. Si le Groupe d'experts ne prend pas position sur les moyens spécifiques employés pour lutter contre les activités criminelles, il n'en rappelle pas moins que le recours à la force doit être strictement réglementé et exercé dans un cadre juridique conforme au droit international des droits humains et fondé sur les principes de légalité, de nécessité, de proportionnalité, de non-discrimination, de précaution et de responsabilité⁷³. Le non-respect des normes internationales en matière de droits humains peut entraîner de graves violations de ces droits, telles que des exécutions extrajudiciaires.

73. Le Groupe d'experts est préoccupé par le nombre élevé de victimes (plus de 700 en l'espace de quatre mois) et par l'utilisation non réglementée de la force létale, en

⁶⁶ Entretiens avec des défenseurs des droits humains et des acteurs humanitaires, juin-juillet 2025. Les témoignages (mai-juillet 2025) de victimes d'attaques aveugles dans les départements de l'Ouest et du Centre ont également confirmé la participation de mineurs à des opérations de combat.

⁶⁷ Depuis la mise en œuvre en 2024 du protocole relatif au transfert, à l'accueil et à la prise en charge des enfants associés aux gangs armés rencontrés lors d'opérations de sécurisation du territoire, signé par le Gouvernement haïtien et le système des Nations Unies, environ 178 mineurs ont été réintégrés. Entretien avec des acteurs humanitaires, juillet 2025.

⁶⁸ Données de la Division de la police, janvier-juin 2025. Il est important de noter que la Police nationale d'Haïti ne fournit pas toujours de données officielles concernant les personnes ciblées ou les victimes lors des attaques de drones ; ces chiffres pourraient donc être plus élevés que ceux dont il est fait état.

⁶⁹ Sources confidentielles, juillet 2025.

⁷⁰ Sources confidentielles, juillet 2025.

⁷¹ Source confidentielle, juin 2025.

⁷² Entretiens avec des prestataires de soins de santé, des défenseurs des droits humains et des organisations de la société civile, mars-juillet 2025.

⁷³ Voir <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2025/06/haiti-un-human-rights-chief-alarmed-widening-violence-gangs-expand-reach?sub-site=HRC>.

particulier dans les zones densément peuplées où le risque de violations des droits humains est élevé.

C. Trafic d'armes et violations de l'embargo sur les armes

1. Tendances relatives au type de matériel faisant l'objet d'un trafic

74. Depuis son premier mandat, le Groupe d'experts a recueilli des informations auprès de six États Membres et a demandé leur aide aux fins du traçage de plus de 180 types d'armes à feu ainsi que de munitions, y compris des grenades. Plus de 95 pour cent de ces demandes ont été envoyées aux États-Unis et restent pendantes⁷⁴. Les armes à feu en question ont été saisies dans des ports d'entrée ou de sortie, ou confisquées à des membres de gangs et à d'autres criminels et acteurs armés en Haïti même. Les données dont dispose le Groupe d'experts indiquent qu'un nombre croissant de fusils sont en circulation. Les fusils représentent 71 pour cent des demandes de traçage présentées par le Groupe d'experts durant son mandat en cours, contre 33 pour cent durant le mandat précédent, et la majorité de ces fusils sont conçus pour être utilisés avec des munitions de calibre 7,62 × 39 mm, ce qui constitue un changement par rapport aux périodes précédentes, où la majorité des fusils saisis fonctionnaient avec des munitions de calibre 5,56 × 45 mm. Cela confirme que les gangs cherchent à se procurer du matériel de plus gros calibre, en particulier des fusils de 7,62 × 39 mm et de calibre 50. Le Groupe d'experts a également constaté une augmentation du nombre de chargeurs grande capacité saisis.

75. Le Groupe d'experts a identifié plusieurs armes à feu de fabrication artisanale, appelées « armes fantômes », très probablement assemblées aux États-Unis avec des pièces achetées auprès de détaillants en ligne ou produites à l'aide d'imprimantes 3D, échappant ainsi aux processus de contrôle qui s'appliquent aux armes à feu fabriquées (voir S/2024/704). Ces armes ne portent pas de numéro de série et sont donc intraquables. Ainsi, en décembre 2024, la Police nationale d'Haïti a saisi une arme à feu de fabrication artisanale munie d'une carcasse complète à 80 pour cent produite aux États-Unis⁷⁵ dans la commune de Cité-Soleil⁷⁶. Le Groupe d'experts a également identifié une arme à feu de calibre 5.56 × 45mm produites par impression 3D, saisie en juillet 2025 dans le département du Nord. Bien qu'il soit difficile d'évaluer l'ampleur de la circulation de ces armes à feu de fabrication artisanale, cette évolution constitue un enjeu important en matière de maîtrise des armements, dans la région⁷⁷.

76. La demande reste très importante dans le pays et les prix restent élevés et généralement stables (voir S/2024/704, tableau 2). À Port-au-Prince, un fusil de type AR 15 peut être vendu entre 4 000 et 9 000 dollars et un fusil de type AK jusqu'à 12 000 dollars⁷⁸. Une cartouche de calibre 5,56 × 45 mm coûte entre 3 et 5 dollars et

⁷⁴ Le 3 septembre 2024, les autorités américaines l'ont informé que « malheureusement, en raison de la confidentialité des opérations en cours, le Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms (ATF) n'est pas en mesure de divulguer des informations spécifiques sur les personnes impliquées dans la saisie d'armes à feu ».

⁷⁵ La carcasse est la partie inférieure d'une arme à feu, qui contient généralement le chien, la culasse et le mécanisme de mise à feu. Aux États-Unis, c'est la principale composante d'une arme à feu soumise à réglementation. Les carcasses complètes à 80 pour cent sont des carcasses non complétées dont l'assemblage doit être achevé hors du circuit officiel.

⁷⁶ Voir, par exemple, un message affiché sur la page Facebook officielle de la Police nationale d'Haïti, 27 décembre 2025.

⁷⁷ Voir Y. Yarina et N. Florquin, Nicolas, 2024, « Dangerous Devices: Privately Made Firearms in the Caribbean » (2024), disponible à l'adresse suivante : www.smallarmssurvey.org/sites/default/files/resources/SAS-Situation-Update-2024-Caribbean-PMFs-EN.pdf.

⁷⁸ Entretiens avec des agents de sécurité et des représentants de sociétés de sécurité privées, juin et juillet 2025.

une cartouche de calibre 7,62 × 39 mm entre 5 et 8 dollars. Les prix sont moins élevés à l'extérieur de Port-au-Prince.

Drones aériens

77. Les gangs ont continué à se procurer des drones commerciaux (drones aériens) pour la surveillance et la coordination des attaques, ce qui a considérablement renforcé leur capacité de combat (voir [S/2024/704](#), annexe 25). Bien que les douanes et la police haïtiennes interceptent régulièrement des drones commerciaux (voir annexe 21), le fait qu'il s'agisse de biens à double usage rend très difficile le contrôle des transferts. En juin 2025, les autorités dominicaines ont arrêté trois personnes qui achetaient des drones dans le pays⁷⁹. Le Groupe d'experts a établi que ces drones avaient été destinés à Izo (Hti.002)⁸⁰. Les trois personnes ont été remises aux autorités haïtiennes en juin 2025 (voir annexe 21). Les éléments de preuve fournis au Groupe d'experts indiquent qu'en plus des simples drones commerciaux qu'il achète à plusieurs réseaux similaires, Izo essaie activement d'acquérir des drones équipés de dispositifs de vision nocturne ainsi que des dispositifs qui permettraient aux drones de larguer des explosifs tels que des grenades.

2. Rôle des intermédiaires dans l'approvisionnement des gangs

78. Le Groupe d'experts a déjà souligné le rôle crucial joué par les intermédiaires dans les relations entre les gangs et les acteurs des secteurs politique, économique et de la sécurité. Si ces intermédiaires ont d'abord servi de messagers ou d'« arrangeurs », au fil du temps, certains d'entre eux ont commencé à tirer des profits importants des transactions qu'ils facilitaient et sont devenus de plus en plus impliqués dans des activités criminelles. Le Groupe d'experts enquête sur plusieurs personnes clés, dont Magalie Habitant, qui a longtemps servi d'intermédiaire, notamment en facilitant l'acquisition d'armes destinées à des gangs⁸¹.

79. M^{me} Habitant a particulièrement bien réussi à développer son réseau de contacts sous les présidences de Michel Martelly et de Jovenel Moïse, sous lesquels elle a été nommée directrice du Service national de gestion des résidus solides. Il s'agissait d'un rôle essentiel qui nécessitait une collaboration étroite avec les personnes responsables de l'administration des territoires, y compris les autorités locales ou les chefs de gangs qui contrôlaient certaines parties du pays. Le pouvoir politique et les gains financiers dont les intermédiaires peuvent bénéficier ont fait naître entre M^{me} Habitant et d'autres intermédiaires une concurrence qui s'est parfois manifestée par le recours à des menaces et à la violence pour tenter de conserver l'influence⁸². Des ans durant, M^{me} Habitant a su préserver son rôle.

80. M^{me} Habitant a participé à diverses négociations avec les gangs, allant de l'organisation de réunions à la facilitation de la libération d'otages, en passant par le transfert à des gangs d'argent provenant de commanditaires⁸³. Elle a fourni de l'argent aux gangs de Viv Ansanm et a facilité le soutien logistique, notamment destiné à Jimmy Chérizier (Hti.001). Elle était impliquée dans l'approvisionnement en armes et en munitions des gangs. Dans un cas précis, elle a contacté Prophane Victor

⁷⁹ Entretien avec un agent de sécurité en République dominicaine, juin 2025.

⁸⁰ Entretiens avec des sources confidentielles en Haïti, juillet 2025.

⁸¹ Entretiens avec des sources confidentielles, février 2025, et avec plusieurs anciens et actuels hauts fonctionnaires, 2025. Rapport confidentiel, 2025 (conservé dans les archives du Groupe d'experts).

⁸² Entretiens avec des sources confidentielles, 2025. Rapport confidentiel, 2025 (conservé dans les archives du Groupe d'experts).

⁸³ Entretiens avec des sources confidentielles, 2025. Rapport confidentiel, 2025 (conservé dans les archives du Groupe d'experts).

(HTi.006) pour lui demander de trouver 20 caisses de munitions pour Kempes Sanon, le chef du gang des Argentins (voir annexe 22)⁸⁴.

3. Cas de trafic d'armes et de violations de l'embargo sur les armes

81. Alors que les réseaux de trafic « de fourmi » continuent d'être utilisés pour acheminer du matériel depuis les États-Unis ou la République dominicaine vers Haïti, les enquêtes menées dans le cadre du mandat actuel du Groupe d'experts ont fait la lumière sur certains réseaux opérant à un niveau de sophistication plus élevé, qui parviennent même à transférer efficacement de grandes quantités de matériel en traversant de multiples juridictions.

82. Malgré le flux constant d'armes et de munitions qui continuent d'arriver en Haïti en violation de l'embargo sur les armes, le Groupe d'experts note certains efforts de la part des États-Unis et des autorités dominicaines pour faire respecter ce dernier. Les deux pays ont procédé récemment à plusieurs interceptions et ont soit entamé soit mené à bien les poursuites contre des trafiquants mentionnés dans de précédents rapports.

a) Haïti

83. Bien que des armes et des munitions soient régulièrement saisies par les forces de l'ordre en Haïti, aucune saisie de matériel aux points d'entrée en Haïti n'a été signalée au Groupe d'experts depuis juin 2024 (voir annexe 23). Cette absence d'interceptions est préoccupante et met en évidence l'accès limité des agents des services répressifs et des services de douane à plusieurs points d'entrée terrestres et maritimes ainsi que leur faible capacité de détection et la corruption persistante dans certains rouages de l'appareil chargé de faire respecter l'état de droit. À titre d'exemple, le Groupe d'experts avait fait état dans son précédent rapport final de la plus importante saisie d'armes à feu réalisée en Haïti depuis l'imposition de l'embargo sur les armes, dans laquelle était impliqué un officier supérieur des douanes qui a été pris en flagrant délit au Cap-Haïtien en avril 2024 (voir S/2024/704, annexe 23). Malgré la réticence de certains agents des forces de l'ordre locales à l'arrêter lorsqu'elle a été interceptée, cette personne a finalement été incarcérée plusieurs jours après. En dépit des preuves irréfutables de son rôle dans le réseau de trafiquants, cette personne a été libérée sans procès en juillet 2025, apparemment sous la pression de certaines personnalités puissantes⁸⁵.

3.2 États-Unis d'Amérique

84. Les saisies d'armes et de munitions à destination d'Haïti ont principalement été effectuées dans l'État de Floride ou dans des conteneurs en provenance de Floride (voir annexe 23). Les données publiées par le Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives montrent que la grande majorité des armes à feu illicites retrouvées en Haïti entre 2015 et 2024 et dont la provenance a été établie avec succès avaient été achetées dans quatre comtés de l'État de Floride⁸⁶.

i) Saisies aux ports de sortie

85. Un nombre limité de saisies a été effectué aux États-Unis au cours de la période considérée. Le 31 octobre 2024, dans le port de Miami, quatre fusils (de calibre

⁸⁴ Rapport confidentiel, 2025 (conservé dans les archives du Groupe d'experts) ; entretien avec une source confidentielle, 2025.

⁸⁵ Entretiens avec des sources confidentielles haïtiennes et étrangères, juillet et août 2025.

⁸⁶ Caribbean Traced Firearms Database, disponible à l'adresse suivante : www.stopusarmstomexico.org/iron-river, sur la base de documents publiés par le Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives en réponse à une demande formulée au titre de la loi sur la liberté d'information.

5.56 × 45mm et 22 Long Rifle) et deux chargeurs ont été saisis dans une boîte transportée dans un conteneur à bord d'un navire commercial à destination d'Haïti⁸⁷.

86. Le 16 janvier 2025, à Miami, les autorités américaines ont saisi 10 armes à feu, ainsi que 18 chargeurs et une rallonge de canon pour une arme de poing à destination de Cap-Haïtien. Elles ont également saisi 2 286 munitions⁸⁸. L'enquête menée par les autorités américaines a conduit à l'arrestation de Williamson Dossous, un transitaire basé à Miami (voir annexe 24). Cette affaire met en évidence le *modus operandi* typique que le Groupe d'experts a décrit dans ses précédents rapports (voir S/2023/674), consistant à utiliser des prête-noms et à dissimuler des armes à feu dans des articles ménagers usagés emballés dans des conteneurs préparés par un transitaire.

ii) *Poursuites engagées contre des trafiquants*

*Jean Robert Casimir*⁸⁹

87. Le 7 août 2024, sur la base des résultats du traçage de fusils repris à des gangs, les autorités américaines ont arrêté Jean-Robert Casimir, un citoyen américain naturalisé et ancien agent de la Police nationale d'Haïti qui dirigeait une entreprise de sécurité privée en Haïti. Il s'est avéré qu'entre 2020 et 2024, M. Casimir s'est régulièrement livré au trafic d'armes à feu à destination d'Haïti. Il dirigeait un réseau constitué de divers fournisseurs, transporteurs et acheteurs en Haïti. Bien qu'il soit difficile d'établir des estimations, il s'est procuré lui-même au moins 87 armes à feu pour lesquelles les transactions ont été enregistrées comme des achats auprès d'une personne qui détenait une licence fédérale d'armes à feu. Il s'est également procuré de nombreuses armes à feu dans le cadre de ventes privées non enregistrées, ainsi qu'un certain nombre d'armes à feu auprès de fabricants opérant en ligne. M. Casimir a utilisé diverses lignes maritimes pour transférer vers Haïti du matériel qu'il dissimulait régulièrement dans des compresseurs d'air (voir annexe 24).

*Jean Wiltene Eugene*⁹⁰

88. Le 23 juillet 2025, Jean Wiltene Eugene, citoyen américain résidant en Floride et propriétaire d'une station-service dans le quartier de la Croix-des-Bouquets à Port-au-Prince, a été condamné à 30 mois de prison et à une amende de 20 000 dollars pour avoir introduit clandestinement des armes à feu en Haïti. Il s'est avéré que M. Eugène a transféré illicitement des armes à feu en Haïti, notamment des armes de poing et des fusils semi-automatiques, entre 2020 et 2022. L'enquête menée par les autorités indique que M. Eugène se livrait au trafic d'armes pour le compte du gang 400 Mawozo et qu'il était en contact régulier avec Joly Germine (voir S/2023/674, annexe 32) et Lanmo San Jou (HTi.004). M. Eugène a admis avoir caché des armes à feu dans des véhicules expédiés de Floride en Haïti.

⁸⁷ Données fournies par le Bureau des douanes et de la protection des frontières en réponse à une demande du Groupe d'experts formulée au titre de la loi sur la liberté d'information.

⁸⁸ Voir également *États-Unis d'Amérique c. Williamson Dossous*. Déclaration sous serment à l'appui d'une plainte pénale. Affaire n° 1:25-mj-03347-LMR et informations fournies par les États-Unis en réponse à une demande de renseignements émanant du Groupe d'experts, août 2025.

⁸⁹ Voir *États-Unis d'Amérique c. Jean Robert Casimir*. Plainte pénale, affaire n° 24-mj-6599-AOV.

⁹⁰ Informations fournies par les autorités américaines en réponse à une demande du Groupe d'experts, août 2025. Voir également *États-Unis d'Amérique c. Jean Wiltene Eugene*. Déclaration sous serment, affaire n° 1:24-mj-00151

*Ricardo Fermin Sune Giron*⁹¹

89. En mars 2025, Ricardo Fermin Sune Giron a été condamné à 14 ans de prison pour trafic d'armes à feu. Il avait participé à une opération criminelle à grande échelle qui, entre 2023 et avril 2024, a permis le trafic de plus de 1 000 armes à feu, y compris des armes de poing et des fusils. Il a utilisé des prête-noms pour acheter des armes à feu que lui-même et ses complices ont fait passer en contrebande à l'étranger, y compris en Haïti.

*Réseau élaboré par Ernesto Vasquez et Derick Yamir Perez Diaz*⁹²

90. Le 18 avril 2024, Ernesto Vasquez a été arrêté par les autorités. Aux côtés de Derick Yamir Perez Diaz, il dirigeait un réseau de trafiquants qui se procuraient des armes à feu en Floride auprès de divers vendeurs, dont une personne qui détenait une licence fédérale d'armes à feu et Michael Adrian Nieto, un membre des forces de l'ordre en Floride, qui savaient que les armes à feu qu'ils vendaient seraient expédiées en contrebande hors du pays. Plus de 100 armes à feu ont fait l'objet d'un trafic vers la République dominicaine, Haïti et Porto Rico, y compris des armes de poing, des fusils de type AR, des fusils de type AK et des dispositifs de conversion en mitrailleuses. M. Nieto achetait les armes à feu chez des prêteurs sur gages et sur Florida Gun Trader, une importante place de marché en ligne. Les quatre hommes sont actuellement poursuivis en justice.

c) République dominicaine

91. Malgré les efforts des autorités dominicaines pour renforcer les contrôles et poursuivre les trafiquants, la forte demande d'armes et de munitions en Haïti a stimulé les réseaux de trafiquants en République dominicaine, où le prix des munitions a grimpé en flèche au cours des trois dernières années près de la frontière avec Haïti⁹³.

92. La proximité du 400 Mawozo avec la frontière facilite son approvisionnement régulier en munitions en provenance de la République dominicaine. Le gang a récemment lancé d'importantes offensives dans le département du Centre (voir sect. II.A) et s'est constamment procuré des armes à feu et des munitions en République dominicaine, et son chef, Lanmo San Jou (Hti.004), joue un rôle central en tant que principal revendeur d'armes et de munitions à d'autres gangs⁹⁴.

93. Grâce à ses enquêtes, le Groupe d'experts a pu identifier deux tendances notables relatives au trafic en provenance de la République dominicaine. La première concerne les acteurs non étatiques haïtiens qui acquièrent du matériel sur le marché illicite dominicain, généralement avec l'aide de ressortissants dominicains. Il s'agit principalement de matériel qui a à l'origine été transféré illicitement depuis les États-Unis ainsi que de matériel qui a été détourné des stocks nationaux dominicains. La deuxième tendance est liée au fait que le territoire de la République dominicaine est utilisé par des trafiquants pour faire transiter directement du matériel des États-Unis vers Haïti.

⁹¹ Voir <https://www.justice.gov/usao-mdfl/pr/guatemalan-fugitive-living-united-states-illegally-under-fake-identity-sentenced-14>. Voir également <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article301845939.html>.

⁹² Voir <https://www.ice.gov/news/releases/florida-man-federally-licensed-firearms-dealer-pleads-guilty-weapons-trafficking>.

⁹³ Par exemple, une cartouche de 9 × 19 mm se vendait moins de 50 cents en 2022 près de la frontière, contre près de 3 dollars aujourd'hui. Sources confidentielles, 2025.

⁹⁴ Entretiens avec des sources confidentielles, 2025. Entretiens avec des agents de sécurité et des agents des services frontaliers, 2025. Voir également S/2025/303, par. 28.

i) *Acquisition de matériel sur le marché illicite dominicain*

94. Le Groupe d'experts ayant déjà fait état de plusieurs cas d'acquisition de matériel sur le marché illicite dominicain (voir [S/2024/704](#)), il a enquêté sur les cas ci-après au cours de son mandat en cours.

95. En juillet 2024, 5 000 cartouches de calibre 5,56 × 45 mm ont été saisies par la Police nationale d'Haïti à Mirebalais, dans le département du Centre, après que le conducteur d'une motocyclette a été abattu par un groupe d'autodéfense⁹⁵ alors qu'il transportait la cargaison illicite⁹⁶. Les munitions provenaient de la République dominicaine. La société qui avait produit les munitions, Fiocchi Munizioni (Italie), a confirmé au Groupe d'experts qu'elles avaient été produites en 2022 et faisaient partie d'un lot de 500 000 munitions livrées à la Police nationale de la République dominicaine en 2022. Les autorités dominicaines ont ouvert une enquête qui a révélé que plus de 900 000 articles, principalement des munitions, avaient été détournés de stocks de la police. Elles ont procédé à plusieurs arrestations et ont fourni au Groupe d'experts des informations détaillées. Le Groupe d'experts remercie l'Italie et la République dominicaine pour la coopération rapide et résolue qu'elles lui ont apportée au cours de son enquête (voir annexe 25).

96. En mars 2025, la Police nationale d'Haïti a arrêté un ressortissant haïtien vivant à Saint-Domingue pour trafic de munitions au profit des gangs Kraze Barye et Les Argentins. Cet homme se rendait en Haïti en passant par différents points frontaliers pour livrer du matériel à des gangs⁹⁷.

97. Les autorités dominicaines ont également engagé des poursuites contre plusieurs personnes en lien avec le trafic d'armes et de munitions. Par exemple, en août 2024, Placido Hernandez a été condamné à 10 ans de prison pour s'être livré au trafic de 5 700 munitions de calibre 7,62 × 39 mm à Elias Pina, à la frontière avec Haïti, en 2022⁹⁸.

ii) *Transferts illicites depuis les États-Unis via la République dominicaine*

98. Le 22 janvier 2025, les douanes dominicaines ont intercepté une cargaison de 37 armes à feu, dont 30 fusils – la plupart de calibre 7,62 × 39 mm – et 7 armes de poing, dans un conteneur en provenance de New York. Au moment de la saisie, les autorités douanières n'avaient pas trouvé de preuve que la cargaison était en partance pour Haïti. Les enquêteurs travaillant sur l'affaire ont déclaré au Groupe d'experts que, compte tenu de l'identité des personnes impliquées dans le transfert et du type de matériel saisi, la cargaison avait pour destination Haïti⁹⁹. Le Groupe d'experts a envoyé une demande aux États-Unis pour tracer l'envoi et attend une réponse.

99. Le 25 février 2025, au port de Haina, les autorités douanières dominicaines ont intercepté 23 armes à feu et 36 000 munitions dans un conteneur en transit depuis Miami et à destination d'Haïti¹⁰⁰. Il s'est agi de la plus importante saisie de munitions réalisée depuis l'adoption de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU (voir annexe 23). Parmi les armes à feu se trouvaient 17 fusils de calibre 7,62 × 39 mm et un fusil

⁹⁵ Entretien avec les autorités locales de Mirebalais, août 2024.

⁹⁶ Des boîtes de munitions similaires sont également visibles dans une vidéo publiée par Lanmo San Jou, le chef du gang 400 Mawozo, dans laquelle celui-ci se vante de son stock de munitions. Voir [S/2025/752](#), par. 18 et figure 5.

⁹⁷ Message affiché sur la page Facebook officielle de la Police nationale d'Haïti, 13 mars 2025.

⁹⁸ Entretien avec un membre des forces de l'ordre dominicaines, 2025. Voir également <https://pgr.gob.do/fiscalia-de-elias-pina-obtiene-10-anos-de-prision-contrahombre-arrestado-con-5700-municones-para-fusiles-en-2022/>.

⁹⁹ Entretiens avec des agents de sécurité dominicains et étrangers, 2025.

¹⁰⁰ Voir <https://www.aduanas.gob.do/noticias/aduanas-detecta-36-000-capsulas-de-distintos-calibres-en-haina-con-destino-a-haiti/>.

de calibre 1.50. En Haïti, des fusils antimatériel de calibre 50 et les munitions correspondantes sont de plus en plus souvent en circulation, ce qui renforcerait considérablement la puissance de feu des gangs (voir [S/2024/704](#)). Le document de transport maritime précise que le conteneur avait été chargé à Miami et qu'il était destiné à un dénommé Guitho Senat dans la ville frontalière de Belladère à Haïti. Le matériel lui-même était destiné à plusieurs personnes, dont Jeff Canaan. Le Groupe d'experts s'est entretenu avec des sources en Haïti, aux États-Unis et en République dominicaine et donne un aperçu du réseau et de son *modus operandi*. Il a contacté la compagnie maritime basée à Miami, qui n'a pas répondu.

d) *Détournements des stocks d'armes nationaux*

100. Malgré les efforts déployés par la Police nationale d'Haïti pour lutter contre le vol d'armes et de munitions, les détournements des stocks nationaux se sont poursuivis au cours de la période couverte par le présent rapport (voir annexe 26). Il s'est notamment agi de détournements en vue d'une revente ou d'un transfert à des gangs, à des groupes d'autodéfense et à des civils.

e) *Prolifération d'armes à feu hors d'Haïti*

101. La prolifération d'armes à feu en provenance d'Haïti est une préoccupation majeure pour les États Membres de la région. D'après les enquêtes menées par le Groupe d'experts, il existe à ce jour peu de preuves de la prolifération en République dominicaine et aux Bahamas d'armes à feu en provenance d'Haïti. Toutefois, les autorités jamaïcaines ont signalé au Groupe d'experts que l'échange de drogue contre des armes entre la Jamaïque et Haïti se poursuit (voir annexe 27)¹⁰¹.

D. Trafic de drogue

102. Des saisies historiques de drogues – plus d'une tonne de cocaïne dans le nord-ouest du pays et près de 2,7 tonnes de cannabis dans la ville dominicaine de Pedernales – ont mis en évidence une insécurité persistante en Haïti dont il était fait état depuis longtemps mais au sujet de laquelle les preuves manquaient. Le Groupe d'experts avait déjà fait état de la manière dont le trafic de drogue constitue une préoccupation croissante qui est étroitement liée à la crise actuelle dans le pays (voir [S/2023/674](#) et [S/2024/704](#)). Ce trafic fait vivre l'économie des gangs, en particulier 5 Segond, Grand Ravine, Canaan et Ti Bwa¹⁰², alimentant la violence en leur permettant d'acquérir des armes et d'étendre leur contrôle territorial. Il donne des moyens d'action aux réseaux criminels constitués d'acteurs issus de différents secteurs en leur procurant des ressources financières illicites qui accroissent leur influence et leur impunité.

103. Le Groupe d'experts s'est rendu dans les régions du nord (Cap-Haïtien et Ouanaminthe) et du sud (Les Cayes et Jacmel) d'Haïti, ainsi que dans les villes dominicaines de Pedernales et de Jimaní, et a constaté la grande vulnérabilité du pays au trafic de drogue, qui tient à sa situation géographique, à la présence de réseaux criminels bien établis constitués d'acteurs privés influents et d'agents de police et de fonctionnaires corrompus, ainsi qu'à la faible surveillance exercée par l'État.

¹⁰¹ Réponse des autorités jamaïcaines à une demande écrite émanant du Groupe d'experts, juillet 2025.

¹⁰² Entretien avec des analystes de gangs, juin 2025.

1. Trafic de drogue dans le nord d'Haïti

104. Le nord d'Haïti, qui fait face aux Bahamas, aux Îles Turques et Caïques et à la Floride, est un couloir stratégique pour les trafiquants de drogue. Les prix sont attrayants, car la valeur de la cocaïne augmente considérablement à chaque étape de son acheminement vers le nord : 1 kg de cocaïne coûte environ 7 000 à 8 000 dollars en Haïti, jusqu'à 25 000 dollars aux Bahamas et jusqu'à 37 000 dollars aux États-Unis¹⁰³.

105. Les trafiquants, qui sont des Bahamiens, des Haïtiens, des Colombiens et des Jamaïcains, utilisent des navires principalement pour atteindre des plages, des baies et des zones portuaires peu surveillées dans les départements du nord, notamment Port-de-Paix, Caracol, Limonade, Fort Liberté, Port Margot, Labadee, Limbé, Caracol et Borgne (voir annexe 28) ; dès qu'ils arrivent, des réseaux établis les attendent et ils débarquent rapidement, collectent le paiement et repartent¹⁰⁴. Ainsi, le 13 février 2024, lors d'une opération dans la zone du Fort Saint-Michel, près du Cap-Haïtien, la Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants de la Police nationale d'Haïti a intercepté un véhicule transportant 192,5 kg de cannabis, dans lequel se trouvait un ressortissant jamaïcain, un chauffeur haïtien et un mineur, dont les parents avaient payé 2 000 dollars pour le faire passer illégalement en République dominicaine¹⁰⁵. Le ressortissant jamaïcain a avoué qu'un bateau avec des complices se trouvait au large, attendant de récupérer la cargaison de drogue. Dans un autre cas, quatre ressortissants des Bahamas ont été arrêtés avec 5 kg de cocaïne, le 18 novembre 2024, dans la zone de Bande-du-Nord du Cap-Haïtien, alors qu'ils se dirigeaient vers Labadee¹⁰⁶.

106. Les drogues acheminées vers les Bahamas – principalement de la cocaïne à destination des États-Unis – entrent généralement dans les îles bahamiennes d'Inagua et de Mayaguana, proviennent de la côte nord d'Haïti (dont Port-de-Paix, l'île de la Tortue et Cap-Haïtien) et sont transportées par des bateaux haïtiens dans des compartiments cachés. Depuis l'Amérique du Sud, les drogues sont parfois transportées d'une île à l'autre (« tournée des îles »). En outre, l'utilisation de petits avions privés pour faire passer de la cocaïne d'Haïti aux Bahamas a augmenté depuis 2021¹⁰⁷. Les gangs de rue haïtiens locaux aux Bahamas, comme « Bush Life » et « Zoe », se livrent à la petite délinquance et à la distribution de drogue à petite échelle, utilisant leurs liens avec les gangs haïtiens pour faire entrer dans le pays des armes à feu, de la drogue et des personnes. Il convient de noter qu'il peut arriver que des armes à feu soient échangées contre des stupéfiants dans le cadre d'un système de troc transfrontalier. Ces deux dernières années, les Bahamas ont toutefois enregistré une diminution du trafic avec Haïti. En raison de la crise haïtienne, les trafiquants basés aux Bahamas s'approvisionnent de plus en plus directement en Amérique du Sud¹⁰⁸.

107. En particulier, l'île de la Tortue, dans le département du Nord-Ouest, est une plaque tournante bien connue du trafic de drogue régional, en raison de son éloignement, de la faible surveillance dont elle fait l'objet et de sa proximité avec les eaux internationales. Les drogues arrivent directement de la Jamaïque et de la Colombie et sont expédiées vers les Bahamas, les Îles Turques et Caïques et la Floride¹⁰⁹. Le Groupe d'experts enquête sur la saisie par la Police nationale d'Haïti

¹⁰³ Entretien avec des agents de la Police nationale d'Haïti, mars 2025, et avec des représentants d'États Membres de la région, juillet 2025.

¹⁰⁴ Entretien avec des agents de la Police nationale d'Haïti, mars 2025.

¹⁰⁵ Entretiens avec des sources confidentielles, mars 2025, et document confidentiel daté de février 2024.

¹⁰⁶ Entretiens avec des sources confidentielles, mars 2025, et document confidentiel daté de novembre 2024.

¹⁰⁷ Document confidentiel communiqué par un État Membre de la région, juillet 2025.

¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹ Entretiens avec des sources confidentielles, mars et juin 2025.

de 49 sacs contenant 959 paquets de cocaïne, pesant au total 1 045 kilogrammes. La drogue – emballée avec des logos différents, ce qui laisse penser qu’elle était destinée à des clients différents – a été interceptée par un navire près des côtes de l’île de la Tortue, le 13 juillet 2025. Quatre ressortissants de pays de la région, notamment des Bahamas et de la Jamaïque, ont trouvé la mort. Il s’agit de la plus importante saisie de drogue depuis la création de la Police nationale d’Haïti en 1995, ce qui prouve qu’Haïti reste une plaque tournante essentielle du réseau de drogue des Caraïbes¹¹⁰.

108. L’une des techniques utilisées sur l’île de la Tortue consiste à modifier l’apparence et les moteurs des bateaux volés afin d’éviter d’être repérés. Dans certains cas, le trafic de drogue et la migration clandestine s’entremêlent, certains navires transportant à la fois des personnes et des stupéfiants le long d’itinéraires maritimes communs¹¹¹. Le 5 avril 2024, la police des Îles Turques et Caïques a arrêté un ressortissant haïtien, Pharidson Jean Baptiste, alors qu’il tentait d’entrer dans le pays à bord d’un bateau volé transportant des migrants en situation irrégulière¹¹². Le bateau, le *Marauder*, avait été volé par M. Jean Baptiste à Providenciales en février 2024, et retrouvé sur l’île de la Tortue, délesté de deux de ses quatre moteurs. M. Jean Baptiste est à la tête d’un groupe de Jamaïcains et de Bahamiens spécialisé dans le vol de bateaux dans les Îles Turques et Caïques et aux Bahamas en vue de transporter de la drogue et des armes à feu et d’organiser des trajets clandestins¹¹³. Un autre cas parlant est la saisie d’une cargaison de cannabis d’une valeur de plus de 2 millions de dollars à Bird Rock et Jones Cay, à Providenciales, dans les Îles Turques et Caïques, et l’arrestation d’environ 56 migrants illégaux, à la mi-août 2024¹¹⁴. Les autorités des Bahamas ont déclaré que la présence de drogues et de migrants est plus fréquente dans les navires non traditionnels qui empruntent des itinéraires de migration non traditionnels¹¹⁵.

109. L’implication d’agents de la Police nationale d’Haïti dans ce réseau de trafiquants a contribué au blocage des enquêtes et à l’impunité. En août 2024, une importante affaire de trafic de drogue a fait surface dans la région de Port-de-Paix (département du Nord-Ouest), lorsque les autorités ont découvert le déplacement par des policiers de 130 kg de cocaïne, faisant partie d’une cargaison présumée d’environ 250 kg de cocaïne à destination de l’île de la Tortue depuis une localité de Port-de-Paix, qui devait être ensuite acheminée vers les Bahamas. Plusieurs agents de la police étaient impliqués, selon les enquêtes. L’absence de progrès clairs dans l’enquête laisse présumer la complicité des autorités locales avec les réseaux de trafiquants¹¹⁶.

110. Sous-équipée et manquant de capacités opérationnelles, la Police nationale d’Haïti peine à répondre efficacement à la menace du trafic de drogue. Au moment de la rédaction du présent rapport, plusieurs véhicules appartenant à la Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants du détachement opérant dans le département du Nord étaient hors service. Malgré de nombreuses difficultés, la Brigade a fait état de multiples saisies de drogues¹¹⁷. Après la saisie record de cocaïne, la police a saisi 425,9 kg de cannabis et arrêté trois suspects à Madeline, Cap-Haïtien, le 28 juillet 2025. Toutefois, les saisies ainsi signalées ne représentent probablement qu’une fraction du volume réel du trafic de drogue dans la région. Alors que le volet maritime

¹¹⁰ Entretiens avec des sources confidentielles, juillet 2025.

¹¹¹ Entretiens avec des sources confidentielles, mars et juin 2025.

¹¹² Voir <https://www.newslinetci.com/post/suspected-serial-boat-thief-charged>.

¹¹³ Entretiens avec des garde-côtes, mars, juin et juillet 2025, et document confidentiel, février et mai 2024.

¹¹⁴ Voir <https://www.newslinetci.com/post/2m-marijuana-bust-56-migrants-held>.

¹¹⁵ Document confidentiel communiqué par un État Membre de la région, juillet 2025.

¹¹⁶ Entretiens avec des sources confidentielles, 2025.

¹¹⁷ Entretiens avec des sources confidentielles et documents confidentiels, 2025.

des opérations de lutte contre les stupéfiants met en évidence la nécessité d'une force opérationnelle unifiée avec la Garde-Côte haïtienne¹¹⁸, ces derniers ne sont devenus opérationnels que récemment, grâce aux deux navires qui lui ont nouvellement été fournis. Ils ne pouvaient auparavant compter que sur un seul bateau de faible capacité, ce qui limitait considérablement la surveillance maritime¹¹⁹.

111. La frontière poreuse et étendue avec Haïti, semée de points de passages informels, complique encore la surveillance. La province dominicaine de Dajabón, située à la frontière nord-ouest avec Haïti, est un point d'entrée clé pour la contrebande de cocaïne et de cannabis à bord de véhicules commerciaux. Les prix sur le marché intérieur dominicain sont d'environ 6 500 dollars par kilogramme de cocaïne et de 167 dollars par livre de cannabis¹²⁰. De multiples saisies effectuées par les autorités dominicaines donnent à penser que des Haïtiens sont impliqués dans les micro-réseaux de trafiquants qui opèrent via Dajabón.

2. Trafic de drogue dans le sud d'Haïti

112. Les trafiquants profitent de la faible surveillance dont font l'objet les côtes des départements du Sud, de la Grand'Anse, des Nippes et du Sud-Est – proches de l'Amérique du Sud et de la Jamaïque – pour acheminer la drogue vers Port-au-Prince, vers la République dominicaine et vers les routes du Nord menant aux Bahamas, aux États-Unis et à l'Europe.

113. En avril et en juin 2025, le Groupe d'experts s'est rendu aux Cayes dans le département du Sud et à Jacmel dans le département du Sud-Est pour suivre l'évolution de la contrebande de cannabis, qui est facilitée par l'étroite coopération entre les réseaux de trafiquants jamaïcains et haïtiens, et de cocaïne, acheminée vers les départements du sud depuis d'Amérique du Sud¹²¹.

114. Les trafiquants utilisent de multiples méthodes pour transporter et dissimuler la drogue. L'une d'entre elles consiste à dissimuler les embarcations en les immergeant près du rivage. Une autre méthode consiste à larguer des paquets de drogues dans la mer pour qu'ils soient ramenés sur le rivage par les vagues, et à les récupérer plus tard, ce qui minimise la détection. Une troisième méthode consiste à utiliser de petits avions pour effectuer des largages ou des atterrissages dans des zones reculées¹²².

115. En ce qui concerne l'échange de drogue contre des armes, les ressortissants jamaïcains arrivent dans de petites embarcations, principalement pilotées par des pêcheurs, et sont accueillis par des contacts locaux dans les villes côtières, après avoir noué des liens étroits avec des criminels en Haïti¹²³. De janvier 2024 à juillet 2025, les autorités jamaïcaines ont saisi environ 4 898,85 kg de cannabis acheminés vers Haïti, dont la valeur équivaut à celle d'environ 308 armes à feu sur le marché illicite haïtien¹²⁴. Le 18 juillet 2025, une vaste opération antidrogue à Toms River (St. Andrews Parish, Jamaïque), lors de laquelle ont été saisis plus de 1 360 kg de cannabis, a abouti à l'inculpation officielle de deux Haïtiens en Jamaïque. Les autorités jamaïcaines se sont inquiétées de l'entrée potentielle en Jamaïque de

¹¹⁸ Entretiens avec des sources confidentielles, mars et juin 2025.

¹¹⁹ Entretiens avec des sources confidentielles, mars et juin 2025.

¹²⁰ Document confidentiel communiqué par un État Membre de la région, mai 2025.

¹²¹ Entretiens avec une source confidentielle, avril 2025.

¹²² Entretiens avec des sources confidentielles, avril 2025.

¹²³ Entretien avec des sources confidentielles, avril 2025 et rapport confidentiel d'un État Membre, juillet 2025.

¹²⁴ Ibid.

membres de gangs haïtiens, qui se mêlent aux migrants et apportent des armes à feu pour les échanger contre de la drogue¹²⁵.

116. La lutte contre le trafic de drogue reste un défi dans le sud d'Haïti. La Garde côtière – dont la surveillance inclut les départements du Sud, de la Grand'Anse et du Sud-Est – est stationnée juste en face de la commune de l'Île-à-Vache, qui est située à 10 km de la côte des Cayes et sert de point de passage pour le trafic de drogue et l'échange de drogue contre des armes. Cependant, les policiers manquent de moyens maritimes, car les bateaux de patrouille ne sont pas opérationnels¹²⁶. Malgré les nombreuses saisies de drogue signalées, des complicités ont empêché d'approfondir les procédures policières et judiciaires et permis aux principaux acteurs d'agir en toute impunité.

117. Le Groupe d'experts a continué à suivre l'affaire liée à l'avion saisi sur une piste d'atterrissage sauvage à Ducis (commune des Cayes) le 19 octobre 2023 (voir [S/2024/704](#)) et a constaté que des membres du personnel de sécurité et des représentants du Gouvernement avaient eu connaissance de l'atterrissage de l'avion au préalable et avaient laissé l'opération de trafic de drogue se poursuivre sans entrave¹²⁷. Par ailleurs, les conclusions de la visite du Groupe d'experts à Jacmel ont soulevé de nouvelles inquiétudes quant à l'influence croissante des acteurs privés qui contrôlent les ports relevant de l'autorité de l'État.

118. Les côtes méridionales d'Haïti sont également utilisées comme points de départ pour les expéditions maritimes de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud. Les bateaux jettent l'ancre près de zones isolées, comme Anse-à-Pitres, dans le département du Sud-Est, puis, une fois que les conditions sont favorables (c'est-à-dire lorsque les patrouilles frontalières dominicaines sont réduites), les drogues sont acheminées par voie maritime vers des provinces dominicaines, comme Pedernales. Les autorités dominicaines ont renforcé la surveillance le long du corridor reliant Anse-à-Pitres à Pedernales, et du cannabis et de la cocaïne ont été interceptés dans des véhicules et sur des bateaux, ainsi que sur des personnes qui traversent la frontière à pied. Le Groupe d'experts enquête sur la plus importante cargaison de cannabis, à savoir près de 2,7 tonnes, saisie à la frontière en mai 2025 dans un camion en provenance d'Haïti. En outre, un État Membre de la région a identifié des avions en provenance de Colombie qui utilisaient l'espace aérien haïtien¹²⁸.

E. Flux financiers illicites

1. Perspectives économiques

119. L'État haïtien est accablé par les flux financiers illicites, la mauvaise gestion et le détournement de fonds publics essentiels aux moyens de subsistance des Haïtiens. Cette situation a exacerbé la fragilité du système économique dans un pays toujours en proie à la violence des gangs, qui est ainsi rendu plus vulnérable à l'instabilité.

120. La présence d'environ 1,3 million de personnes déplacées, pour une population de 11 millions d'habitants (voir sect. II.B), a de graves répercussions sur l'économie. En outre, les recettes fiscales sont tombées de 6,3 pour cent en 2023 à 5,2 pour cent en 2024 en raison de la contraction de l'économie¹²⁹. Les enjeux économiques sont

¹²⁵ <https://www.caribbeannationalweekly.com/news/two-haitian-nationals-among-five-charged-in-9-3m-ganja-bust-in-jamaica/>.

¹²⁶ Entretiens avec des sources confidentielles, mars et avril 2025.

¹²⁷ Ibid.

¹²⁸ Entretiens avec les autorités d'un État Membre, 2025.

¹²⁹ Voir <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/e408a7e21ba62d843bdd90dc37e61b57-0500032021/related/mpo-hti.pdf>.

également liés à l'évasion fiscale, à l'importation de produits de contrebande et au détournement des ressources publiques¹³⁰. Le Groupe d'experts a constaté qu'en plus de la violence des gangs, le commerce non réglementé des civelles¹³¹ et le détournement constant d'autres ressources publiques étaient des problèmes supplémentaires qui nuisaient à l'économie.

121. Les répercussions de ces difficultés se reflètent dans le déficit commercial du pays. En 2022, les échanges internationaux d'Haïti ne représentaient que 36,53 pour cent de son produit intérieur brut (PIB). En 2023, les importations du pays ont plus que triplé par rapport aux exportations. Les importations se sont élevées à 3,72 milliards de dollars, tandis que les exportations, provenant essentiellement de l'industrie textile, n'ont atteint que 1,03 milliard de dollars¹³².

2. Tendances de l'exploitation et du commerce des civelles

122. La situation stratégique de l'île d'Hispaniola, constituée d'Haïti et de la République dominicaine, lui offre une proximité avec les zones de reproduction de l'anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*) dans la mer des Sargasses (voir annexe 29 ci-après et S/2025/356, annexe 10B). Pour Haïti, le commerce de la civelle a le potentiel d'être un plus grand générateur de devises étrangères en raison de la forte demande sur le marché mondial¹³³. Ce commerce est une activité lucrative qui rapporte aux exportateurs entre 4 000 et 5 000 dollars par kilogramme à l'exportation, bien qu'au point de pêche, le prix ne soit que de 0,5 à 1,5 dollar par kilogramme¹³⁴.

123. L'opacité du secteur de la civelle en Haïti rend difficile l'établissement des quantités totales exportées annuellement, bien que selon certains rapports la capacité d'exportation du pays pourrait être d'environ 800 tonnes métriques par an¹³⁵. La surpêche a contribué à un déclin considérable des populations d'anguilles, ce qui a conduit à l'inscription de l'anguille d'Amérique sur la liste rouge des espèces menacées établie par l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources¹³⁶. Le commerce des civelles est légal¹³⁷ et régi par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, instrument juridiquement contraignant (voir annexe 30) dans lequel il est demandé aux États Parties de communiquer les données relatives à leur commerce¹³⁸. Haïti n'étant pas un État Partie à cette Convention, le secteur de la

¹³⁰ Entretien avec un fonctionnaire chargé de la lutte contre la corruption, un analyste commercial et un négociant, mai 2025.

¹³¹ Les civelles sont de jeunes anguilles (également appelées bébés anguilles, anguilles juvéniles ou « anguilles de verre »), ou « zangi » ou « tizangi » en créole haïtien. Il s'agit de bébés anguilles en pleine migration massive depuis la mer vers l'amont des rivières. Voir <https://eeldepot.com/elver/>.

¹³² Voir <https://oec.world/en/profile/country/hti>.

¹³³ Entretien avec un analyste commercial, un fonctionnaire des douanes et un expert en fret, avril et juin 2025. Voir également <https://www.sustainableeelgroup.org/eldinero-haiti-the-export-of-eel-has-the-potential-to-be-a-great-generator-of-foreign-exchange/>.

¹³⁴ Entretien avec trois pêcheurs et intermédiaires à Leogane Carrefour, Borgne, février 2025. Pour les prix à Port-au-Prince, voir : <https://www.selinawamucii.com/fr/connaissances/prix/haiti/anguille-vivante/>.

¹³⁵ Entretien avec un fonctionnaire des douanes au fait des exportations d'anguilles à Port-au-Prince. Voir également <https://www.juno7.ht/haiti-exploitation-danguilles-de-riviere-le-marndr-ne-recoit-plus-de-dossiers/>.

¹³⁶ Entretien avec un halieute et deux analystes commerciaux. Voir également www.iucnredlist.org/species/191108/129638652.

¹³⁷ Voir https://trendeconomy.com/data/commodity_h2/030192.

¹³⁸ Voir <https://cites.org/sites/default/files/common/resources/TradeDatabaseGuide.pdf>.

civelle n'y est guère réglementé, la traçabilité laisse à désirer et les documents y relatifs font défaut¹³⁹.

Chaîne d'approvisionnement liée au commerce de civelles en Haïti

124. En 2022, selon les données relatives aux importations de l'un des principaux marchés qui distinguent les importations par origine et par envoi, plus de 95 000 kg de civelles avaient été importés d'Haïti sur une période de trois mois (octobre à décembre 2022)¹⁴⁰. En 2024, le secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction a observé qu'Haïti est l'un des pays de la région qui sont devenus des exportateurs clés de civelles ces dernières années, et a insisté sur le fait que des informations plus précises sur les prélèvements et l'exportation étaient nécessaires¹⁴¹.

125. L'insuffisance du suivi et de la collecte de données concernant le commerce de civelles en Haïti expose le pays à des risques en matière environnementale, économique et criminelle. Le premier de ces risques est l'évasion fiscale : en l'absence de registres officiels, les revenus des exportations de civelles échappent à l'impôt national, privant Haïti de revenus potentiels en devises étrangères qui auraient pu contribuer à fournir des moyens de subsistance aux citoyens¹⁴². Le deuxième risque concerne le blanchiment d'argent : la nature informelle du commerce masque l'obligation de rendre des comptes, ce qui facilite le flux de fonds illicites qui sortent de l'économie et y entrent par le biais des transactions liées aux civelles¹⁴³. Le troisième risque est celui de l'extorsion par les gangs : ces derniers imposent des frais informels aux pêcheurs et aux transporteurs, taxant effectivement le commerce et utilisant ce revenu pour financer leurs odieuses activités. Le quatrième risque est le trafic : l'absence de contrôle de l'État sur l'exploitation et le commerce des civelles crée un environnement propice au trafic de marchandises illicites.

126. Le Groupe d'experts a constaté qu'un homme d'affaires qui est également un politicien influent est un bénéficiaire effectif de premier plan du commerce de civelles dans le pays¹⁴⁴. Cette personne exerce un contrôle direct sur un réseau d'une vingtaine de détenteurs de licences d'exportation, dont certains possèdent plusieurs sociétés, y compris des sociétés-écrans utilisées pour dissimuler l'identité du bénéficiaire effectif final¹⁴⁵.

127. Les membres du réseau de cette personne ont recours à toute une série de tactiques pour préserver leur monopole dans le secteur et se soustraire à la surveillance de l'État. La principale tactique consiste à s'assurer une influence sur des personnes travaillant pour le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles

¹³⁹ Entretien avec un expert en droit maritime et un fonctionnaire des douanes, juin 2025. Voir également https://www.sargassoseacommission.org/storage/Country_presentation_template_Haiti_1.pdf.

¹⁴⁰ Voir https://asmfc.org/wp-content/uploads/2025/01/AmEelBoardSupplemental2Materials_2024SpringMeeting.pdf.

¹⁴¹ Voir <https://cites.org/sites/default/files/documents/F-AC33-40.pdf>.

¹⁴² Entretien avec deux fonctionnaires des douanes et un analyste commercial, novembre 2024.

¹⁴³ Entretien avec un journaliste d'investigation, un expert en droit de l'environnement et deux analystes politiques, mai 2025. Voir également <https://fcnhaiti.com/exportation-illegale-des-anguilles-lanaepa-attire-lattention-des-autorites-sur-la-contrebande-dans-la-filiere-peche/>.

¹⁴⁴ Entretien avec sept fournisseurs de civelles, trois douaniers, un garde-côte et deux pêcheurs, février et juin 2025.

¹⁴⁵ La dissimulation d'identité est un phénomène courant dans le contexte du blanchiment d'argent et du financement d'activités criminelles. Selon le Groupe d'action financière, la notion de bénéficiaire effectif désigne toute personne physique au nom de laquelle une transaction est effectuée, même si cette personne n'est pas le propriétaire effectif ou légal ou n'exerce aucun contrôle sur le client. <https://www.fatf-gafi.org/content/dam/fatf-gafi/guidance/Guidance-transparency-beneficial-ownership.pdf>.

et du développement rural, y compris parfois par le biais de la corruption¹⁴⁶. Ces fonctionnaires du Ministère jouent un rôle essentiel dans la protection et la promotion des opérations commerciales de la personne en question, y compris la délivrance de permis pour l'exportation de civelles. Le réseau de titulaires de permis est structuré par des liens entre des exportateurs exclusifs de civelles, qui permettent au bénéficiaire effectif d'exercer un contrôle (voir annexe 31)¹⁴⁷.

128. Ce réseau utilise des permis indiquant que le document est conforme aux règlements de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, mais ce document ne contient pas d'informations essentielles telles que le quota d'exportation du pays ou la valeur monétaire de la marchandise (voir annexe 33).

Affaires relatives à l'exportation de civelles

129. Outre les entretiens avec des témoins, le Groupe d'experts a recueilli d'autres éléments de preuve, notamment deux documents relatifs à l'envoi de cargaisons aériennes datés de janvier et de février 2024, détaillant l'exportation de civelles depuis Port-au-Prince par certains des détenteurs de permis exclusifs, dont les cargaisons de civelles ont transité par Miami¹⁴⁸. L'une des cargaisons pesait 9 023 kg et l'autre un total de 10 575 livres (environ 4 796,7 kg). Les deux cargaisons ont été exportées à cinq jours d'intervalle seulement (voir annexe 32). Le Groupe d'experts a contacté les deux compagnies aériennes qui ont transporté les deux cargaisons. L'une d'elles a répondu, mais l'autre n'avait toujours pas répondu au moment de la rédaction du présent rapport.

130. La compagnie aérienne qui a répondu a présenté cinq licences d'exportation délivrées à l'une des personnes appartenant au réseau d'exportation de civelles. Chaque licence prévoyait l'exportation de 50 kg (net) de civelles, soit un total de 250 kg (correspondant aux cinq licences). La compagnie aérienne a également communiqué des copies de la facture de pesage et une facture de son agent de manutention à Port-au-Prince montrant que le titulaire de la licence avait payé 53 788,75 dollars (voir annexe 34) pour les exportations correspondant aux cinq licences (voir encadré ci-dessous).

131. En 2025, les prix à l'exportation des civelles sont restés stables par rapport à 2024, allant de 3,60 à 4,50 dollars par gramme (voir annexe 35). Un gramme contient environ 7 à 10 civelles, selon la taille de celles-ci¹⁴⁹.

Marge bénéficiaire tirée de l'exportation de 250 kg de civelles

Sur la base de la facture figurant dans l'annexe 34 et du prix connu de 4,50 dollars par gramme de civelles à l'exportation, le Groupe d'experts a pu estimer le bénéfice que le détenteur du permis a retiré des 250 kg nets exportés en utilisant les cinq licences.

Bénéfice brut : 250 000 grammes (250 kg) × 4,50 dollars par gramme) =
1 125 000 dollars

¹⁴⁶ Entretiens avec des sources confidentielles, février et mai 2025.

¹⁴⁷ Deux sources confidentielles et un fonctionnaire du Gouvernement chargé du commerce et des finances, mai 2025.

¹⁴⁸ Informations recoupées à partir de six sources confidentielles, dont un témoin oculaire et l'une des compagnies aériennes ayant assuré le transport de fret, novembre et juillet 2025.

¹⁴⁹ Entretien avec deux fournisseurs et un douanier au Cap-Haïtien, février 2025.

Bénéfice net : ce chiffre est calculé en retranchant du bénéfice brut (1 125 000 dollars) les frais de transport (– (53 788,75 dollars) et autres dépenses diverses (3 875 dollars), de la manière suivante :

$$1\,125\,000 - (53\,788,75 + 3\,875) = 1\,067\,336,25 \text{ dollars}^{150}.$$

Le titulaire du permis a donc réussi à échapper à l'impôt et a réalisé un bénéfice d'environ 1 067 336,25 dollars tiré de l'exportation de 250 kg de civelles.

Il ne s'agit-là que d'une seule opération d'exportation réalisée par une personne parmi la vingtaine d'exportateurs qui détiennent des licences d'exportation.

132. Selon deux témoins oculaires et un douanier, des cargaisons de civelles en quantités similaires sont exportées via l'aéroport de Port-au-Prince deux à trois fois par semaine pendant la saison des civelles (septembre à octobre)¹⁵¹. Les principaux acteurs du secteur de la civelle en Haïti opèrent dans le secret afin d'éviter tout contrôle et tout impôt (voir annexe 36).

3. Autres formes de flux financiers illicites

a) Détournement de fonds publics

133. La persistance des délits financiers au sein des institutions de l'État et le blanchiment d'argent en Haïti comptent parmi les principales menaces pour la stabilité socioéconomique du pays et pour l'état de droit¹⁵². Au cours des 20 dernières années, seules deux affaires très médiatisées ont fait l'objet de poursuites judiciaires en Haïti, la dernière en date concernant un inspecteur de la Direction générale des impôts qui a été condamné en novembre 2024 par le tribunal correctionnel de Hinche (département du Centre) à quatre ans de prison pour détournement de fonds publics. Le tribunal a également ordonné la restitution des fonds détournés¹⁵³.

134. Malgré la persistance de l'Unité de lutte contre la corruption dans la conduite de ses enquêtes, plusieurs affaires impliquant de grosses sommes d'argent et mettant en cause des élites économiques et commerciales très influentes n'ont toujours pas fait l'objet de poursuites. Certains des fonds en question sont liés à des secteurs critiques qui sont au cœur de la paix, de la stabilité et des moyens de subsistance des Haïtiens. Ainsi, l'ancien directeur général du Bureau de monétisation des programmes d'aide au développement, Patrick Noramé (voir S/2023/674) et ses collègues ont été accusés d'avoir détourné 124 355 146 de gourdes haïtiennes (2 millions de dollars)¹⁵⁴, qui étaient le produit de la vente de riz donné à Haïti par un autre État pour lutter contre la faim.

135. Plusieurs autres affaires qui ont eu une incidence sur la stabilité du pays concernent Romel Bell, qui a été de 2018 à 2022 le Directeur général des douanes à l'Autorité aéroportuaire nationale, laquelle est vitale pour les opérations liées à l'espace aérien (voir S/2023/674). Détourner les fonds de ces institutions revient à

¹⁵⁰ Un intermédiaire impliqué dans le commerce de civelles a déclaré que le prix du kilo aux points de pêche était d'environ 1,50 dollar. Le coût du transport de 250 kg vers un agent de fret s'élevait à environ 1 000 dollars, et les salaires et l'équipement revenaient à environ 2 500 dollars.

¹⁵¹ Entretien avec un membre de la Chambre de commerce et d'industrie d'Haïti, un douanier et deux sources confidentielles, juin 2025. Voir également https://www.cipc.co.za/?page_id=16055.

¹⁵² Entretien avec deux analystes commerciaux et un responsable de la lutte contre la corruption, avril 2025. Voir également S/2025/418.

¹⁵³ Voir S/PV.9844.

¹⁵⁴ 1 dollar = 63,0213 gourdes (taux de change moyen en 2016).

saboter la sécurité des installations stratégiques¹⁵⁵. Le Groupe d'experts considère que le détournement de ressources publiques, en particulier dans les secteurs qui assurent les moyens de subsistance de base et la sécurité publique, constitue une menace pour la stabilité du pays (voir également annexe 37).

b) Mouvements d'espèces non déclarés à destination d'Haïti

136. Les envois de fonds effectués par les Haïtiens de la diaspora jouent un rôle important dans l'économie et sont souvent transmis sous la forme d'espèces en vrac. Cela tient en partie au fait que la société haïtienne repose largement sur les transactions en espèces en raison de la nature informelle de l'économie du pays, qui représente environ 48 pour cent du PIB national, ce qui en fait la onzième plus grande économie informelle au monde¹⁵⁶, le nombre de détenteurs de comptes bancaires étant limité.

137. Malgré ces enjeux, les moyens de subsistance des Haïtiens sont en partie financés par l'augmentation des transferts de fonds émanant des Haïtiens qui vivent à l'étranger¹⁵⁷. En République dominicaine et aux Bahamas, les migrants haïtiens représentaient la principale nationalité dans les cas de saisie d'espèces pour défaut de déclaration aux points de sortie ou pour activités suspectes de transfert d'espèces, y compris des montages financiers (*smurfing*)¹⁵⁸. Les autorités bahamiennes ont informé le Groupe d'experts que, suite à la saisie dans un aéroport haïtien, en mars 2025, d'un montant de 100 000 dollars provenant des Bahamas¹⁵⁹, les deux pays ont collaboré dans les enquêtes et ont renforcé leurs mécanismes de contrôle.

138. Les États-Unis ont enregistré le plus grand nombre d'interceptions de devises non déclarées ou illicites circulant entre Haïti et les États-Unis, pour un montant total de 3 473 988 dollars (de janvier 2022 à juin 2025). Sur les 109 saisies, seules trois (correspondant à un montant total de 58 192 dollars) concernaient l'entrée de devises aux États-Unis (voir annexe 38).

c) Désorganisation des chaînes d'approvisionnement en produits de base

139. La violence des gangs et les trafics transfrontaliers continuent de perturber l'approvisionnement en biens et services de base dans l'ensemble du pays. Le Groupe d'experts met en avant deux des nombreux effets de cette situation sur l'économie.

Trafic transfrontalier

140. Pour lutter contre les réseaux de trafiquants transfrontaliers, mettre un terme au commerce illicite (voir S/2024/704) et maximiser la collecte des impôts, le Ministère de l'économie et des finances a publié une circulaire datée du 25 mars 2025 demandant aux douanes de ne pas recevoir les marchandises en provenance de l'étranger transitant par la République dominicaine, et d'utiliser au lieu de cela les ports maritimes haïtiens. Le Groupe d'experts a constaté que cette mesure n'avait pratiquement aucun effet (voir annexe 39).

¹⁵⁵ Entretien avec un haut fonctionnaire des douanes, juillet 2025.

¹⁵⁶ Entretien avec un analyste financier et deux banquiers, avril 2025. Voir également <https://www.worldeconomics.com/National-Statistics/Informal-Economy/Haiti.aspx>.

¹⁵⁷ Entretien avec un analyste financier du Ministère de la planification et de la coopération externe, juin 2025. Voir également <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2025/English/Ihtica2025002-print-pdf.ashx>.

¹⁵⁸ Tables rondes avec les autorités des deux pays en février et en juin 2025. En République dominicaine comme aux Bahamas, seuls les montants supérieurs à 10 000 dollars doivent être déclarés à la sortie du pays.

¹⁵⁹ Voir <https://haitiantimes.com/2025/03/04/flight-attendant-escapes-from-cap-haitien-airport/>.

Blocage de la route Port-au-Prince – Mirebalais – Cap-Haïtien

141. Les attaques contre les infrastructures sociales de Mirebalais, notamment un commissariat de police, un hôpital, une prison et des commerces, ont témoigné de l'intensité de la violence des gangs à l'encontre des centres sociaux et économiques¹⁶⁰. Mirebalais se trouvant sur la route qui relie Port-au-Prince, Cap-Haïtien et Belladère, la plupart des activités ont été interrompues lorsque des gangs ont attaqué la ville en mars et en juin 2025¹⁶¹.

142. Depuis mars 2025, la plupart des transporteurs routiers acheminant des marchandises entre Port-au-Prince et Cap-Haïtien ont soit cessé leurs activités soit choisi d'utiliser la voie maritime pour accéder au département du Nord et aux départements voisins. En particulier, les entreprises de transport de produits pétroliers acheminant du carburant vers Cap-Haïtien sont des cibles de premier choix et n'ont plus que deux options : payer des frais d'extorsion élevés aux gangs de Mirebalais ou payer des frais élevés pour transporter le carburant par voie maritime¹⁶². Quelle que soit l'option choisie, ces coûts se sont répercutés sur le consommateur, ce qui a entraîné une hausse des prix des carburants à la pompe (voir également annexe 40).

III. Recommandations

143. Le Groupe d'experts sur Haïti adresse au Conseil de sécurité les recommandations suivantes :

- a) Demander aux autorités haïtiennes de présenter au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2653 (2022) concernant Haïti un rapport annuel sur la mise en œuvre du régime de sanctions en Haïti ;
- b) Conformément au paragraphe 13 de la résolution 2699 (2023), demander à la Mission multinationale d'appui à la sécurité d'aider les autorités nationales à faire respecter l'embargo sur les armes imposé par l'ONU ;
- c) Exhorter les États Membres à fournir à la Mission multinationale d'appui à la sécurité les ressources nécessaires pour appuyer les efforts de la Police nationale d'Haïti et des douanes haïtiennes dans la mise en œuvre de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU, en particulier pour ce qui est de sécuriser leur accès aux ports d'entrée et de détecter et interceper les armes et les munitions illicites qui entrent et sortent d'Haïti ;
- d) Exhorter les États Membres à contribuer financièrement à la Mission multinationale d'appui à la sécurité et à renforcer ses capacités afin de permettre l'extension de son déploiement dans les départements de l'Ouest, de l'Artibonite et du Centre ;

144. Le Groupe d'experts sur Haïti adresse au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2653 (2022) concernant Haïti les recommandations suivantes :

- a) Poursuivre l'examen des exposés des motifs et des autres informations y relatives communiqués par le Groupe d'experts en 2023, en 2024 et en 2025 et mettre

¹⁶⁰ Entretien avec un agent de la Police nationale d'Haïti et un analyste d'affaires, mai 2025. Voir également : <https://www.rfi.fr/en/international/20250404-gangs-tighten-grip-on-key-towns-in-haiti-as-violence-and-protests-escalate>.

¹⁶¹ Entretien avec un distributeur de produits pétroliers, juillet 2025. Voir également <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31809>.

¹⁶² Entretien avec un membre de l'Association nationale des distributeurs de produits pétroliers et un ancien membre de la Chambre de commerce, juin 2025.

à jour la liste des personnes désignées en application de la résolution 2653 (2022) du Conseil de sécurité, selon qu'il convient ;

b) Demander aux autorités haïtiennes de nommer une personne référente pour la coordination de la mise en œuvre du régime de sanctions de l'ONU en Haïti et inviter cette personne à rencontrer le Comité pour faire le point sur les avancées réalisées et les difficultés rencontrées ;

c) Encourager les États Membres à renforcer les capacités de la Police nationale d'Haïti et des Forces armées d'Haïti en les dotant de ressources adéquates pour lutter contre les gangs, notamment sous la forme d'équipements et de formations connexes, nécessaires aux opérations, des moyens aériens tels que des hélicoptères, de bateaux pour les garde-côtes, de véhicules tout-terrain et de motocyclettes ;

d) Demander au gouvernement haïtien de s'employer avec les organismes humanitaires compétents à améliorer le cadre légal et réglementaire régissant l'usage de la force, y compris l'utilisation de munitions rôdeuses (drones explosifs), en pleine conformité avec le droit international des droits humains ;

e) Encourager le Gouvernement d'Haïti, avec le concours des organisations régionales concernées et d'autres partenaires, à établir des canaux formels de communication et d'échange d'informations avec les États Membres de la région afin de renforcer la collaboration pour lutter contre la criminalité transnationale organisée et d'autres menaces pour la sécurité ;

f) Demander au Gouvernement d'Haïti, avec le soutien des partenaires nationaux et internationaux, de rendre pleinement opérationnelles les deux unités judiciaires spécialisées créées en 2025 – l'une chargée de la lutte contre les crimes commis en masse, y compris les violences sexuelles, et l'autre de la lutte contre la criminalité financière – en veillant à ce qu'elles soient dotées d'un personnel dûment sélectionné et à ce qu'elles bénéficient de l'autonomie nécessaire et d'un financement adéquat pour fonctionner de manière efficace ;

g) Demander au Gouvernement d'Haïti, avec le concours des organismes humanitaires concernées, de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie efficace de protection et des solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays ;

h) Encourager Haïti à adhérer à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction et à adopter ensuite des lois et des structures réglementaires appropriées en conformité avec ses protocoles qui régissent l'exploitation et le commerce des civelles.

Contents

Annex 1: Methodology	41
Annex 2: Table of correspondence sent and received by the Panel from October 2024 to August 2025 ..	42
Annex 3 – Areas under gang control and influence in the West, Centre and Artibonite departments ...	43
Annex 4 - Profiles of main gangs within the Viv Ansanm alliance - as of July 2025	45
Annex 5 – Parallel system of governance in Carrefour commune by Ti Bwa gang	49
Annex 6: Viv Ansanm assaults against Kenscoff commune	52
Annex 7: Viv Ansanm's attacks in the Centre department	59
Annex 8: Other human rights violations	65
Annex 9: Statistical data on human rights violations. January – June 2025	72
Annex 10: IDPs following recent gang attacks in the department of Artibonite	77
Annex 11: IDPs following recent gang attacks in the municipality of Mirebalais	78
Annex 12: IDPs following recent gang attacks in the municipality of La Chapelle	79
Annex 13: IDPs following recent gang attacks in the municipality of Petite Rivière de l'Artibonite ...	80
Annex 14: IDPs following recent gang attacks in the Centre Department	81
Annex 15: Internally Displaced Persons from the Metropolitan Area of Port-au-Prince	82
Annex 16: Migration, Deported/Returnees, Refugees and IDPs	83
Annex 17: Comparison of satellite imagery before and after Viv Ansanm attack on the Bernard Mevs Hospital in December 2024	88
Annex 18: Gran Grif gang attack to Petite-Rivière de l'Artibonite, 14 March 2025	90
Annex 19: Christ-Roi residents flee gangs launching an assault on Delmas 30 and Christ-Roi, 17/03/2025	91
Annex 20: Furcy Police Station under the control of armed gangs from Viv Ansanm coalition, 9 May 2025	92
Annex 21: Seizures of UAVs in Haiti	93
Annex 22: The role of Magalie Habitant	95
Annex 23: Seizures conducted on their way to Haiti or at Haitian ports of entry since the creation of the sanctions regime in October 2022	96
Annex 24: Cases of illicit arms trafficking being prosecuted in the United States	98
Annex 25: Diversion of ammunition from Dominican stockpiles and onward transfer to Haiti : the case of Mirebalais 5.56x45mm ammunition	99
Annex 26: Diversions of firearms and ammunition from national stockpiles	100
Annex 27: Proliferation of firearms outside Haiti	101
Annex 28: Haitian northern region	102
Annex 29: A map showing the breeding zone (Sargasso Sea) and the spread of American glass eels with the water currents from their spawning area in the Sargasso Sea	103
Annex 30: Traces of Haiti's elvers on the international markets	105

Annex 31: How the elvers supply chain operates	106
Annex 32: Copies of two freight documents relating to elvers exported out of Haiti on 31 January and 5 February 2024	109
Annex 33: A copy of one of the permits used by one of the 20 exporters of elvers in 2024	112
Annex 34: A copy of the invoice showing the payment of \$53,788.75USD to the airline's handling agent as freight costs for the export of elvers by one of the 21 permit holders	114
Annex 35: A snapshot of the 2025 prices of elvers sourced from Haiti, as of 22 July 2025. These prices showed no significant changes from 2024	115
Annex 36: Discontent against eel monopoly	117
Annex 37: A summary of selected cases that are publicly available, relating to diversion of public funds	118
Annex 38: CBP data on bulk cash intercepted leaving and entering the United States from/to Haiti (January 2022 to June 2025). As shown, the bulk of the cash related to outbound movements	121
Annex 39: A copy of the circular issued by the Ministry of Economy and Finance instructing the Customs not to allow the entry into Haiti of merchandise transiting via the Dominican Republic through the land border so as to combat cross-border trafficking	122
Annex 40: Impact of increased extortion by gangs	124

Annex 1: Methodology

Methodology and Opportunity to Reply

The Panel adopted a decision rule of consensus, meaning that all members of the Panel were required to agree on the text, findings and recommendations of the report. However, if any member of the Panel had a difference of opinion or reservation, the report could still be adopted by a majority vote of three out of four members.

The Panel reviewed social media and other open sources, but no information was used as evidence unless it could be corroborated by multiple independent sources. This was done to ensure that the information was reliable and met the highest achievable standard of proof.

The Panel provides individuals and entities recommended for sanctioning the opportunity to reply. This gives individuals the opportunity to present an alternative narrative and to provide concrete and specific evidence in their support.

The Panel's methodology for the opportunity to reply is as follows:

1. Providing an individual with an opportunity to reply should be the norm.
2. An individual may not be given the opportunity to reply if the Panel concludes, based on their own assessment, that there is a risk that by doing so it would:
 - a) Result in the individual destroying evidence, tampering with a witness or moving assets if they receive advance notice of a possible recommendation for designation;
 - b) Restrict the Panel's further access to places or vital sources;
 - c) Endanger Panel sources or Panel members;
 - d) Jeopardise humanitarian access for humanitarian actors in the field including the United Nations or any other local or international organizations; or
 - e) For any reason that is clearly justified by the circumstances.

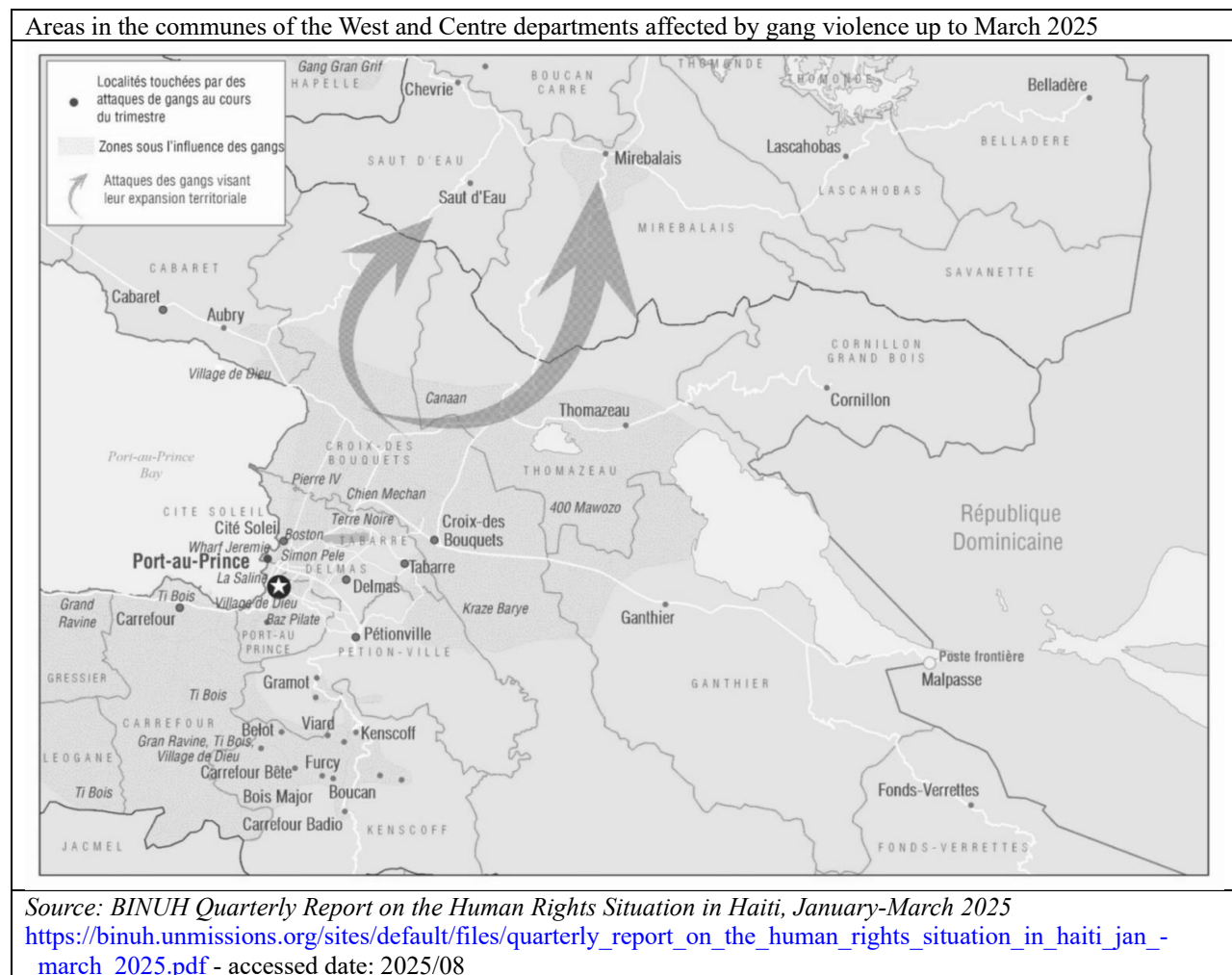
After an individual or entity is designated by the Sanctions Committee, it is possible to request a de-listing process through the mechanism established by the Sanctions Committee.¹⁶³

¹⁶³ See <https://www.un.org/securitycouncil/sanctions/2653/guidelines> and see also <https://main.un.org/securitycouncil/en/sanctions/2653/materials/procedures-Delisting>

Annex 2: Table of correspondence sent and received by the Panel from October 2024 to August 2025

Member State	Number of letters sent	Info fully supplied	Info partially supplied	No information provided	No answer	NA/visit accepted
Bahamas	1	1				1
Brazil	1	1				
Chile	1				1	
Dominican Republic	4	3				1
Jamaica	1	1				
Haiti	1				1	
Panama	1		1			
United States	3		1	2		
Company	Number of letters sent	Info fully supplied	Info partially supplied	No information provided	No answer	NA
Freight company 1	1	1				
Freight company 2	1				1	

Annex 3 – Areas under gang control and influence in the West, Centre and Artibonite departments



The boundaries and names shown, and the designation used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations

Expansion of gang control in the Centre and Artibonite departments



Source: OHCHR Report - Intensification of criminal violence in lower Artibonite, Centre Department and regions located east of the metropolitan area of Port-au-Prince", July 2025
 Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community
<https://www.ohchr.org/en/documents/country-reports/ohchrbinuh-flash-report-events-kenscoff> - accessed date 2025/08

The boundaries and names shown, and the designation used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations

Annex 4 - Profiles of main gangs within the *Viv Ansanm* alliance¹⁶⁴ - as of July 2025

Viv Ansanm has no single leader or structured chain of command. Each gang composing the alliance maintains its own chain of command and interests as shown in the table below. Jimmy Chérizier's (alias "Barbeque" – HTi.001) is not the leader but rather its spokesperson.

The number of members composing each gang is difficult to estimate, since there is no clear data on gang casualties or members recruited. Assessments on manpower across sources are also widely diverse.

<i>Viv Ansanm</i> - HTe.002			
Gang / Leader(s)		Locality	Criminal activity ¹⁶⁵
Delmas 6 Jimmy Chérizier alias Barbeque (HTi.001) <i>Viv Ansanm</i> 's spokesperson		Delmas (4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 19, 20, 22, 24, 30, airport crossroad)	Murder, robbery, destruction of property, hijacking of goods and trucks, extortion, arson, arms and ammunition trafficking.
Belekou Following the killing of Iskar Andrice in 2023, Bendy Verdado is the current leader		Belekou, Cité Soleil commune	Murder, robbery, extortion, rape, hijacking of goods and trucks, extortion on trucks in/out Varreux terminal, arms and ammunition trafficking.
Ti Bwa Christ-Roi Chery alias Chrisla		Ti Bois, Fontamara and Carrefour (excluding Mariani). Ti Bwa has about 13 cells in Carrefour	Murder, robbery, hijacking of goods and trucks, extortion, targeted assassinations, rape ¹⁶⁶ , drug trafficking, arms and ammunition trafficking.
La Saline	Krache Dife Jean Gardy alias Pece Pim Pim	Downtown Port-au-Prince, Rues (St-Martin, Tiremasse, des Fronts Fort, des Remparts, Monseigneur Guilloux, du Quai, Pétion, du Peuple, du Centre, Montalais, St Laurent, Houille, Bonne Foi, Dr Aubry, Pavée, Macajou, Borgella, des Césars, des Miracles, des Caserne), St-Joseph, Bas Bel-Air, Delmas 2	Robbery, rape, kidnapping (in Delmas 19, 31, airport crossroads), murder, destruction of property, extortion, hijacking of trucks and goods, arson, arms and ammunition trafficking.
	Gang de La Saline Junior Bonheur alias Bout Janjan (escaped from prison on 2 March 2024)	La Saline, Aviation, Nan Charbon, part of Grand Rue	Robbery, murder, hijacking of trucks and goods, extortion, rape, arms and ammunition trafficking.

¹⁶⁴ This Annex is based on interviews conducted from 2023 to 2025 with people living in gang-controlled areas, gang and political analysts, representatives of foreign intelligence agencies, HNP officers and analysts, government representatives and confidential reports.

¹⁶⁵ This column includes main criminal activities that each gang has committed over the years.

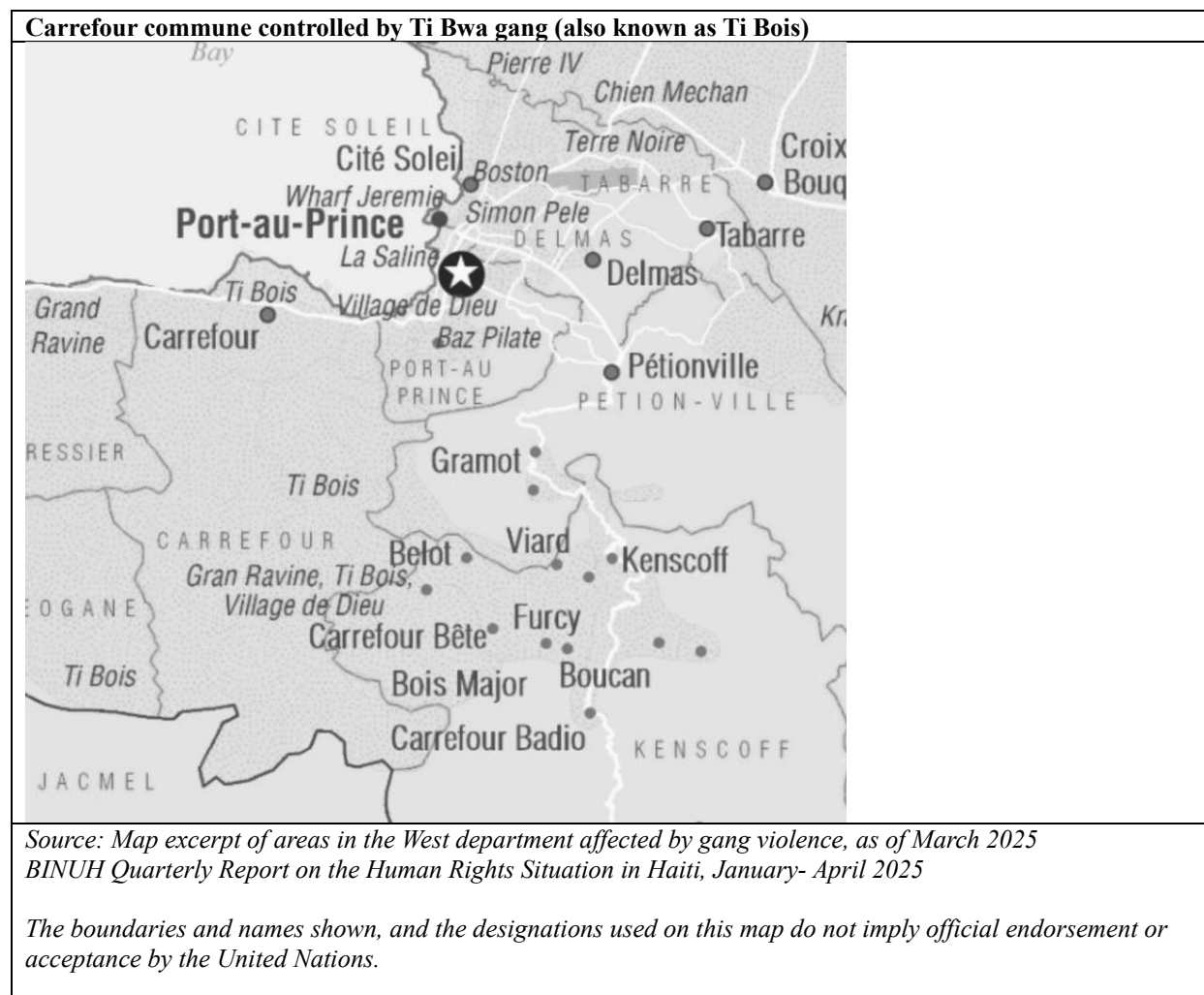
¹⁶⁶ Although Chrisla prohibits his gang members to rape, acts of sexual violence are reported.

Gang de Pierre VI alias Obama	Duvivier, Cité Soleil, Pierre VI	Robbery, ransoming, hijacking of goods and trucks, extortion, arms and ammunition trafficking.
Simon Pelé Stevenson Albert alias Djouma (escaped from prison on 2 March 2024)	Simon Pelé, Cité Soleil commune	Murder, arson, rape, robbery, hijacking of goods and trucks, arms and ammunition trafficking.
Boston Mathias Saintil	Boston and Carrefour Drouillard	Murder, arson, rape, robbery, hijacking of goods and trucks, arms and ammunition trafficking.
Baz Pilate Ezechiél Alexandre alias Ze (escaped from prison on 2 March 2024)	1st and 2 nd Avenues, Bolosse to Cité Eternel, 2 nd and 3 rd ruelle Cité-Plus (in 3 rd Circumscription), and part of Carrefour-Feuilles	Murder, robbery, rape, hijacking of goods and trucks, ransoming, targeted assassinations, drug trafficking, arms and ammunition trafficking.
Chen Mechan Claudy Célestin alias Stevenson Pierre alias Chen Mechan Claudy Célestin is a dismissed civil servant of the Ministry of the Interior	Santo 1 to Santo 19, Marin, and Shadda districts in the commune of Croix-de-Mission and Butte Boyer in the commune of Tabarre. Control parts of RN1	Murder, robberies, extortion, arms and ammunition trafficking.
Fort Dimanche After Mesidye was killed, Resan is the current leader	Fort Dimanche	Hijacking, robbery, rape, extortion, arms and ammunition trafficking.
Gang de Tokyo Wooddensley Saintilaire alias Chalè	Tokyo, Delmas 2	Hijacking, robbery, rape, extortion, arms and ammunition trafficking.
Terre Noire Jonel Catel (escaped from prison on 2 March 2024)	Terre Noire, Cité Soleil et Carrefour Drouillard	Robbery, hijacking of goods and trucks, extortion, rape, arms and ammunition trafficking.
Les Argentins Kempes Sanon	Haut Bel-Air, Fort National, Solino, and attacks in Nazon, Christ-Roy and Delmas 30	Kidnapping (from airport crossroads, Delmas 19, 33, 41, 47, 75), extortion, hijacking of goods and trucks, robbery, rape, murder, arson, arms and ammunition trafficking.
Kraze Barye Vitelhomme Innocent (HTi.005)	Tabarre commune (Torcel, Pernier and Haut Tabarre)	Murder, drug trafficking, kidnapping, rape, robbery, spoliation of land, theft and sale of houses, hijacking of vehicles, extortion, arms and ammunition trafficking.

5 Second Johnson André alias Izo (HTi.002) Emmanuel Solomon alias Manno	Bicentenaire, the area from Rue Champs de Mars up to Village-de-Dieu, and part of Martissant (from 2B, in front of the police sub-station up to Martissant 4, until the coast), and zone Bas Peu de Chose (Rues Nicholas, Cameau, Alerte, Chavannes) and Rue Saint-Honore (downtown Port-au-Prince) The bay of Port-au-Prince (port Lafito, Cimenterie and les Moulins d'Haiti, including Source Matelas and Titanyen). Checkpoints in Downtown Port-au-Prince (Rue des Casernes, Rue Pavée, Route de la République, Bicentenaire, Portail Leogane, Route Dehoux, Rue de la Réunion, Rue Monseigneur Guilloux)	Murder, drug trafficking, kidnapping, vehicle theft, rape, robbery, spoliation, hijacking of trucks and goods, arson, arms and ammunition trafficking.
Grand Ravine Bougoy Killik Tigress Renel Destina alias Ti Lapli (HTi.003)	From 5th Avenue Bolosse via Martissant (1, 3, 5, 7,9,11,13,15,17,19, 21,23), habitation Le Clerc, Fort-St Clair, Route des Dalles, until Grand Ravine, RN2; Mariani 2 until entry of Leogane, (Carrefour commune); Gressier commune, part of Carrefour Feuilles. Checkpoints in DOWtown Port-au-Prince (Cemetery, Carrefour-Feuille, Rue Magloire Ambroise, Rue Edmond Paul, Rue Alerte, Avenue Christophe, Rue Capois, Place Jeremie), Pacot	Murder, kidnapping, rape, robbery, spoliation, hijacking of trucks and goods, drug trafficking, arms and ammunition trafficking.
400 Mawozo Wilson Joseph alias Lanmo San Jou (HTi.004) Germine Joly alias Yonyon (sentenced to 35 years imprisonment in the United States)	Croix-des-Bouquets (except Canaan), La Tremblay, Dargout, Cottard, Papaye, Meyer, Thomazeau, Lilavois (access to Meyer), Ganthier, Mirebalais, Saut d'Eau, La Chapelle Also operates along the RN8 that connects Port-au-Prince with the border point of Jimaní.	Kidnapping, trafficking of drugs and weapons, spoliation, murder, rape, armed robbery, vehicle theft, hijacking of goods, summary executions, arms and ammunition trafficking.
Canaan (also known as Taliban) Jeff Larose alias Jeff	Canaan, Onaville, Jerusalem, Corail, Rosemberg, Lilavois, Bon Repos, Mirebalais, Saut d'Eau, La Chapelle	Kidnapping, land appropriation, rape, home burglary, hijacking of goods and vehicles, ransoming, murder, drug trafficking, arms and ammunition trafficking.
Wharf Jérémie Micanor Altès alias Monel Felix	Wharf Jérémie, La Saline, Fort Dimanche	Murder, robbery hijacking of goods and trucks, extortion, arms and ammunition trafficking.
Gran Grif (also known as Savien gang - HTe.001) Luckson Elan alias General Luckson	Petite Rivière de l'Artibonite, Savien, Liancourt, Pont Sondé, Carrefour Paye, Moreau Drouet, Hatte, Patchwal Controls part of RN1, and the secondary road 11, from Pont Sondé to Mirebalais, on Morne Pierre Paul and Chandelle, Liancourt commune	Murder, rape, robbery, destruction of property, hijacking of trucks and goods, violence against civilian population, kidnapping land spoliation, arms and ammunition trafficking.

Kokorat San Ras Benji (brother of Ferdens Tilus alias Meyer, killed on 19 July 2025)	La Croix Périsse, Commune de l'Estère, Ti Bwadam, Gros Morne Controls parts of the RN1 and of the RN5, linking the Bassin-Bleu and Gros-Morne communes	Murder, robbery, rape kidnapping, hijacking of trucks and goods, arms and ammunition trafficking.
--	--	--

Annex 5 – Parallel system of governance in Carrefour commune by Ti Bwa gang



Since February 2024, the Ti Bwa gang, headed by Christ-Roi Chery (alias « Chrisla »), controls the commune of Carrefour (see Panel's final report S/2024/704).

Persistent armed confrontations between gang members and police officers since late May 2023, and attacks on two police stations, mid-May 2024, deprived the commune of police presence (see S/2024/704). Confidential sources stated that Chrisla holds a list of police officers whom he intends to kill, after having already executed many¹⁶⁷.

At least two armed gang members are placed in the entry of each neighborhood of the commune of Carrefour. Ti Bwa possesses sophisticated weapons including 5.56x45mm, 7.62x39mm and 50. caliber rifles, as well as drones. Several children are also part of the gang¹⁶⁸.

The area has not been attacked by Task Force drones and the commune remains a safe haven for *Viv Ansanm* gangs. Gang leaders, such as Izo, Barbeque and Ti Lapli, move freely and occasionally lodge in the commune, while wounded gang members search for medical assistance at a hospital in one of its neighborhoods. 5 Segond, Grand Ravine and Ti Bwa gangs even organized Carnival festivities in the commune, on 3 March 2025 in a clear sign of defiance and total control.

¹⁶⁷ Interview with confidential source, July 2025.

¹⁶⁸ *Idem*.



In December 2024, as part of the celebrations for the anniversary of Charlemagne Dorin (alias “Ti Bébè Bougòy”), leader of the 103 Zombie group of the Grand Ravine gang (see S/2024/704), Ti Lapli, Izo, Lanmo San Jou and Barbeque staged a show of force with over thirty vehicles in Carrefour¹⁶⁹. Although Carrefour is seen as a refuge, by many IDPs from areas like Solino, Carrefour-Feuilles, Bas Delmas, and Cité Soleil¹⁷⁰, several witnesses that had recently fled Carrefour told the Panel about the increased gang violence imposed by Chrisla and his men over the neighbourhoods.

Behind an apparent normalcy in the commune lies a parallel system of gang governance which replaced public authority. For instance, in Carrefour, the economy is heavily reliant on the informal sector, in which owners of informal businesses and traders are forced to pay taxes to Chrisla. In addition, he owns a gas station, from which local traders regularly buy fuel¹⁷¹.

He also significantly impacts the education sector. On 30 June 2025, national exams were held under his gang oversight with the tacit acceptance of education authorities. An alleged agreement involved paying Chrisla for the holding of the exams, on the condition that his armed men participate in their surveillance. Public schools are also obliged to pay taxes to gang members¹⁷². Additionally, as other gang leaders (see Panel’s final report S/2023/674), Chrisla runs a parallel justice system, imposing rules and punishments, that can involve torture, arrests in “his prison” and death.

In late April 2025, a reported agreement with a commission lifted the full three-day shutdown - that paralyzed schools, public services, and businesses - imposed by Chrisla across the commune, as he was trying to impose a relative as the mayor

¹⁶⁹ Interview with confidential sources, 2025.

¹⁷⁰ Interview with confidential sources, 2025.

¹⁷¹ *Idem*.

¹⁷² *Idem*. See also: <https://gplmedialibre.com/2025/06/30/examens-officiels-a-carrefour-quand-letat-compose-sous-la-protection-des-gangs-armes/>

of the commune¹⁷³. Further, on 20 June 2025, Chrisla led a public demonstration, where residents and armed men marched together, ironically calling for peace, while condemning the use of explosive drones against gangs and calling for the TPC to step down¹⁷⁴.

Chrisla's de facto control of Carrefour is reportedly backed by several political and economic actors to suppress the rise of people's movements, notably in view of elections, and control the movement of goods throughout the area – including drugs, fuel and eels – as Carrefour is strategically located in the southern gateway out of Port-au-Prince¹⁷⁵.

¹⁷³ UNPOL report, April-May 2025, Interviews with confidential sources and interview with gang analyst, May 2025.

¹⁷⁴ See also:

<https://vantbefinfo.com/haiti-securite-a-carrefour-les-gangs-mobilisent-ironiquement-la-population-pour-reclamer-la-paix/>

¹⁷⁵ Confidential sources, April and July 2025.

Annex 6: *Viv Ansanm* assaults against Kenscoff commune

The rural and mountainous commune of Kenscoff remains an important source of agricultural produce in Haiti and holds strategic significance as a critical alternative route linking the West department and the southeast of the country, bypassing the gang-controlled National Road 2 (RN#2) (see [S/2025/356](#)). It has five communal sections and borders the communes of Pétiön-Ville (to the North and South); Carrefour (to the North and West); Belle-Anse and Marigot (South); Croix-des-Bouquets (East), and Jacmel (West)¹⁷⁶.

From January until April 2025 at least five major attacks were recorded by the authorities of Kenscoff as follows:¹⁷⁷

First major attack

On 27 January 2025, gangs from *Viv Ansanm* (Grand Ravine, 5 Segond and Ti Bwa¹⁷⁸) launched a major assault against Kenscoff. Aiming to taking over the city centre, gang members first arrived in Carrefour Berthe, then crossed over to the bushes to reach Berly, before entering Godet, about 5 km from Belot, where they looted and burnt houses and vehicles and murdered farmers. Dispatched to the scene, the police slowed their advance, and gang members returned to Carrefour Berthe and surrounding areas, including Quiquoit, Bois Major, Ti Place, Tête Morne, Prévite, Saint Antoine, Débauché, Boucanbou, Kay Bèt, Lafontan, Tet Bawèt, La Source and other localities. Gang members massacred peasants, burned their houses and kidnapped people. They stole local crops and livestock, and made incursions to new places, leaving behind bodies and wounded people as they retreated¹⁷⁹.

According to a UN report on the attacks, between 28 January and 4 February 2025, renewed fighting occurred in Belot between security forces and members of the Ti Bwa gang, originating from Beli. While police operations forced gang members to retreat towards Bois Major, on 3 February 2025, the 400 Mawozo gang deployed a hundred men in support of Grand Ravine, Ti Bwa, and 5 Segond gangs¹⁸⁰.

Second attack

Passing through Nan Panyol, gang members from 400 Mawozo, Grand Ravine, Ti Bwa, and 5 Segond invaded the Teleco site, in the locality of Obléon - housing telecommunications antennas and infrastructure – in the early hours of 16 February 2025. The location also serves as a base for the Haitian (FAd'H) and the Protected Areas Security Brigade (BSAP). One FAd'H officer and two BSAP agents were killed, as well as a mother and her young son, who were burned on the spot. Several people were kidnapped. In several areas, homes were ransacked and set ablaze, and residents and livestock killed. The police arrived at the scene, driving off the attackers and freeing the hostages.

Third attack

On 3 March 2025, gang members advanced, attacking the population of Carrefour Badio, where they set up a base, not far from Furcy, on the road leading to the southeast of the country. Two residents were kidnapped. From there, they used motorbikes for back-and-forth travels between Kafou Badio and Nan Fleurant, in the Nouvelle Touraine communal section. On 20 March 2025, they set fire to equipment belonging to the Ministry of Public Works, Transport and Communications that had been made available to the town hall for the development of the road leading to the southeast of the country.

Fourth attack

On 24 March 2025, the localities of Boukan and Depanse – opposite Thomassin 48, a neighborhood on the mountainside south of Pétiön-Ville – were awakened by shootings. Gang members killed, kidnapped and injured residents and looted and burned houses.

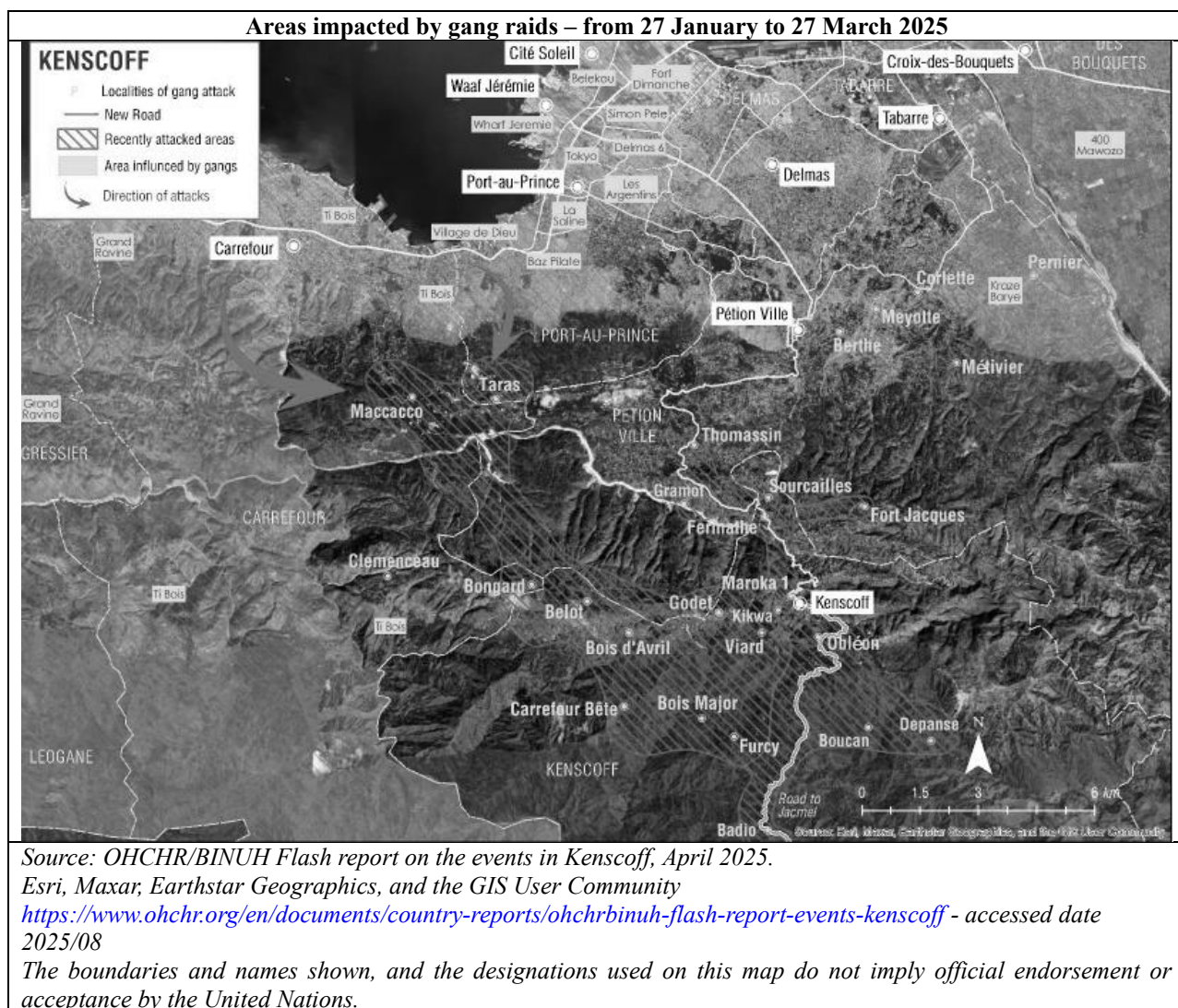
¹⁷⁶ Confidential document, April 2025.

¹⁷⁷ Interviews with local authority, July 2025 and confidential document, April 2025.

¹⁷⁸ Interview with gang analyst, 2025.

¹⁷⁹ Interviews with gang analyst and local authority, 2025 and confidential document, April 2025.

¹⁸⁰ OHCHR/BINUH Flash report on the events in Kenscoff, April 2025. See: <https://www.ohchr.org/en/documents/country-reports/ohchrbinuh-flash-report-events-kenscoff>.



OHCHR Report - Intensification of criminal violence in lower Artibonite, Centre Department and regions located east of the metropolitan area of Port-au-Prince”, July 2025

Fifth attack

On 11 April 2025, at around 3 a.m., three vehicles belonging to the HNP were set on fire by gang members based in Belot, who had already set fire to part of the Hotel Le Montcel during the previous week, and a luxury residence in the area. Several people were injured, one police officer went missing, while three vehicles were set on fire and weapons and ammunition seized by gang members. While police operations were at standstill, gangs took control of the communal sections of Bongard (including Kafoubet, Quicroit, Belot, Nan Koupi, Depanse), Sourcailles (Kafou Badjo, Mon Kavri, Mòn Zonbi, Ti Riyobe), and of the road leading to the southeast, in the Timisca-Kajak section of the Nouvelle Touraine communal section. As they move along, they continued to kill farmers and burn houses. Occasional reports of kidnapping have surfaced, with ransom demands reaching significant amount.

In Belot, they looted and burned the homes of several residents and set fire to one of the country's ecological and tourist heritage sites called Montcel. Localities such as Toujo, Anba Jaden, Lazontière, Viard, which are very close to the city centre were attacked.

Persistent attacks and estimated 60% of Kenscoff under gang control

On 9 May 2025, gangs attacked the Furcy police station, which was later retaken by security officers, but finally burnt by gang members, mid-July 2025¹⁸¹; which highlights the urgent need of consolidating any gains with security operations.

During the night of 2 to 3 August 2025, armed men broke into an orphanage in Tèt Bwapen locality, kidnapping eight people, including a three-year-old child and a caregiver for people with reduced mobility. At the time of writing, they had not been released¹⁸².

The security situation deteriorated further on the morning of 7 August 2025, while gang members ambushed an MSS/HNP patrol in Kenscoff, setting on fire two MSS armoured vehicles and wounding three MSS officers. A few days later, in the night of 12 to 13 August 2025, an HNP armoured vehicle was immobilized in a trench created by gang members and was later set ablaze. Consequently, two police officers were killed and four rifles, two handguns, several magazines, ammunition, bulletproof vests, and other items were stolen, which Izo 2 – a leader of the 5 Second gang in Kenscoff – displayed in a video¹⁸³.

While attacks persist at the time of the drafting, estimations suggest at least 60% of Kenscoff is under gang control. As of July 2025, the gangs created a stranglehold on the town of Kenscoff by controlling the roads leading to Kenscoff from Carrefour to Clemenceau, Belot, Bongard, Depense, Nan Croupi and Godet, up to Viard, which is still held by the HNP. The gangs also control Carrefour Badio on the road leading to Seguin, Furcy and Obleon¹⁸⁴.

Gang strategies

In preparation for the assaults, gang members received information from residents in the area (antennas), who served as guides during field recognition visits for each group of about a dozen gang members. Gang cells were set up every few meters, for one cell to support another. Weapons and ammunition were transported in rucksacks or hidden in water and fuel cans, moved through the hills on the backs of donkeys or motorcycles, and hidden in abandoned houses, close to the targeted locations¹⁸⁵.

Gang members started infiltrating Kenscoff through nearby areas. According to residents, within a few days, their numbers had risen from just a few dozen to a thousand individuals. Gang members have proven to be well-prepared and well-advised. They are encouraged to fight using local drugs and through financial compensation. After combats, they must bring back their weapons; otherwise, they are killed. In each gang unit, one or two individuals are equipped with gasoline and Molotov cocktails to destroy and burn properties¹⁸⁶.

In July 2025, two gang hideouts have been dismantled in Kenscoff, including one nearby the police station, where gang members had dug several internal walls to communicate with the exterior. These houses were run by women who bring in gang members at night¹⁸⁷. Gang members mostly attack during nighttime¹⁸⁸.

Delayed government response and HNP operations hindered by limited means

According to local authorities and residents, the commune is bearing the cost of institutional inaction. Since 2021, a Council Commission has continuously raised security concerns to relevant authorities, besides proposing a security plan, comprising the establishment of police stations, the deployment of police units and the enhancement of police operational capacity – yet with limited response¹⁸⁹.

¹⁸¹ UNPOL reports and interview with gang analyst, 2025.

¹⁸² Interviews with local authority and on-ground source, August 2025.

¹⁸³ Interviews with local authority, gang analyst, on-the-ground source, August 2025. Video on file with the Panel.

¹⁸⁴ Interviews with local authority and on-ground source, July 2025 and confidential document, April 2025.

¹⁸⁵ Interview with confidential source, 2025.

¹⁸⁶ Interviews with confidential sources, 2025.

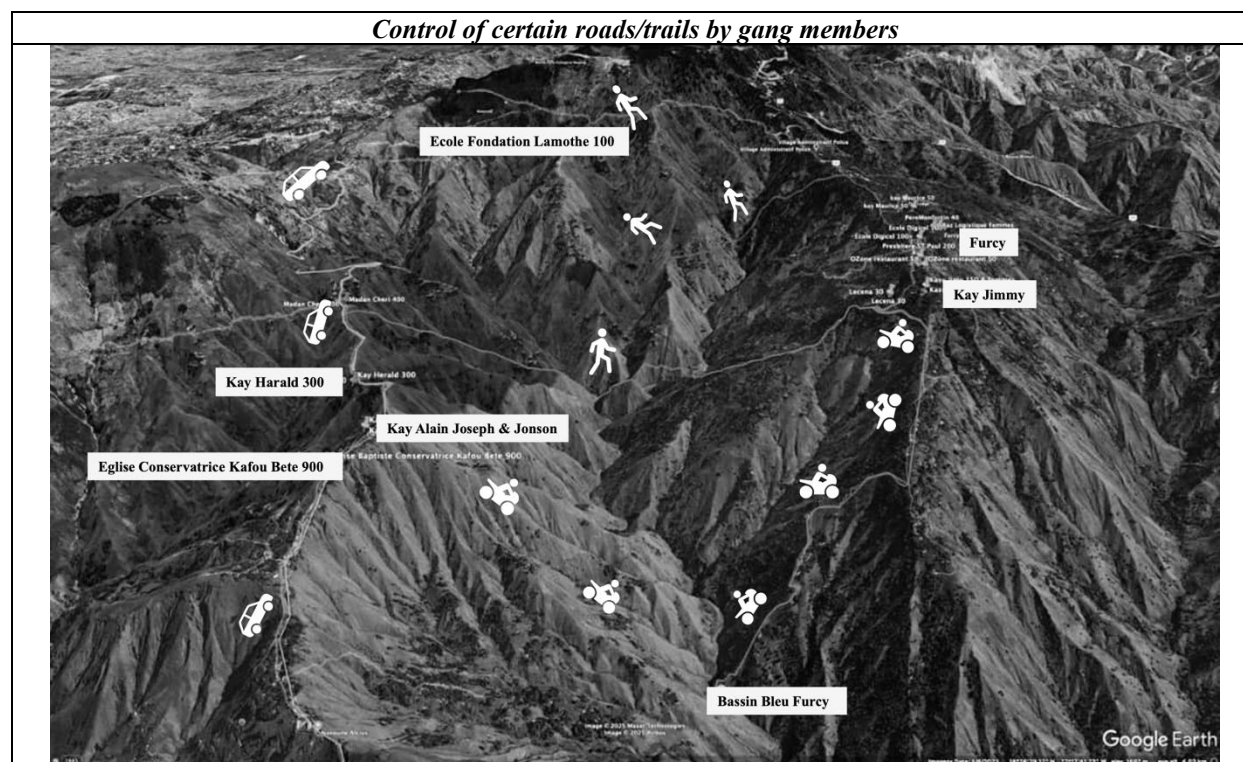
¹⁸⁷ Interview with confidential source, July 2025.

¹⁸⁸ Interview with local authority, July 2025.

¹⁸⁹ *Idem*.

Facing the threat of the attack, municipal authorities introduced a series of precautionary actions, including imposing a curfew¹⁹⁰. Despite prior alerts to the government authorities about the planned attacks, the Police only deployed five hours after the attacks began, when 24 residents were already dead, and approximately 70 residences burnt¹⁹¹.

Law enforcement operations have been hampered by the lack of tactical security equipment and personnel - to make things worse, about a dozen vehicles were lost in Kenscoff. In a video broadcasted on 7 August 2025, gang members filmed two vehicles of the MSS burning, after they again invaded de Teleco site¹⁹². Between 27 January and 27 March 2025, eight police officers were killed¹⁹³. Moreover, many communal sections are inaccessible by the HNP, while gang members move between areas either riding motorbikes or on foot.



	road accessible by car
	road accessible by motorbike and under gang control
	trails accessible by foot, used by gang members to move between areas

Source: confidential source, 2025.

Map data: Google @2023 Airbus, Imagery Date: 5/7/2023

"Google Earth" map annotated by the Panel

The boundaries and names shown, and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Gangs have dug trenches, destroyed parts of the road and erected blockades to prevent movements¹⁹⁴. Besides, security forces lack helicopters, all-terrain vehicles, motorbikes, drones and tactical equipment, including for undertaking operations during nighttime, when gangs mainly attack.

¹⁹⁰ Interviews with local authority and residents, February and July 2025.

¹⁹¹ OHCHR/BINUH Flash report on the events in Kenscoff, April 2025. See: <https://www.ohchr.org/en/documents/country-reports/ohchrbinuh-flash-report-events-kenscoff>

¹⁹² Video on file with the Panel. Interviews with local authority, gang analyst and on-ground source, July 2025.

¹⁹³ Interview with international security officer, local authority and OHCHR/BINUH Flash report on the events in Kenscoff, April 2025. See: <https://www.ohchr.org/en/documents/country-reports/ohchrbinuh-flash-report-events-kenscoff>.

¹⁹⁴ Interview with HNP officers and local authority, July 2025.



Photograph provided by local source in July 2025 showing parts of the road destroyed by gang



Photograph provided by local source in July 2025 showing police officers and residents filling in sections of the road damaged by gangs

Casualties and impact

Between 27 January and the end of March 2025, BINUH reported at least 115 victims during the several attacks launched against different localities in Kenscoff¹⁹⁵, with 700 houses burned, more than 28 people kidnapped, and about ten women raped, in the same period¹⁹⁶. Additional 28 people were killed during new attacks undertaken between April and June 2025 in the localities of Belot, Godet, Furcy, Kenscoff 77, Platon Café and Viard¹⁹⁷.

Municipal authority however estimated over 500 civilians killed, from January to July 2025. The Panel received even higher estimates, informing that families of residents reported 813 deaths in the same period (31 children, 782 adults, 589 men, and 193 women), across several localities of the commune¹⁹⁸.

¹⁹⁵ OHCHR/BINUH Flash report on the events in Kenscoff, April 2025. See: <https://www.ohchr.org/en/documents/country-reports/ohchrbinuh-flash-report-events-kenscoff> and BINUH Quarterly Report in the Human Rights situation in Haiti, April-June 2025. See: https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti_april_-_june_2025.pdf

¹⁹⁶ Confidential document, May 2025.

¹⁹⁷ OHCHR/BINUH Flash report on the events in Kenscoff, April 2025. See: <https://www.ohchr.org/en/documents/country-reports/ohchrbinuh-flash-report-events-kenscoff> and BINUH Quarterly Report in the Human Rights situation in Haiti, April-June 2025. See: https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti_april_-_june_2025.pdf

¹⁹⁸ Interview with municipal authority and on the ground source, July 2025.

The seizure of Kenscoff would afford gangs with influence over the capital's food supply. The control over Kenscoff route leading to southern Haiti has greatly hindered the capital's food distribution and the aid delivery. During the Panel's visit to southern Haiti, in April and June 2025, sources emphasized the scarcity or complete absence of medical supplies, along with a significant increase in food and fuel prices¹⁹⁹. Farmers have been completely deprived of their livelihoods following the theft of their livestock and agricultural goods by gang members. Thousands of people have been displaced²⁰⁰.

Kenscoff continues to be the epicenter of violence in Port-au-Prince and a key objective for gangs who are aiming to conquer Pétion-Ville. Gang attacks on Kenscoff have reportedly been backed by influential individuals which had created internal strife within the Haitian governing structures.

¹⁹⁹ Interviews with civil society representatives, April 2025.

²⁰⁰ Interviews with on-the-ground source, July 2025.

Annex 7: *Viv Ansanm*'s attacks in the Centre department

The control of roads crossing the Centre department (RN3, RD11, and RD305) as well as border points such as Belladère is key to gangs as they seek to gain revenue by extorting road users and to ensure the flow of weapons and drugs. Located about 50 km northeast of the capital, Mirebalais strategically lies at the crossroad connecting the east, center, north and west of the country. It is roughly 35-40 km distant from Belladère, at the border with the Dominican Republic. Mirebalais is also a major commercial hub in Haiti, since many people have relocated their businesses to Mirebalais, due to the violence in the capital²⁰¹.

For instance, in late September 2023, the Canaan gang, led by Jeff Larose (alias “Jeff”), was mobilized by 5 Second gang, led by Johnson André (alias “Izo” – HTi.002), to attack Saut-d’Eau commune, Centre department, as Izo wanted to recover a substantial shipment of drugs and firearms²⁰². This incident, marking the first incursions of gangs of the capital into Central Plateau, sparked violence in Mirebalais and Saut d’Eau towns (see S/2024/253) and prompted self-defense groups to set up roadblocks along the RN3, therefore hindering circulation of weapons into Haiti and reducing criminal income along the road²⁰³.

Attacks against Mirebalais and Saut-d’Eau communes

From late March to early April 2025, about 200 armed members belonging to the gangs of Canaan and 400 Mawozo, led by Joseph Wilson (alias “Lanno San Jou” – HTi 004), launched repeated attacks against two major communes of the Centre department, namely Mirebalais and Saut-d’Eau. These areas are now under gang control. The taking over of Mirebalais and Saut-d’Eau represents a turning point in the spreading of gang violence by *Viv Ansanm* gangs outside of the West department. In April 2025, Jeff warned that his next objective was to attack Hinche, the main city of the Centre department, located about 70km north from Mirebalais²⁰⁴.

In retaliation for the placement of a roadblock by a self-defense group in the town of Trianon (2nd communal section of Grand Boucan), the Canaan and the 400 Mawozo gangs, launched several attacks. On 21 March 2025, they first burst into Trianon town, before advancing towards Terre Rouge (Mirebalais commune), where they destroyed police stations and homes of residents²⁰⁵.

They further progressed to downtown Mirebalais, where, on the eve of 31 March 2025, these gangs launched a major attack²⁰⁶. In downtown Mirebalais, they set fire to residences, private buildings and vehicles as well as to the Mirebalais market and the Police station. Gang members also released over 500 inmates from the Mirebalais prison and set fire to it²⁰⁷. Many escapees joined the gangs of *Viv Ansanm*²⁰⁸. According to a UN report, at least 15 people were killed, while inside their homes or in the streets²⁰⁹. Among the victims were two Catholic nuns from the Sainte-Thérèse congregation who taught

²⁰¹ Interview with gang analyst, July 2025.

²⁰² Interviews with national and international gang analysts, government officials, HNP officers, civil society representatives and health staff, 2023 and January, February 2024.

²⁰³ Interview with gang analyst, April 2025, and OCHR report “Intensification of criminal violence in Lower Artibonite, the Centre Department and regions located east of the metropolitan area of Port-au-Prince”. See <https://www.ohchr.org/en/documents/country-reports/intensification-criminal-violence-lower-artibonite-centre-department-and>

²⁰⁴ Video on file with the Panel.

²⁰⁵ Interview with a representative of Mirebalais local authorities who had just fled the area, April 2025, and BINUH : Rapport trimestriel sur la situation des Droits de l’Homme en Haiti, Janvier-Mars 2025. See : https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport_trimestriel_sur_la_situation_des_droits_de_lhomme_en_haiti_janvier_-_mars_2025.pdf

²⁰⁶ *Idem*.

²⁰⁷ See also: <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article303164291.html> and <https://www.bbc.com/news/articles/cn05ek5gw0wo>

²⁰⁸ Interview with gang analyst, July 2025.

²⁰⁹ OHCHR Report - Intensification of criminal violence in lower Artibonite, Centre Department and regions located east of the metropolitan area of Port-au-Prince”, July 2025. See: <https://www.ohchr.org/sites/default/files/2025-07/2025-july-artibonite-and-mirebalais-EN.pdf>

at the École Nationale in Mirebalais. A national human rights organization reported that, from the eve of 31 March to 8 April 2025, more than sixty individuals were killed, including civilians, gang members and escaped prisoners²¹⁰.

Fearing armed attacks, on the same day, staff and patients evacuated the University Hospital in Mirebalais, which is a 350-bed teaching hospital, and one of the few facilities in the country providing treatment for cancer, HIV/AIDS and other infectious diseases. Of note, the hospital had already been attacked by members of the Canaan gang on 26 September 2023, when more than 350 patients were present, of which many in intensive care. The hospital's neonatal intensive care unit had also been targeted by gunfire²¹¹. Since 31 March 2025, armed bandits have occupied the town, keeping the population of Mirebalais in a state of terror.

After seizing Mirebalais, Canaan and 400 Mawozo gangs extensively looted the many local businesses but lacked storage capacity. Therefore, they called in more gangs from the capital to help with the looting, that lasted about one month and a half²¹².

The nearby Saut-d'Eau commune, situated about 15 km west of Mirebalais, was also targeted by the Canaan gang, on 31 March 2025. The following day, a government-contracted helicopter operating over Saut-d'Eau was hit by at least one projectile, and one passenger was slightly injured. On 3 April 2025, more than 600 gang members took control of Saut-d'Eau, triggering police officers and residents to flee²¹³. The attacks led to massive displacements.

With the institutional vacuum, the 400 Mawozo and Canaan gangs have entrenched control in Mirebalais and Saut-d'Eau. They have been managing access points and promoted activities framed as public services, such as the organization of cleaning campaigns. Simultaneously, they terrorize the population. On 8 June 2025, gang members burnt the Mirebalais public market. Local frustration led residents of Mirebalais and Saut-d'Eau to occupy the Péligre hydroelectric plant on two occasions in mid-May and mid-June 2025, to denounce state inaction, which triggered major power outages in the Centre and West departments. At the time of writing, both communes remain under gang control²¹⁴.

In a video posted on social media²¹⁵, Lanmo Sanjou, Jeff and Barbeque gathered in Saut-d'Eau to enjoy the festivities of the Vyè Mirak (miracle of the Virgin Mary) festival, in July 2025. They joke about their popular support and control of the capital.

Arms trafficking and the attacks on Mirebalais

➤ Mirebalais, key point for illicit arms trafficking from the Dominican Republic

Located at the point at which the RD305 bifurcates from the RN3 and heads east towards the Dominican border, Mirebalais is a key transit town for arms and ammunition trafficking between the Dominican Republic – via the border town of Belladère – and the Haitian capital, Port au Prince²¹⁶.

Several seizures of illicit arms and ammunition have been made in the last year, either by local self-defence groups or the Haitian authorities. For instance, the Panel reported the seizure in July 2024 by a self-defence group near Mirebalais of 5000

²¹⁰ RNDDH report, April 2025. See: <https://web.rnddh.org/fall-of-two-communes-in-the-centre-department-into-the-hands-of-armed-gangs-transitional-authorities-worsen-the-countrys-security-crisis/?lang=en>.

²¹¹ Interview with the Hospital Director, January 2024. See also: <https://www.pih.org/article/statement-armed-attack-hopital-universitaire-de-mirebalais-haiti>.

²¹² Interviews with gang and security analysts, July 2025.

²¹³ Interview with gang analyst and BINUH : Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, Janvier-Mars 2025. See : https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport_trimestriel_sur_la_situation_des_droits_de_lhomme_en_haiti_janvier_-_mars_2025.pdf

²¹⁴ Interviews with gang and security analysts, 2025, and OHCHR Report - Intensification of criminal violence in lower Artibonite, Centre Department and regions located east of the metropolitan area of Port-au-Prince", July 2025. See: <https://www.ohchr.org/sites/default/files/2025-07/2025-july-artibonite-and-mirebalais-EN.pdf>

²¹⁵ Video on file with the Panel.

²¹⁶ Interviews with local authorities and gang analyst, February 2024 and June 2025.

rounds of 5.56 ammunition that had been diverted from Dominican Police stockpiles (see Annex 25). More recently, in March 2025, more than 10 000 rounds of ammunition and three firearms were seized by the self-defence group of Trianon²¹⁷.

The increased number of barricades set up by self-defence groups, particularly in Trianon – around 12km to the south of Mirebalais – have partially frustrated the efforts of gangs in Port-au-Prince to procure arms and ammunition or conduct extortion operations along the road. These barricades were among the factors that prompted the attacks by 400 Mawozo and Canaan gangs in March²¹⁸.

Finally, the prison of Mirebalais was attacked and more than 500 prisoners set free²¹⁹, including several arms traffickers²²⁰.

➤ **Firearms used by 400 Mawozo and Canaan during the attacks**

The Panel spoke to several individuals who witnessed the attacks first hand and described gang members as having been equipped mostly with assault rifles, as well as hand guns and shotguns²²¹. A confidential intelligence report, as well as security sources in Haiti, indicate that Jeff Canaan received weapons and ammunition for the Mirebalais assault from individuals plotting to overthrow the transitional government²²².

The Panel obtained detailed information about seven firearms seized by local authorities in Mirebalais in March 2025 from 400 Mawozo and Canaan gang members. Five out of the seven firearms are 7.62x39mm rifles, confirming the trend that the Panel highlighted in its previous final report (S/2024/704) that this caliber of ammunition is increasingly used by gangs. Based on its analysis, the Panel concludes that at least four of these firearms were either manufactured or imported from manufacturing countries into the United States prior to their illicit transfer onwards to Haiti. The Panel believes that some of these firearms were recently transferred to Haiti. The Panel sent tracing requests to the United States authorities in July 2025, they were still pending at the time of writing this report.

²¹⁷ Joram Moncher. Mirebalais: deux individus lynchés, trois armes à feu et 10,460 cartouches saisies. 9 March 2025. Le Nouvelliste. [Mirebalais: deux individus lynchés, trois armes à feu et 10 460 cartouches saisies](#)

²¹⁸ Interview with gang analyst, April 2025. See also BINUH and OHCHR. 2025. Intensification of criminal violence in lower Artibonite, the centre department, and regions located east of the metropolitan area of Port-au-Prince. July. [Artibonite et Mirebalais_EN_V3](#)

²¹⁹ See also Jacqueline Charles. Gangs attack police station, prison in central Haiti town, more than 500 inmates escape. 31 March 2025. Miami Herald. [Armed gangs attack prison, police station in rural Haiti | Miami Herald](#)

²²⁰ Confidential document on file with the Panel

²²¹ Interview with local authority, April 2025.

²²² Confidential intelligence report and interviews with a security officer and a gang analyst, April 2025.



Barbeque, Lanmo Sanjou and Jeff in Saut-d'Eau to enjoy the festivities of a local festival.

Still from video shared on social media, July 2025.



Barbeque moving comfortably in Saut d'Eau, and making contact with children and elderly people
Stills from video shared on social media, on 15 July 2025

Several *Viv Ansanm* gangs employed heavy trucks to loot several businesses in Mirebalais



Photographs shared with the Panel in April 2025

Annex 8: Other human rights violations

In line with Security Council resolution 2653 (2022), the Panel has adopted a comprehensive investigative approach to human rights violations in Haiti. While gangs remain the primary perpetrators, the Panel has also identified the role of certain public officials, former politicians and economic actors who either support these groups directly or contribute to the erosion of state institutions intended to counter them.

The Panel is committed to investigating all parties involved in these violations as Haiti continues to face a critical security and human rights crisis, with escalating gang violence not only in the Port-au-Prince metropolitan area but rapidly expanding in the Artibonite and Center departments. In addition to the violations documented in this report - such as sexual and gender-based violence, child recruitment, indiscriminate attacks against the population, forced displacement - the Panel is also closely monitoring the following human rights violations.

1. Indiscriminate attacks

During the reporting period, gangs committed multiple indiscriminate attacks that resulted in large number of people killed, injured and displaced as well as in widespread looting and destruction of public and private property (see Annexes 18-20).

Some localities such as Kenscoff, suffered repeated assaults—including five major attacks between late January and April 2025.²²³ The incidents in Kenscoff left at least 262 people dead (115 civilians and 147 gang members) and 66 injured (59 civilians and 7 gang members), while four security personnel were also killed and four wounded. At least seven women and girls were subjected to sexual violence, over 190 homes were looted or burned, and thousands were forcibly displaced.²²⁴

The Panel is deeply concerned about the Kenscoff incidents, where residents had warned authorities well in advance of the attacks. However, no action was taken by the Haitian security forces.²²⁵

The following table gives a glimpse of gang violence as it compiles information about several gangs' attacks with the highest number of victims during the reporting period.

Gang or Gang alliance	Place	Number of victims ²²⁶	Date
Wharf Jérémie gang	Wharf Jérémie – Port-au-Prince (West department)	a) 207 people killed b) 15 persons killed	a) 6-11 December 2024 ²²⁷ b) 28 May 2025 ²²⁸
<i>Viv Ansanm</i>	Kenscoff area ²²⁹ (West department)	262 people killed and 66 injured	27 January - 27 March 2025 ²³⁰
<i>Viv Ansanm</i>	Mirebalais and Saut-d'Eau (Center department)	60 people killed	From late March to early April 2025. ²³¹
<i>Viv Ansanm</i>	Petite-Rivière de l'Artibonite (Artibonite department)	a) 52 killed (45 men and seven women) and 20 injured (all men). b) 116 dead (82 men, 24 women and ten children) and 62 wounded (50 men and 12 women)	a) January – March 2025 b) Late April – May 2025 ²³²
<i>Viv Ansanm</i>	Port-au-Prince metropolitan area (Cité soleil including Grand Ravine, Martissant and Village-de-Dieu areas)	66 people killed	Mid-April to June 2025 ²³³

²²³ See Annex 6.

²²⁴ See <https://reliefweb.int/report/haiti/quarterly-report-human-rights-situation-haiti-january-march-2025> and https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti_april_-_june_2025.pdf

²²⁵ Interviews with Kenscoff's residents and representatives. July 2025.

²²⁶ These figures are estimates, as insecurity hinders the collection of definitive data. The Panel relies primarily on available UN sources.

²²⁷ See Panel's confidential flash report. See also

https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/countries/haiti/flash_report_20241223_wharf_jeremie_en.pdf

²²⁸ See https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti_april_-_june_2025.pdf

²²⁹ The area of Kenscoff includes the localities of Carrefour Badio, Carrefour Tête Belot, Bois Major, Bongard, Boucan, Depanse, Furcy, Gramot, Godet and Viard.

²³⁰ See <https://reliefweb.int/report/haiti/quarterly-report-human-rights-situation-haiti-january-march-2025> and https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti_april_-_june_2025.pdf

²³¹ Interviews with residents and human rights defenders. May-July 2025. See: <https://web.rnddh.org/fall-of-two-communes-in-the-centre-department-into-the-hands-of-armed-gangs-transitional-authorities-worsen-the-countrys-security-crisis/?lang=en>. See also: <https://www.ohchr.org/sites/default/files/2025-07/2025-july-artibonite-and-mirebalais-EN.pdf>

²³² See <https://reliefweb.int/report/haiti/quarterly-report-human-rights-situation-haiti-january-march-2025> and https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti_april_-_june_2025.pdf

²³³ Interviews with residents and human rights defenders. May – June 2025. See https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti_april_-_june_2025.pdf

2. Smuggling of migrants

Smuggling of Haitian migrants continues in Haiti although the dynamics of large groups of migrants (S/2024/704) moving out of Haiti to the region have been reduced. According to the Panel's findings, migrant smugglers are actively seeking new routes to facilitate departures.²³⁴ The lack of passports and visas for Haitian nationals has significantly reduced the number of people able to migrate by air, pushing many to undertake dangerous journeys in makeshift boats.²³⁵

Regardless of the deteriorating security situation in Haiti, deportation of Haitian nationals continues²³⁶ (see Annex 16). Back in October 2024, the Dominican Republic government announced it would expel 10,000 immigrants per week. Shortly after, a 60% increase in deportations compared to the previous month was reported, equivalent to more than 30,000 Haitians in less than a month.²³⁷ On 1 July 2025, the Dominican Republic's General Directorate of Migration reported the repatriation of a total of 30,757 Haitian nationals with irregular migration status during June, and that this has added up to 184,001 deported migrants in 2025, with an estimate of more than 1,000 migrants being deported per day.²³⁸ Concerns about the treatment received by Haitians during the deportation process have been raised by different humanitarian actors.²³⁹

3. Obstructions of humanitarian access and assistance²⁴⁰

Obstruction of humanitarian access and assistance in Haiti remains a critical impediment to addressing the ongoing crisis. The Panel is concerned about attacks against humanitarian organizations.

Doctors Without Borders (MSF) reported that on 15 March 2025, gang violence near its Turgeau Emergency Center forced the organization to suspend hospital operations and evacuate its teams as a precautionary measure. During one of the evacuation efforts, a clearly marked MSF convoy of four vehicles traveling between the Turgeau Emergency Center and the Carrefour trauma hospital was deliberately targeted by gunfire.²⁴¹ Although no fatalities were reported, several staff members sustained minor injuries. This resulted in MSF suspending its activities.²⁴²

In early July 2025, members of the *Viv Ansanm* alliance in the Port-au-Prince area kidnapped six humanitarian workers for 21 days.²⁴³

In another incident, also in July 2025, members of a BSAP unit and a self-defense group stole a vehicle from a humanitarian organization. The perpetrators claimed the car was needed to support operations against gangs.²⁴⁴

4. Violations to the right to health

²³⁴ Confidential sources January - June 2025.

²³⁵ Several factors influence the cost of securing a place on a boat used for smuggling (see also S/2024/704). One key factor is availability, as most of the vessels used are makeshift and not always ready for travel which limits the frequency of departures. The point of departure also plays a significant role. Port-de-Paix, Turtle Island, and Cap-Haitien are the main departure locations, with Cap-Haitien becoming the primary international exit point for Haitian nationals. As a result, prices from Cap-Haitien can reach up to \$5,000 USD per person, compared to around \$2,000 USD in other regions. Confidential sources, February, April and July 2025.

²³⁶ UN Human Rights Council. States should not return anyone to Haiti, UN expert Bill O'Neill. 4 July 2025. Available at <https://www.ohchr.org/en/statements-and-speeches/2025/07/states-should-not-return-anyone-haiti-un-expert-bill-oneill?sub-site=HRC>

²³⁷ See <https://www.wfp.org/publications/annual-country-reports-haiti>

²³⁸ See <https://migracion.gob.do/en/the-dgm-deported-more-than-30700-haitians-in-june-and-is-averaging-more-than-1000-repatriations-daily-by-2025/>

²³⁹ See <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-humanitarian-country-team-deeply-concerned-about-deportation-pregnant-and-breastfeeding-women-dominican-republic>

²⁴⁰ Due to security reasons, the Panel has decided that unless the humanitarian organization has publicly reported the incident, it will hold information concerning such organization. However, the Panel's investigations will continue.

²⁴¹ See <https://www.msf.fr/communiqués-presse/haiti-des-vehicules-msf-attaques-lors-d-une-evacuation-dans-un-contexte-de-violence-accrue-a-port-au-prince>. Also confidential source, July 2025.

²⁴² See <https://www.msf.fr/communiqués-presse/haiti-msf-suspend-ses-activites-a-turgeau-et-carrefour-dans-un-contexte-de-violence-intense-et-generalisee> Also confidential source, July 2025.

²⁴³ Confidential sources. July 2025.

²⁴⁴ Confidential sources. July 2025.

The humanitarian crisis in Haiti continues to worsen, significantly affecting not only the number of casualties but also the population's access to basic health services. Since 2023, the World Health Organization (WHO) has classified Haiti as a Grade 3 emergency²⁴⁵, the highest level of the organization.²⁴⁶

Chronic public health challenges, such as underfunding and insufficient human resources, have been further exacerbated by the ongoing security crisis. The obstruction of humanitarian access and assistance hindering the transport of essential supplies like vaccines and medical goods, has increased the country's vulnerability to disease outbreaks and weakening its ability to respond.²⁴⁷

During the reporting period, the Panel conducted visits to Cap-Haitien (North Department), Les Cayes, (South department) and Jacmel (Southeast Department), where it observed the worsening living conditions and mounting socioeconomic pressures affecting much of the country due to the impact of gang violence on the economy and the rapid increase of IDPs. Residents in all three cities described an almost total collapse of basic public services. The arrival of displaced populations and deteriorating economic conditions are placing severe strain on already fragile communities, a situation further aggravated by Haiti's highly centralized political and economic systems, which depend heavily on access to Port-au-Prince.

On 13 February 2025, the *Viv Ansanm* alliance once again set fire to Haiti's General Hospital in Port-au-Prince destroying key areas and looting medical equipment.²⁴⁸

As of 1 March 2025, only 41% of health facilities with beds in Port-au-Prince were fully operational.²⁴⁹ An example of a health care institution attacked by gangs is the destruction of the Bernard Mevs Hospital, Port-au-Prince in December 2024 (see Annex 17).

In early April 2025, the University Hospital of Mirebalais, Centre department, was forced to suspend its activities due to gang violence. It was the only hospital in the country to trained emergency doctors.²⁵⁰

5. Obstruction to children's right to education

"The school system is in ruins," declared Haiti's Education Minister on 15 July 2025.²⁵¹ The impact of gang violence on Haiti's education sector is at all levels.²⁵² There are 1,606 schools closed, (1,087 are fully closed while 519 are partially closed), affecting about 250,000 students and 7,500 teachers. The West department is the most affected, with 1,089 schools closed, followed by the Centre department with 384 closures, and Artibonite with 133. Additionally, 25 schools are occupied by gangs all located in Tabarre, West department. 84 schools in the Centre, West, Artibonite and North are being used as shelters hosting about 80,000 IDP's. The continued closure, destruction, occupation, and use of schools as IDP shelters reflect a deepening educational and humanitarian crisis that is severely impacting children, educators, and communities.²⁵³

According to some human rights defenders and children's advocates the impact of ongoing violence on children's education in recent years is expected to have long-term generational consequences for Haiti.²⁵⁴

6. Rule of law

On 16 April 2025, the Haitian Government created two Pôles judiciaires (specialized judicial units) with the intention to strengthen the judicial system. One judicial unit will have jurisdiction on mass crimes and sexual violence on the one hand,

²⁴⁵ For WHO's grading system see <https://www.who.int/emergencies/grading>

²⁴⁶ See <https://www.paho.org/en/haiti-humanitarian-crisis-grade-3>

²⁴⁷ Meetings with UN agencies, health care specialists. March -July 2025.

²⁴⁸ See also <https://reliefweb.int/report/haiti/quarterly-report-human-rights-situation-haiti-january-march-2025>.

²⁴⁹ See <https://reliefweb.int/report/haiti/crise-en-haiti-alima-soigne-plus-de-15000-personnes-dans-les-camps-de-deplaces>

²⁵⁰ See <https://ayibopost.com/haiti-face-a-leffondrement-sanitaire-apres-la-fermeture-de-mirebalais/>

²⁵¹ See <https://lenouvelliste.com/en/article/258101/the-school-system-is-in-ruins-declares-education-minister>

²⁵² See <https://ayibopost.com/lueh-confrontee-a-la-crise-du-depart-de-ses-professeurs/> Interview with a humanitarian actor. January 2025.

²⁵³ See at <https://reliefweb.int/report/haiti/rapport-ndeg2-sur-la-situation-des-ecoles-affectees-par-la-crise-securitaire-en-haiti-la-date-du-30-avril-2025> visited May 2025.

²⁵⁴ Confidential sources, May – July 2025.

while the other will deal with complex financial crimes. At the moment of writing this report the selection process for judges and prosecutors have started as well as the identification for the seat of these two new judicial units.²⁵⁵ The two Judicial Poles are to be established within the Court of First Instance of Port-au-Prince, with jurisdiction limited to the territorial scope of that Court.²⁵⁶

On 21 May 2025, Haiti's National Steering Committee presented a draft Constitution proposing, among other changes, the decentralization of political power traditionally held in Port-au-Prince. While seen by some as a step toward inclusive governance, others have raised concerns about the legitimacy of the whole process.²⁵⁷ At the time of writing no date or framework for a constitutional referendum has been announced.

7. Deficiencies of the prison system

As of 30 June 2025, Haiti's penitentiary system held 7,163 inmates nearly triple the official capacity of 2,419. These are held in 13 prisons nationwide resulting in an average occupancy rate of 296.1%, or approximately 0.33 square meters per person. Of the total prison population, 5,857 individuals (81.8%) were in pretrial detention. The inmate population included 6,484 men, 416 women, 240 boys, and 23 girls.²⁵⁸

Severe overcrowding persists, with some prisons reporting extremely high occupancy rates: Les Cayes (770.27%), Anse à Veau (707.69%), Saint Marc (675.9%), Fort Liberté I (614.28%), Jérémie (602.94%), CERMICOL (595.69%), Jacmel (585.61%), and Port-de-Paix (433.33%).²⁵⁹

Prisons continue to suffer insufficient budget allocations, food shortages and limited medical supplies. As a result, there were 57 inmates' deaths recorded in the first half of 2025.²⁶⁰ On 2 April 2025 the Panel visited the prison of Les Cayes and witnessed the appalling living conditions of the inmates.

The attack on the Mirebalais prison (Centre department) on 31 March 2025 resulted in the mass escape of 515 inmates.²⁶¹

8. Human rights violations by law enforcement and justice officials

During the reporting period, the Panel documented human rights violations committed by law enforcement and prosecutorial authorities, including indiscriminate use of deadly force and extrajudicial killings.

The Panel is aware of the important role of law enforcement officers such as the HNP plays in tackling insecurity as well as the existing challenges (including insufficient equipment, inadequate training, critical shortage of personnel, etc.), some of these historical and systemic. However, concerns regarding HNP's excessive use of force, including extrajudicial killings, have started since its first report (S/2023/674).

As of 30 June 2025, the HNP workforce comprised 13,519 officers, including 1,776 women (13.14%), with a national ratio of 1.14 officers per 1,000 inhabitants. Between January and June 2025, there were 24 officers killed and 39 injured. Out of the 13,519 officers, only 936 have been registered for the vetting process. Among them, just 6 have undergone partial investigations, and none have completed the full vetting procedure.²⁶²

Of the 412 police facilities nationwide, 78 (18.9%) are currently non-operational, up from 67 in the previous semester. Between January and June 2025, there were 16 police facilities attacked, including six police stations and one civil prison which were set on fire. Gangs also burned 19 vehicles, 17 belonging to the HNP and 2 to the MSS, along with 15 Mine-

²⁵⁵ Interviews with UN specialists and Haitian lawyers. April- June 2025. See also UNODC report S/2023/303.

²⁵⁶ See https://cardh.org/wp-content/uploads/2025/04/Po%CC%82les-Judiciaires-Spe%CC%81cialise%CC%81s_CARDH_Recommandations_24-Avril-2025.pdf visited May 2025.

²⁵⁷ Interviews with Haitian lawyers. May- June 2025. See <https://lenouvelliste.com/article/256403/vers-la-fin-de-la-republique-dhaiti-telle-quelle-etait-connue-depuis-1804> visited May 2025.

²⁵⁸ UNPOL data. January – June 2025.

²⁵⁹ UNPOL data. January – June 2025.

²⁶⁰ UNPOL January – June 2025, But compare data https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti_april_-_june_2025.pdf

²⁶¹ UNPOL data. April 2025.

²⁶² United Nations Police data. January – June 2025.

Resistant Ambush Protected vehicles (13 HNP, 2 MSS) and three HNP backhoe loaders.²⁶³

Between January and June 2025, the HNP's General Inspectorate registered 75 complaints (30 related to alleged human rights violations and 45 to police misconduct). Twenty out of the 30 human rights complaints resulted in investigations, which led to 17 sanctions, however only five were implemented and none of them resulted in judicial proceedings.²⁶⁴

Between January and June 2025, more than 1,600 persons were killed by security forces.²⁶⁵ About 240 victims were non gang associated persons which represents a high number according to human rights specialists.²⁶⁶ Moreover, during the same period, there were nearly 100 extrajudicial executions committed by the HNP.²⁶⁷

During the reporting period, the Panel received multiple reports of victims and witnesses of HNP's abuses.²⁶⁸

Concerning justice officials, the Prosecutor of Miragoâne, Nippes department,²⁶⁹ continues committing human rights, including abuse of power, threats against human rights defenders, extrajudicial executions and enforced disappearances. Despite allegations of at least 74 extrajudicial killings²⁷⁰ attributed to him between 2022 and June 2025, no investigations have been launched.

The Panel obtained several testimonies of victims and witnesses of Muscadin's crimes.²⁷¹

9. Attacks against clerics, worshipers and places of worship

During the attacks in Mirebalais on 30 and 31 March 2025, the community of the Little Sisters of Saint Theresa was specifically targeted and two nuns were killed.²⁷²

On 20 May 2025, the Jean Denis coalition, a self-defense group turned gang (see S/2023/674) carried out a retaliatory attack in Petite-Rivière de L'Artibonite, killing over 10 people, including an 86-year-old Protestant pastor. Some victims were targeted inside a church, while others were killed in surrounding areas. The attack followed the murder of one of the group's members by the Grand Grif gang.²⁷³

On 22 May 2025, *Viv Ansanm* alliance members kidnapped a Catholic nun in Port-au-Prince metropolitan area.²⁷⁴ She was freed in early June 2025.²⁷⁵

10. Misappropriation of public funds and its impact on human rights²⁷⁶

²⁶³ United Nations Police data. January – June 2025.

²⁶⁴ United Nations Police data. January – June 2025.

²⁶⁵ During the first quarter 2025 there were 804 people killed while for the second quarter 2025 there were 814. See <https://reliefweb.int/report/haiti/quarterly-report-human-rights-situation-haiti-january-march-2025> and https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti_april_-_june_2025.pdf

²⁶⁶ See <https://reliefweb.int/report/haiti/quarterly-report-human-rights-situation-haiti-january-march-2025> and https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti_april_-_june_2025.pdf

²⁶⁷ There were 50 extrajudicial executions between January and March and 46 extrajudicial executions between April and June 2025. See <https://reliefweb.int/report/haiti/quarterly-report-human-rights-situation-haiti-january-march-2025> and https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti_april_-_june_2025.pdf

²⁶⁸ Interviews with human rights defenders, civil society representatives, witnesses and victims. Confidential sources. January - June 2025. Testimonies are on record with the Panel.

²⁶⁹ Many of Muscadin's crimes have been committed outside his designated jurisdiction of Miragoâne in the Nippes department, extending into areas such as Les Cayes, South department.

²⁷⁰ See <https://reliefweb.int/report/haiti/quarterly-report-human-rights-situation-haiti-january-march-2025> and https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti_april_-_june_2025.pdf

²⁷¹ Testimonies are on record with the Panel.

²⁷² See <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article303346116.html>

²⁷³ UNPOL data. May 2025.

²⁷⁴ UNPOL data. May 2025.

²⁷⁵ Confidential source. August 2025.

²⁷⁶ For more information see Section II.E

As indicated by the Panel the misappropriation and embezzlement of public funds by state officials in Haiti (S/2024/704) has had severe implications for the protection and fulfilment of human rights (S/2025/356). When public resources intended for essential services such as healthcare and education are diverted, it deepens social inequality, perpetuates poverty²⁷⁷ and weakens public institutions.²⁷⁸

During the reporting period, Haiti's anticorruption unit (ULCC) made public several investigations that may also constitute human rights violations. For example, on 31 January 2025, the former coordinator of the National School Canteen Program (PNCS), was arrested for allegedly embezzling over 250 million gourdes. Investigations revealed that 90% of listed food suppliers were fictitious, undermining children's right to food. Similarly, on 7 February 2025, former director of the National Old Age Insurance Office (ONA), was arrested for issuing fraudulent mortgage loans.²⁷⁹ This case has further eroded public trust in the social security system, directly affecting the rights of elderly citizens.

Additional findings from the ULCC in May 2025, revealed that the Office for the Protection of Citizens (OPC) - Ombudsperson office-, under former Director General, was implicated in fraudulent travel expenses estimated losses of \$127,000 USD. Finally, the ULCC also found that the former Director of Immigration, authorized the issuance of 556 passports without proper tax payments, resulting in a \$28,120 USD loss for the Haitian State. This fraudulent activity not only reflects financial misconduct but also has serious implications for migration governance, potentially enabling migrant smuggling and trafficking in persons.²⁸⁰

These examples underscore how the diversion of public funds is not merely a governance issue but a profound human rights concern that obstructs access to basic services and exposes already vulnerable populations to further harm.

²⁷⁷ See 2024 Global Multidimensional Poverty Index (MPI) Poverty amid conflict available at <https://hdr.undp.org/content/2024-global-multidimensional-poverty-index-mpi#/indicies/MPI>

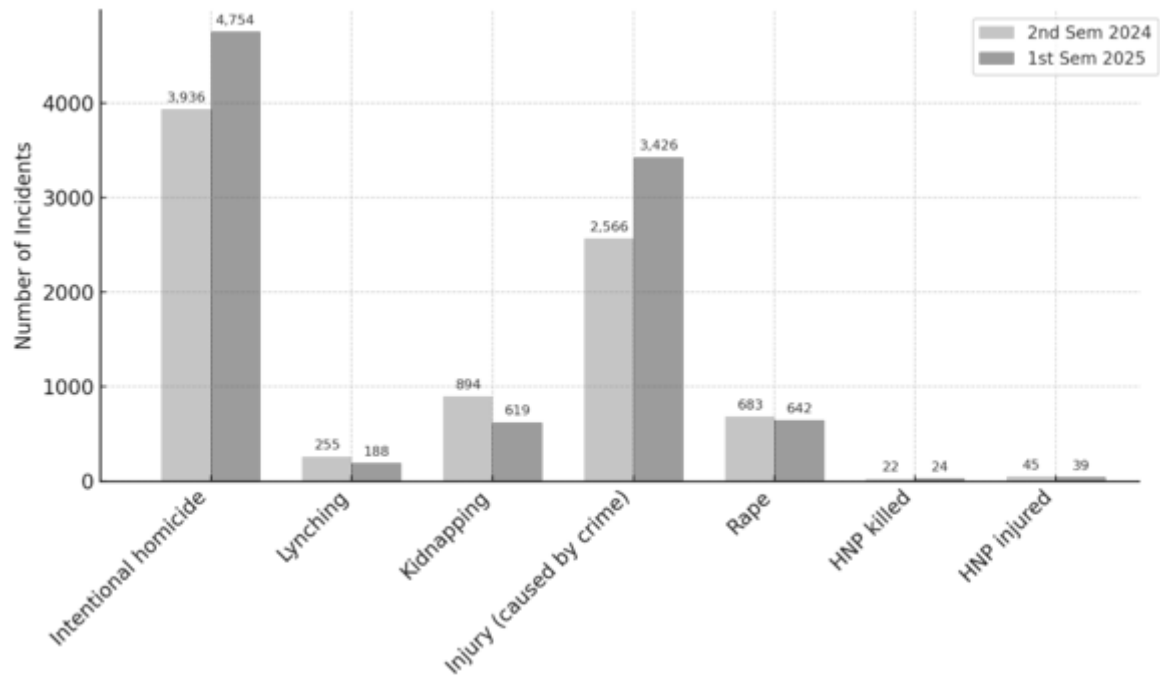
²⁷⁸ See <https://www.ohchr.org/en/stories/2025/02/haiti-immediate-action-needed-address-human-rights-crisis>

²⁷⁹ On file with the Panel.

²⁸⁰ See <https://haitiantimes.com/2025/05/12/ulcc-targets-three-former-government-officials-for-corruption/> visited May 2025. See also <https://lenouvelliste.com/en/article/255988/corruption-lulcc-recommande-des-poursuites-judiciaires-a-lencontre-de-trois-anciens-officiels-de-letat> visited May 2025.

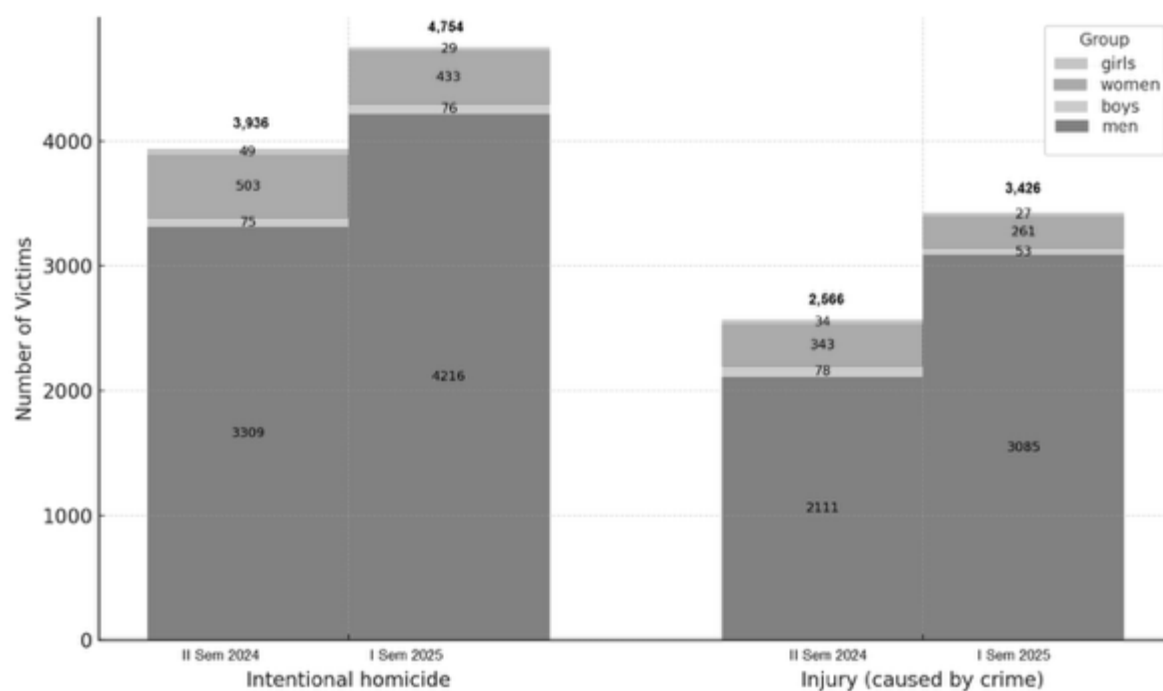
Annex 9: Statistical data on human rights violations. January – June 2025.

Graphic 1. Comparison of crime incidents between 2nd Semester 2024 and 1st Semester 2025



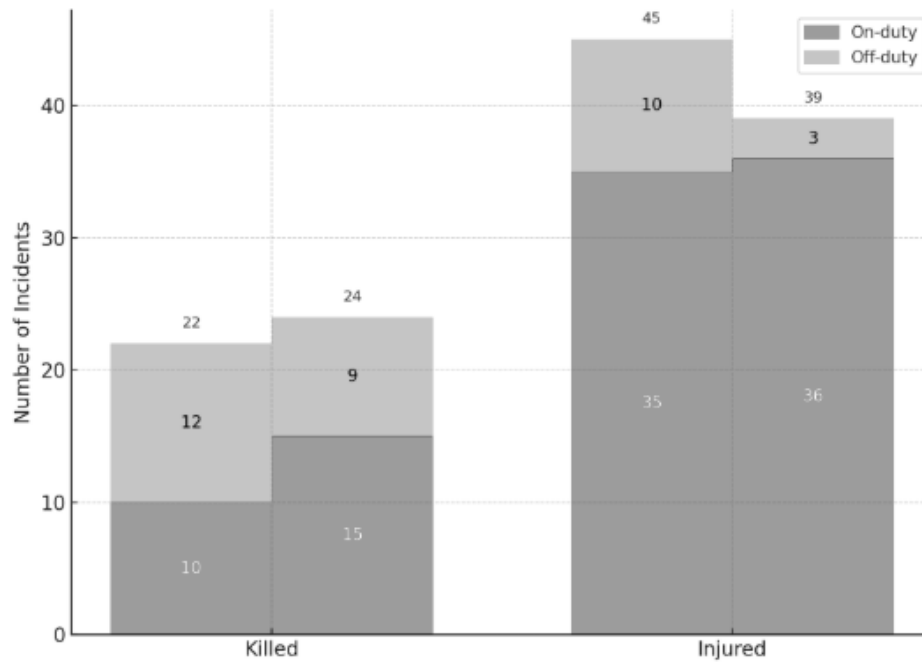
Graphic elaborated by the Panel based on UNPOL data, 2025.

Graphic 2. Intentional homicide and injury by gender and age. Comparison between 2nd Semester 2024 and 1st Semester 2025.



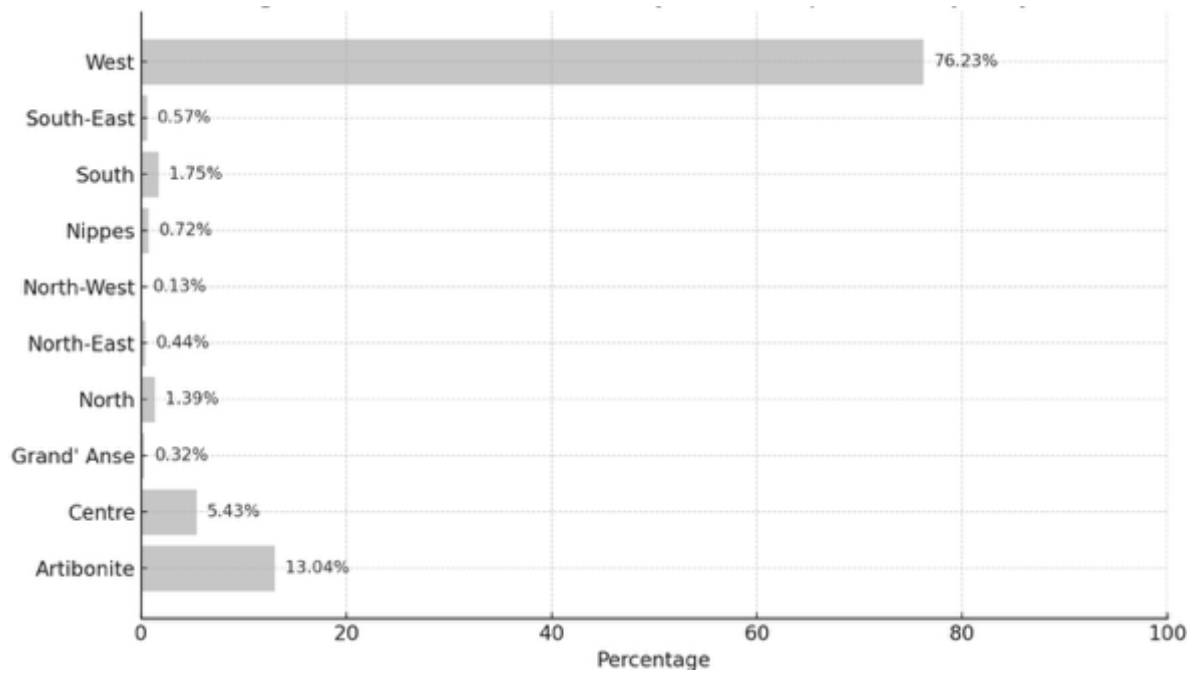
Graphic elaborated by the Panel based on UNPOL data, 2025.

Graphic 3. HNP officers killed and injured. Comparison between 2nd Semester 2024 and 1st Semester 2025.



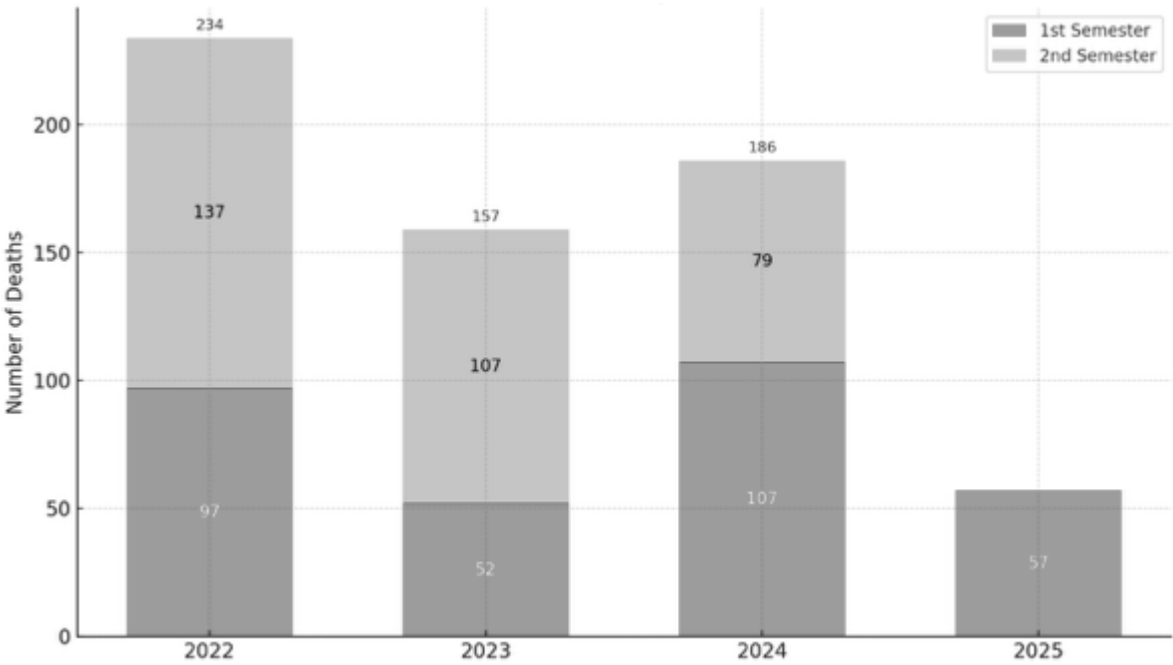
Graphic elaborated by the Panel based on UNPOL data, 2025.

Graphic 4. Percentage of intentional homicides by Haiti's Departments (January - June 2025)



Graphic elaborated by the Panel based on UNPOL data, 2025.

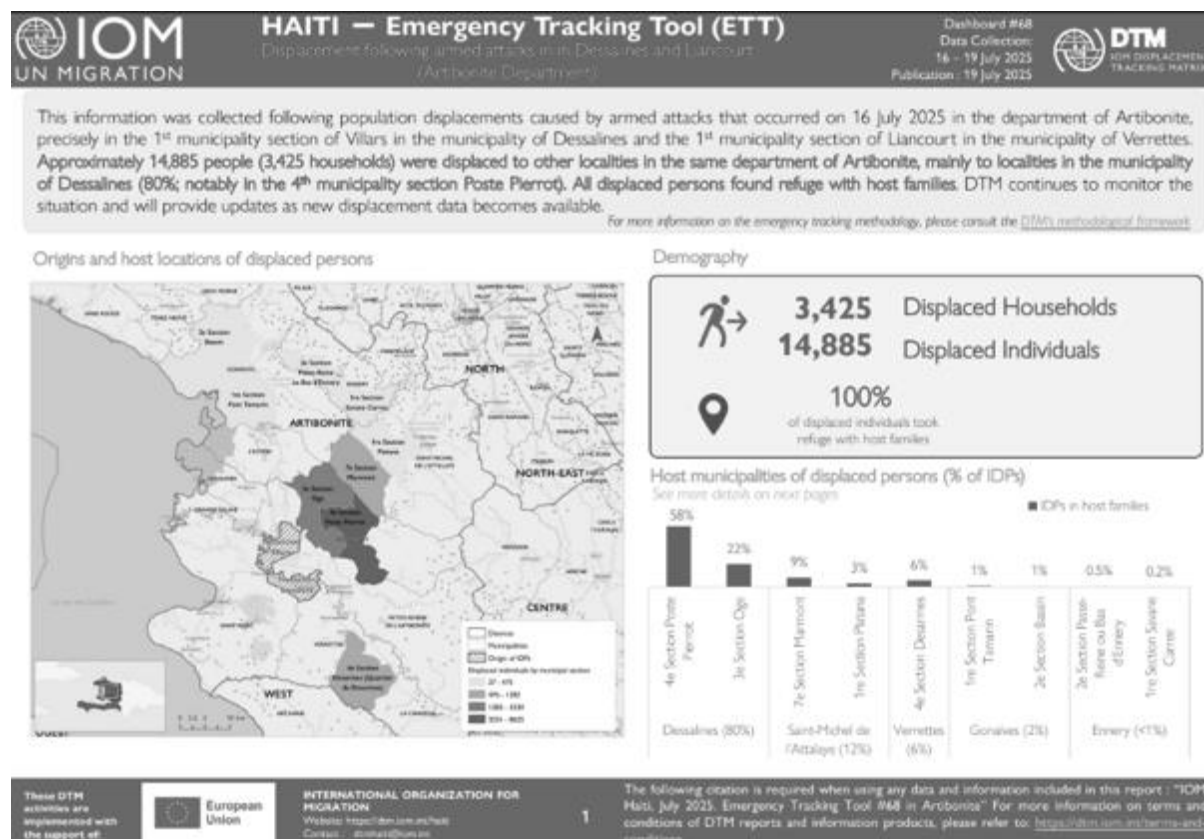
Graphic 5. Death toll in the prisons (per semester 2022-2025)



Graphic elaborated by the Panel based on UNPOL data, 2025.

Annex 10: IDPs following recent gang attacks in the department of Artibonite.

Population displacements caused by gangs that occurred on 16 July 2025 in the department of Artibonite, precisely in the 1st municipality section of Villars in the municipality of Dessalines and the 1st municipality section of Liancourt in the municipality of Verrettes. Data collection: 16 - 19 July 2025.

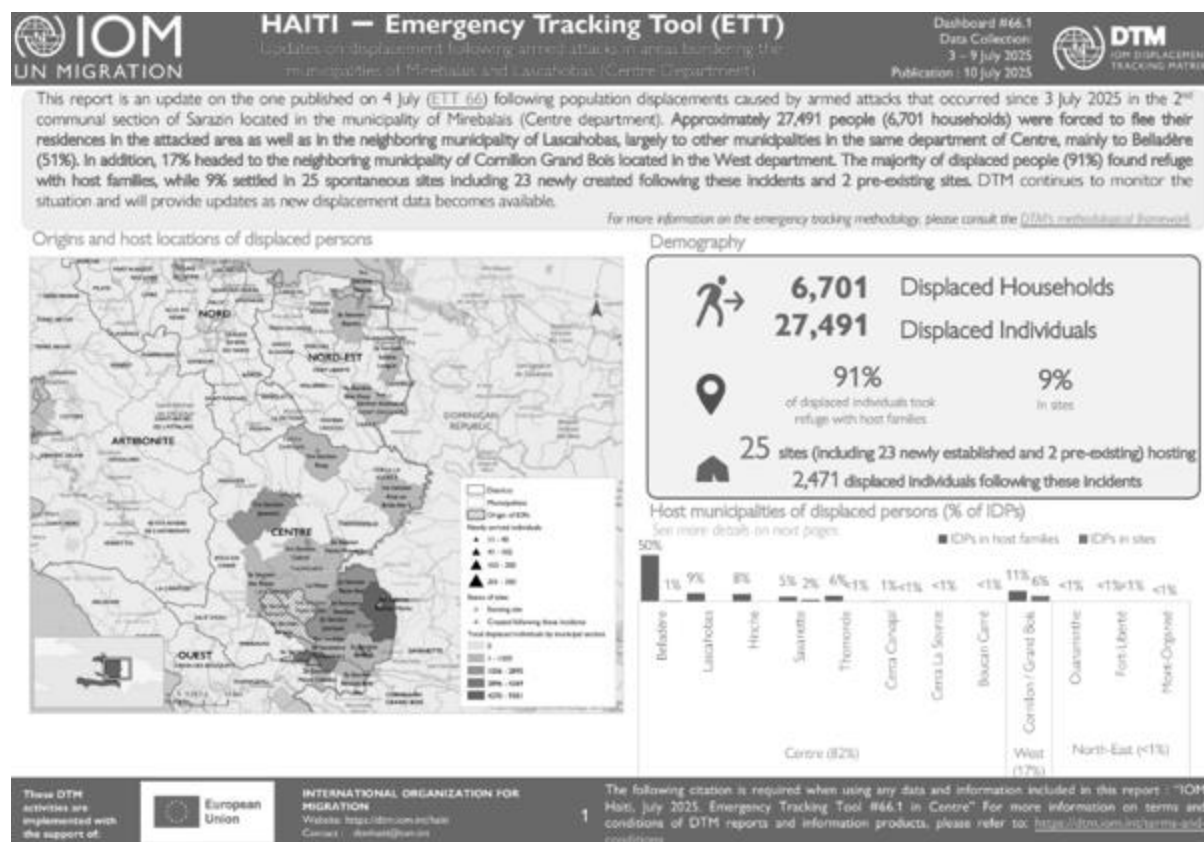


"International Organization for Migration (IOM), Jul 19 2025. DTM Haiti — Emergency Tracking Tool 68 — Displacement following armed attacks in Dessalines and Liancourt in Artibonite department (16 - 19 July 2025). IOM, Haiti.." Available at: <https://dtm.iom.int/reports/haiti-emergency-tracking-tool-68-displacement-following-armed-attacks-dessalines-and?close=true> visited July 2025

Note: The boundaries and names shown and the designations used on the above map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 11: IDPs following recent gang attacks in the municipality of Mirebalais.

Population displacements caused by gang attacks since 3 July 2025 in the 2nd communal section of Sarazin located in the municipality of Mirebalais, Centre department. Data collection 3 - 9 July 2025.

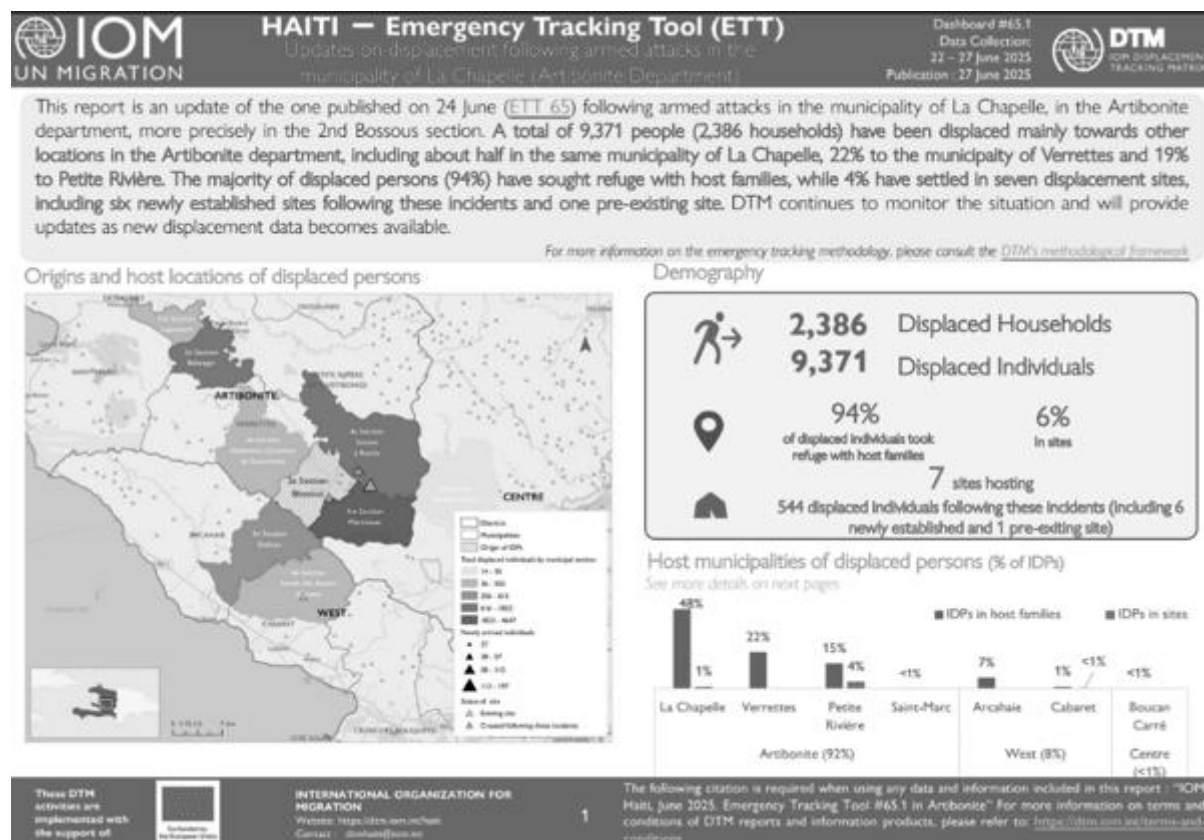


"International Organization for Migration (IOM), Jul 10 2025. DTM Haiti — Emergency Tracking Tool 66.1 — Updates on displacement following armed attacks in areas bordering the municipalities of Mirebalais and Lascahobas in Centre (3 - 9 July 2025). IOM, Haiti." Available at: <https://dtm.iom.int/reports/haiti-emergency-tracking-tool-661-updates-displacement-following-armed-attacks-areas?close=true> visited July 2025

Note: The boundaries and names shown and the designations used on the above map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 12: IDPs following recent gang attacks in the municipality of La Chapelle.

Population displacements caused by gang attacks on 22 June 2025 in the municipality of La Chapelle, Artibonite department, more precisely in the 2nd Bossous section. Data collection: 22 — 27 June 2025.

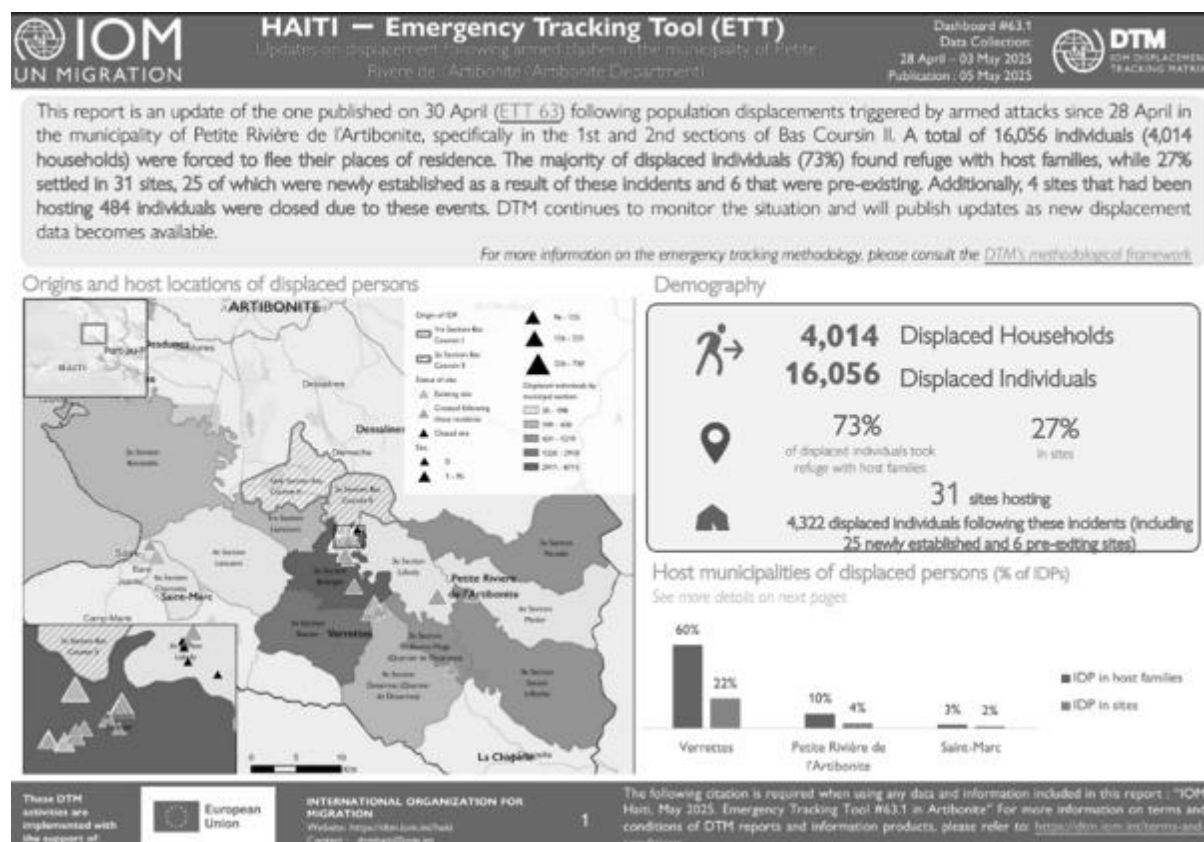


"International Organization for Migration (IOM), Jun 27 2025. DTM Haiti — Emergency Tracking Tool 65.1 — Updates on displacement following armed attacks in the municipality of La Chapelle (22 — 27 June 2025). IOM, Haiti." Available at: <https://dtm.iom.int/reports/haïti-emergency-tracking-tool-651-updates-displacement-following-armed-attacks-municipality?close=true> visited July 2025

Note: The boundaries and names shown and the designations used on the above map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 13: IDPs following recent gang attacks in the municipality of Petite Rivière de l'Artibonite.

Population displacements caused by gang attacks since 28 April in the municipality of Petite Rivière de l'Artibonite, specifically in the 1st and 2nd sections of Bas Coursin II. Data collection: 28 April — 3 May 2025.

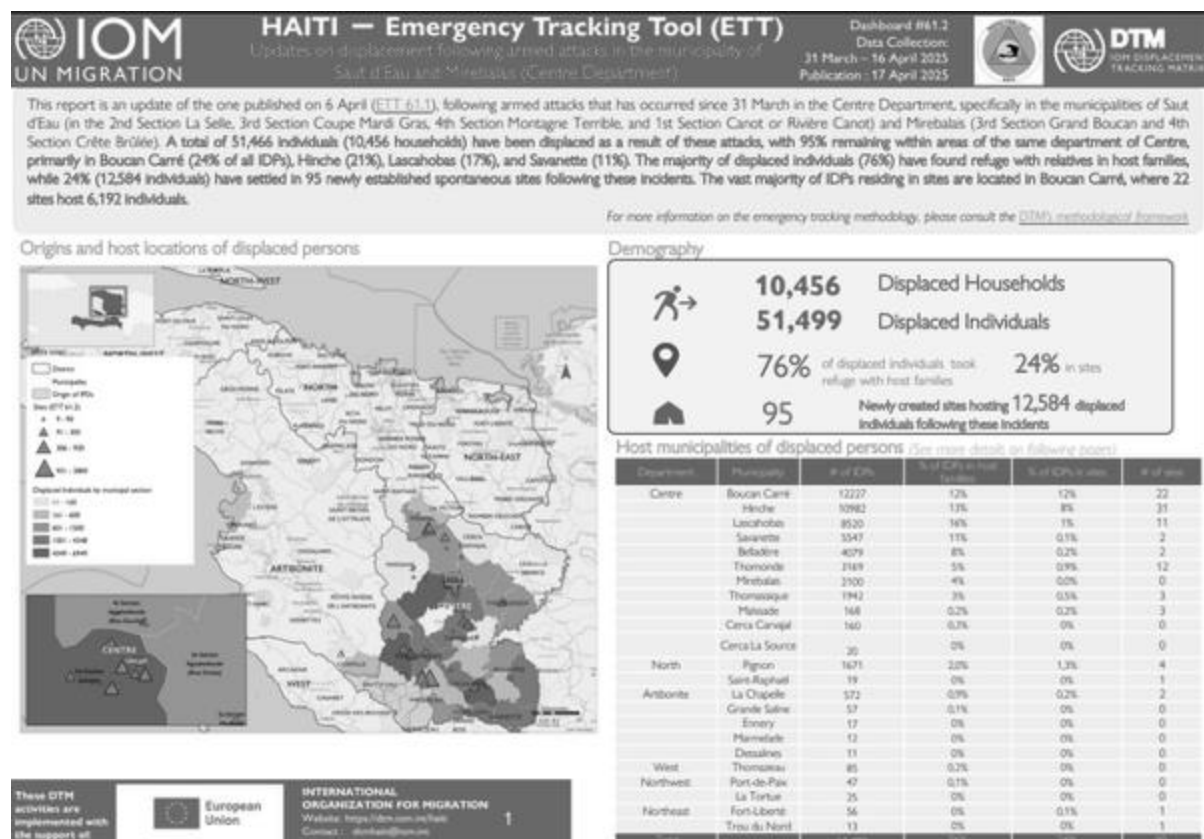


"International Organization for Migration (IOM), May 05 2025. DTM Haiti — Emergency Tracking Tool 63.1 — Updates on displacement following armed attacks in the municipality of Petite Rivière de l'Artibonite (28 April — 3 May 2025). IOM, Haiti." Available at: <https://dtm.iom.int/reports/haiti-emergency-tracking-tool-631-updates-displacement-following-armed-attacks-municipality?close=true> visited July 2025

Note: The boundaries and names shown and the designations used on the above map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 14: IDPs following recent gang attacks in the Centre Department.

Population displacements caused by armed attacks since 31 March in the Centre Department Saut d'Eau (in the 2nd Section La Selle, 3rd Section Coupe Mardi Gras, 4th Section Montagne Terrible, and 1st Section Canot or Rivière Canot) and Mirebalais (3rd Section Grand Boucan and 4th Section Crête Brûlée). Data collection: 31 March - 16 April 2025.

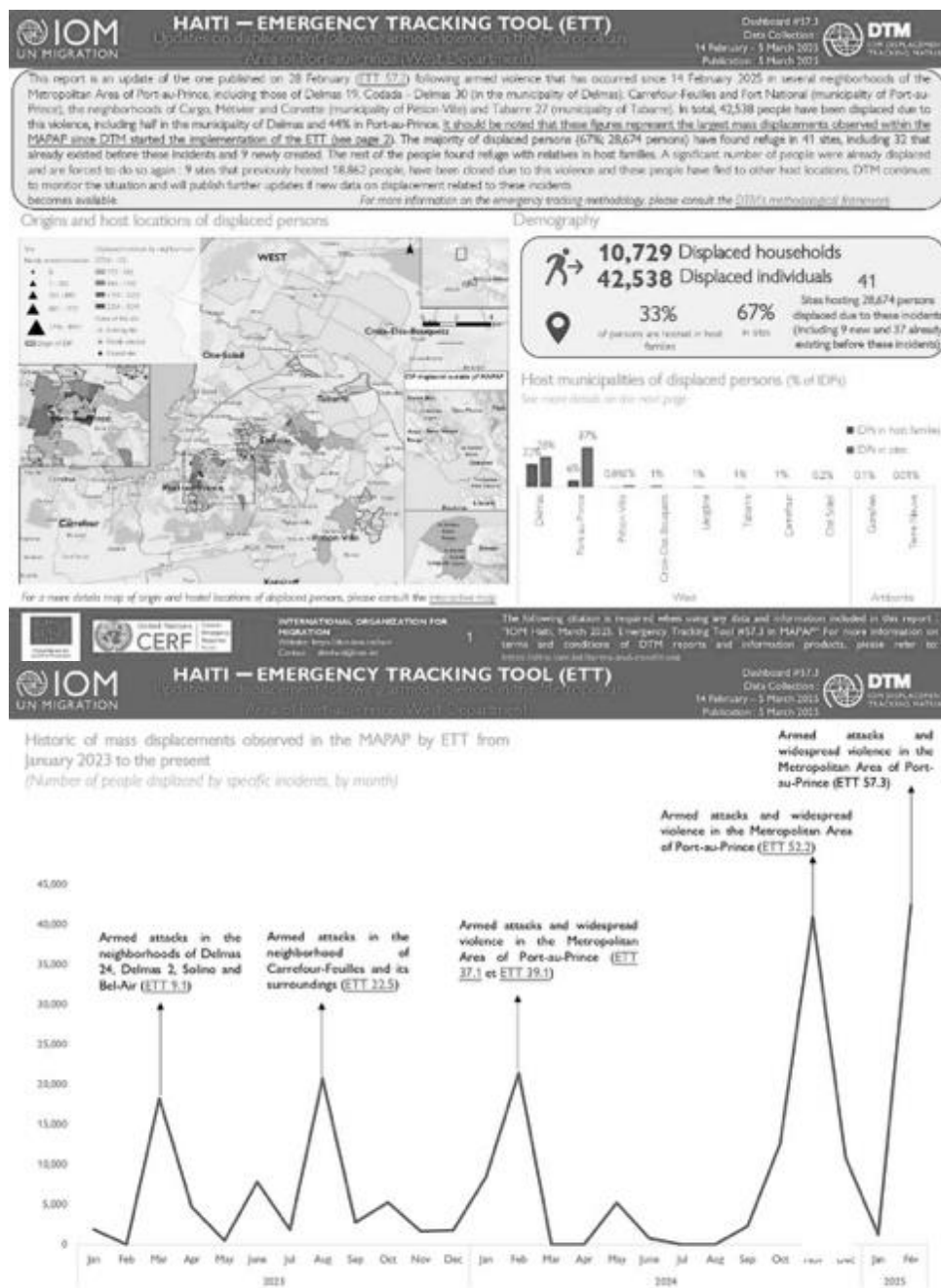


“International Organization for Migration (IOM), Apr 17 2025. DTM Haiti — Emergency Tracking Tool 61.2 — Updates on displacement following armed attacks in the department of Centre (31 March - 16 April 2025). IOM, Haiti.” Available at: <https://dtm.iom.int/reports/haiti-emergency-tracking-tool-612-updates-displacement-following-armed-attacks-department?close=true> visited July 2025.

Note: The boundaries and names shown and the designations used on the above map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 15: Internally Displaced Persons from the Metropolitan Area of Port-au-Prince.

IDP following violence occurred since 14 February 2025 in Port-au-Prince metropolitan making these the largest mass displacements observed on record. Data collection: 14 February 2025 – 5 March 2025.



“International Organization for Migration (IOM), Mar 05 2025. DTM Haiti — Emergency Tracking Tool 57.3 — Updates on displacement following armed violence in the Metropolitan Area of Port-au-Prince (14 February - 5 March 2025). IOM, Haiti.” Available at: <https://dtm.iom.int/reports/haiti-emergency-tracking-tool-573-updates-displacement-following-armed-violences?close=true> visited July 2025

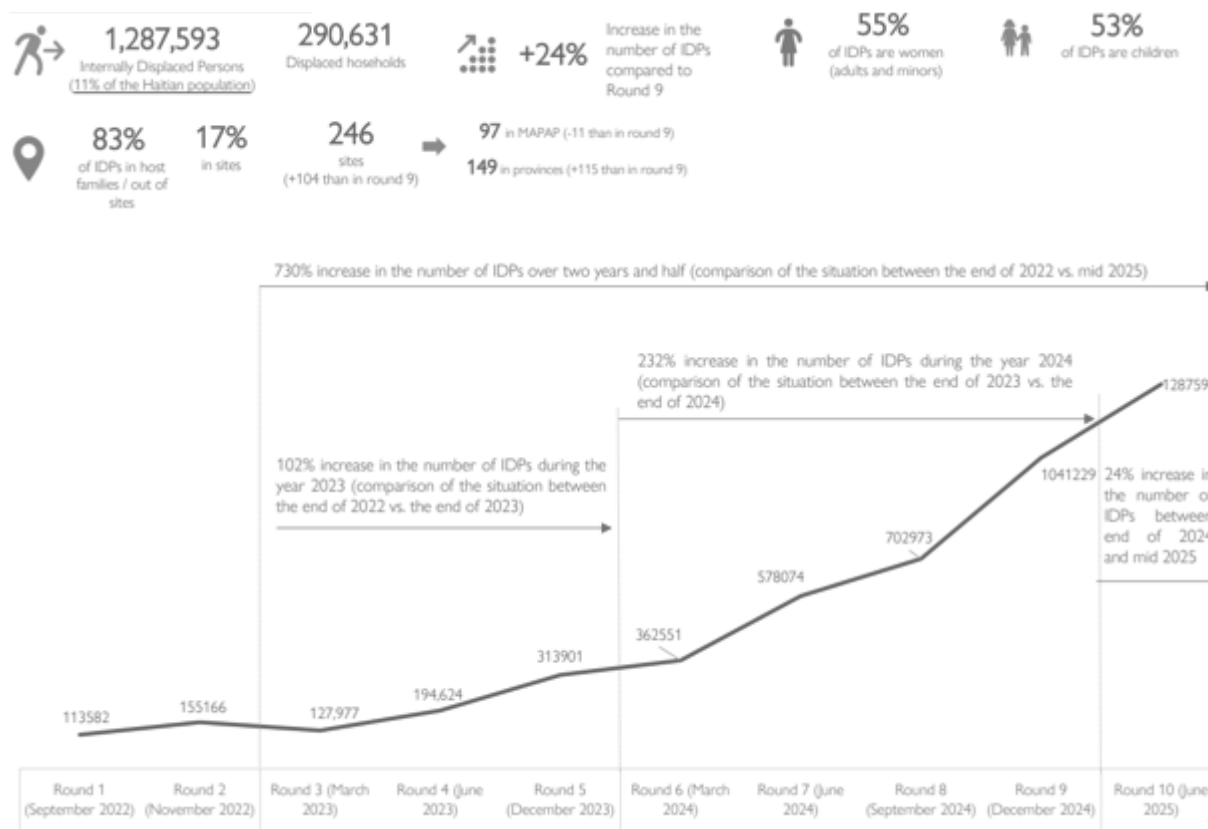
Note: The boundaries and names shown and the designations used on the above map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 16: Migration, Deportees/Returnees, Refugees and IDPs

The following information, collected from different organizations and States' data, provides a glimpse of the impact of gang violence on the different flows of Haitian population movements in and out of the country.

IOM

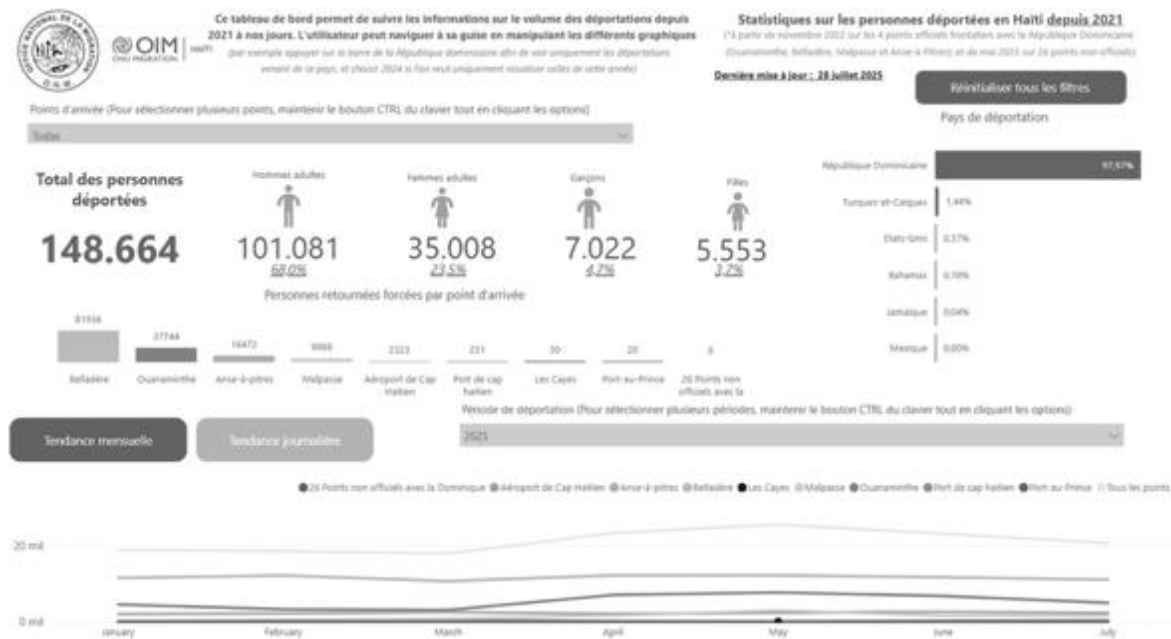
As of June 2025, a total of 1,287,593 Haitian nationals were internally displaced.²⁸¹ More than half of them are women and minors.



International Organization for Migration (IOM), Jun 10 2025. DTM Haiti — Report on the displacement situation in Haiti — Round 10 (June 2025). IOM, Haiti. Available at: <https://dtm.iom.int/reports/haiti-report-displacement-situation-haiti-round-10-june-2025?close=true>

²⁸¹ <https://dtm.iom.int/fr/haiti>

According to the IOM from January to July 2025, 148,664 Haitians were deported to Haiti, out of which 97.97% came from the Dominican Republic.



IOM. Displacement Tracking Matrix. Haiti 2025. Available at: <https://dtm.iom.int/fr/node/23491>

In 2024, a total of 199,178 Haitians were forcibly returned to Haiti, out of which 97% came from the Dominican Republic.

Figure 1. Number of Haitians deported in 2024 by sending country, and the number of individuals interviewed among them

	Number of deported ¹	Number of deported interviewed
 Dominican Republic	193,508 (97%)	8,481 (84%)
 Turks and Caicos	2,205 (1%)	1,123 (11%)
 United States of America	1,553 (1%)	257 (3%)
 Bahamas	1,140 (1%)	195 (2%)
 Turkey	735 (<1%)	0 (0%)
 Jamaica	37 (<1%)	0 (0%)
TOTAL	199 178 (100%)	10 056 (100%)

International Organization for Migration (IOM), 17 Mar 2025. DTM Haiti — Haitians deported to Haiti — Profiles, migration experience and intentions of Haitians deported in 2024 (January — December 2024). IOM, Haiti. Available at: <https://dtm.iom.int/reports/haiti-haitians-deported-haiti-profiles-migration-experience-and-intentions-haitians>

UNCHR

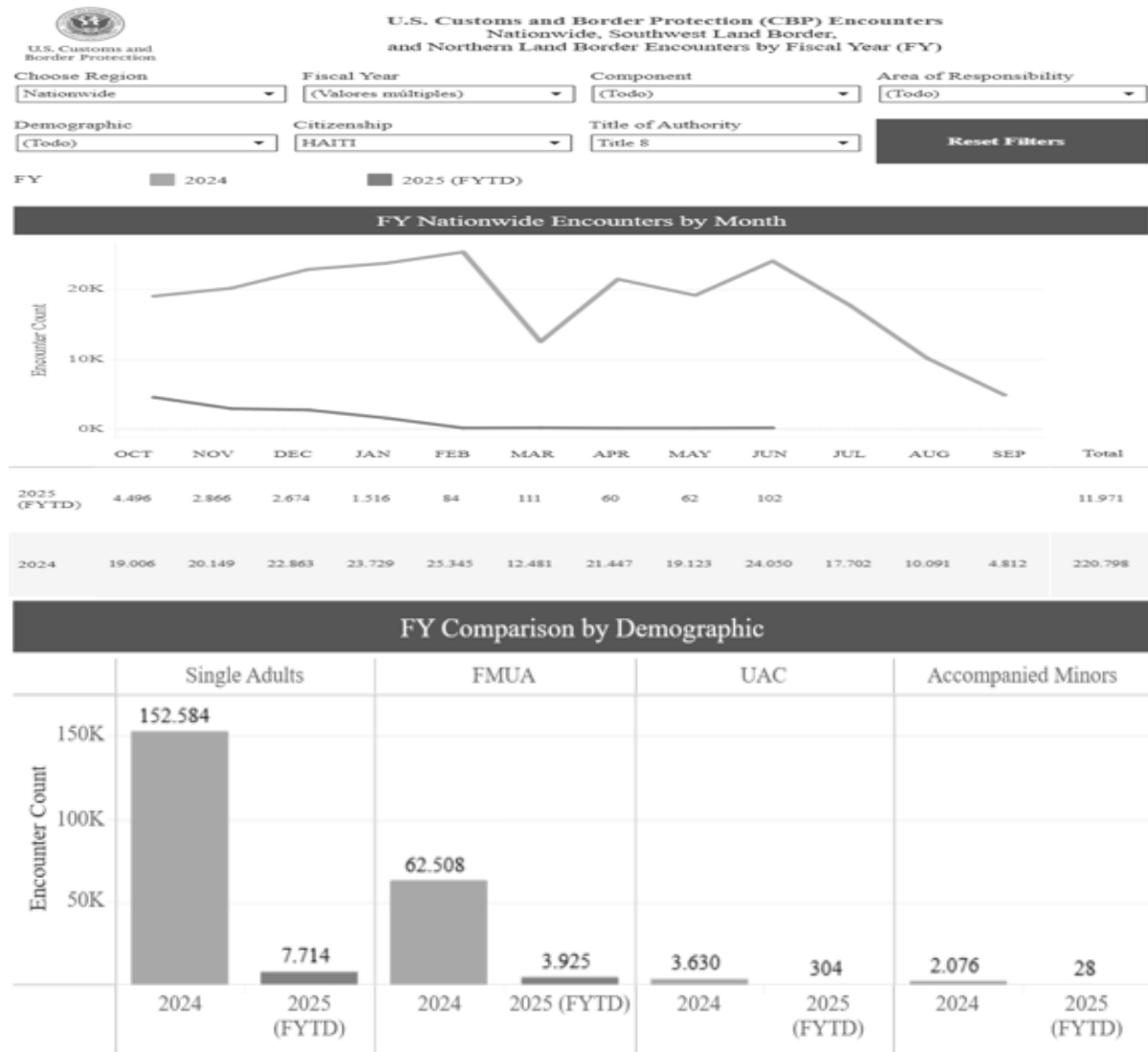
Haitian refugees and asylum seekers from 2018 to 2024.

Year	Country of origin	Refugees under UNHCR's mandate	Asylum-seekers
2018	Haiti	27,517	40,973
2019	Haiti	26,734	65,684
2020	Haiti	25,649	80,225
2021	Haiti	29,454	135,565
2022	Haiti	30,307	177,978
2023	Haiti	122,139	228,443
2024	Haiti	148,252	275,050

UNHCR Refugee Data Finder, 30 July 2025. Data as of December 2024. Available at: <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/download>

US Customs and Border Protection²⁸²

U.S. Customs and Border Protection data show a total of 220,798 Haitians encountered in 2024, while a total of 11,971 Haitians were encountered from January through June 2025.



Source: USBP and OFO official year end reporting for FY22-FY24; USBP and OFO month end reporting for FY25 to date. Data is current as of 7/3/2025.

“U.S. Custom and Border Protection, Nationwide Encounters, Haiti.” Available at: <https://www.cbp.gov/newsroom/stats/nationwide-encounters>

²⁸² Encounter data includes U.S. Border Patrol (USBP) Title 8 Apprehensions, Office of Field Operations (OFO) Title 8 Inadmissibles, and Title 42 Expulsions for fiscal years (FY) 2020, 2021, 2022, and 2023. Demographics for USBP and OFO include:

- Accompanied Minors (AM)
- Individuals in a Family Unit (FMUA)
- Single Adults
- Unaccompanied Children (UC) / Single Minors

US Customs and Border Protection. <https://www.cbp.gov/newsroom/stats/nationwide-encounters>, visited July 2025.

DOMINICAN REPUBLIC

Between January and June 2025, the Directorate General of Migration (DGM) deported 184,001 Haitian nationals. Just in June 2025 more than 30,700 Haitians were deported.²⁸³

SEA INTERDICTIONS

Migrant smuggling operations have been thwarted through sea interdictions from countries neighbouring Haiti. For example, on 1 April 2025, the United States Coast Guard in Miami repatriated 99 aliens to Haiti, following a maritime interdiction approximately 35 miles north of Cap-Haitien, Haiti. The Panel was present when the Haitian nationals were returned to Cap-Haitien. Since the beginning of fiscal year 2025, the United States Coast Guard have repatriated a total of 412 Haitian nationals to Haiti, compared to 857 during 2024.²⁸⁴

TURKS AND CAICOS

As of June 2025, the Royal Turks and Caicos Islands Police Force Marine Branch, in coordinated efforts with the U.S. Coast Guard, reported two sea interdictions of vessels transporting Haitian nationals, one with 277 migrants on board,²⁸⁵ and the other with 98 migrants.²⁸⁶

BAHAMAS

On 22 June 2025, the Royal Bahamas Defence Force (RBDF), the Royal Bahamas Police Force (RBPf), the Bahamas Department of Immigration, along with the United States Coast Guard interdicted 64 Haitian nationals (50 male and 14 females) near South Abaco island.²⁸⁷

JAMAICA

On 19 May 2025, 42 Haitian nationals including males, females, children and a pregnant woman, arrived on Jamaica by boat; all were repatriated the following day.²⁸⁸

²⁸³ <https://x.com/migracionrdo/status/1940150774215872947?s=48&t=3kFgrKDPT9SeorQ5dwAnew>

²⁸⁴ See <https://www.news.uscg.mil/Press-Releases/Article/4142280/coast-guard-repatriates-99-aliens-to-haiti/>

²⁸⁵ <https://magneticmediatv.com/2025/03/successful-interception-of-illegal-vessel-nearly-300-haitian-migrants-caught/>

²⁸⁶ <https://haitiantimes.com/2025/04/02/depoted-haitians-turks-and-caicos/>

²⁸⁷ See <https://rbdf.gov.bs/advanced-surveillance-leads-to-64-migrants-apprehended-near-south-abaco/>

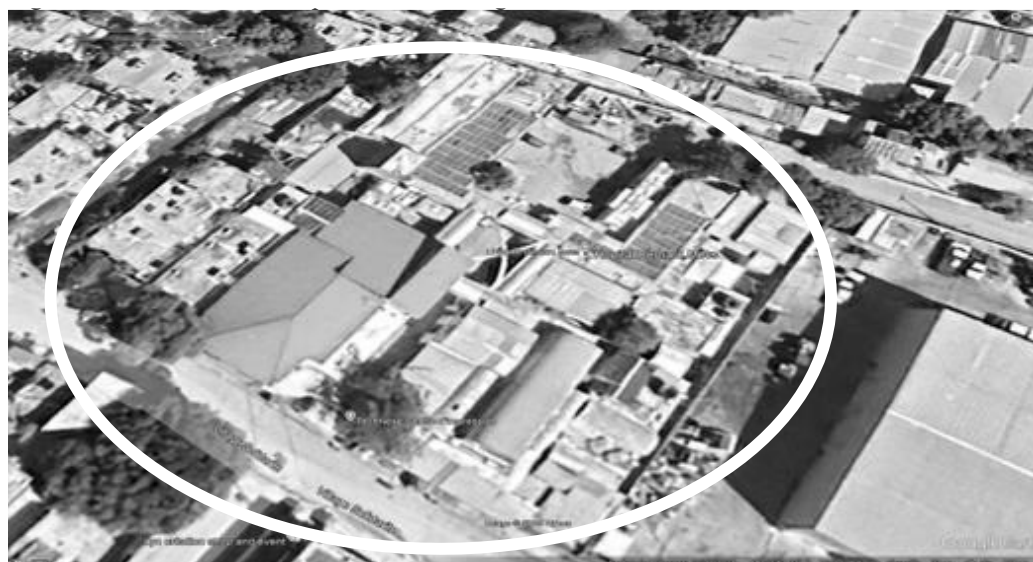
²⁸⁸ <https://www.caribbeannationalweekly.com/news/42-haitian-migrants-repatriated-from-jamaica-despite-rights-groups-plea/>

Annex 17: Comparison of satellite imagery before and after *Viv Ansanm* attack on the Bernard Mevs Hospital in December 2024.

On 16 and 17 December 2024, the Bernard Mevs Hospital in Port-au-Prince was attacked, vandalized, and set on fire by *Viv Ansanm* gang members.²⁸⁹ During the attack, at least three vehicles were set on fire including one ambulance.²⁹⁰ Gang members threw molotov cocktails to burn the hospital's affecting operating rooms, imaging room, scanners, and other important hospital spaces and materials.²⁹¹

Stills taken from Google Earth. Visited on July 2025. Maps Data: Google, ©2025 Airbus, Imagery Date: 31 October 2024 and 15 March 2025, respectively.

Figure 1. Bernard Mevs Hospital satellite image taken 31 October 2024.



²⁸⁹ <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article297252659.html>

²⁹⁰ <https://lequotidien509.com/nouvelle-attaque-contre-lhopital-bernard-mevs/>

²⁹¹ <https://www.haitilibre.com/en/news-43869-haiti-flash-gangs-set-fire-to-bernard-mevs-hospital-considerable-damage-video.html>

Figure 2. Bernard Mevs Hospital satellite image taken 15 March 2025.



The picture comparison depicts the damage caused to Bernard Mevs Hospital after its ransacking and burning by gang members in December 2024. The area within the circle shows a scorched section of the Hospital, degradation of the building, destruction of the hospital surroundings, and the removal of roof solar panels after the attack.

Note: The boundaries and names shown and the designations used on the above map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 18: Gran Grif gang attack to Petite-Rivière de l'Artibonite, 14 March 2025.

Graphic images with gruesome content	Graphic images with gruesome content
Graphic images with gruesome content	Graphic images with gruesome content

Confidential Source.

Annex 19: Christ-Roi residents flee gangs launching an assault on Delmas 30 and Christ-Roi, 17 March 2025.



Confidential Source.

Annex 20: Furcy Police Station under the control of armed gangs from *Viv Ansanm*, 9 May 2025.



Confidential Source.

Annex 21: Seizures of UAVs in Haiti

The Panel already reported the increased use of uncrewed aerial vehicles (UAV - drones) by non-state actors in Haiti (see S/2024/704).

Although commercial drones are not specifically covered by the UN arms embargo in Haiti, their acquisition has had a significant impact on the fighting capacity of gangs. It is important to monitor transfers of commercial drones as their provision to gangs constitutes assistance to criminal groups and therefore meets designation criteria - see criteria d), paragraph 16 of resolution 2653 (2022).

The Panel received information from the Haitian Customs which indicate that drones are regularly intercepted at ports of entry²⁹². Data indicates that since the beginning of 2025, drones have been seized in Cap-Haitien, North department, on a regular basis as well as in Miragoâne, Nippes department²⁹³. They arrived among goods shipped from the United States by boat or plane. Seizures often also include high frequency radios.

Interviews with Customs officers indicate that it is difficult to identify the end-user of the materiel, as commercial drones can be used for a range of civilian and commercial activities. On several occasions, Haitian Customs officers noted that the recipient of the intercepted packages did not come and claim their property as would typically be expected to do. This suggests that these individuals have been tipped off about the interceptions and hinting at criminal activities.

Table 2: Seizures of drones at ports of entry in Haiti March-August 2025

Date	Location	Materiel seized
20/03/25	Cap-Haitien Port	3 drones S116 1 drone E88 6 radios
24/03/25	Cap Haitien Port	2 drones 10 radios
25/03/25	Cap Haitien Port	2 drones 7 radios 2 fake pistols
26/03/25	Cap Haitien Port	1 drone 1 radio
01/04/25	Cap Haitien Port	1 drone
04/04/25	Cap Haitien Port	1 drone
03/05/25	Miragoane	1 drone Douane de Miragoane – Saisie d’armes et d’équipements tactiques impliquant un agent de l’État - Rezo Nòdwès
21/05/25	Aéroport Toussaint Louverture – FEDEX	1 drone ²⁹⁴
23/07/25	Miragoane	1 submarine drone
08/08/25	Aereport Toussaint Louverture – MEAD MESDASA	1 drone
	TOTAL	15

Sources: Haitian Customs, 2025.

²⁹² Interview with senior Customs officers, April, June and July 2025.

²⁹³ See for instance Petit Frere Jean Rony, 04 May 2025, ‘Miragoane: saisie d’équipements tactiques et d’un drone dans une cargaison suspecte’. Le Placentin. [Miragoâne : saisie d’équipements tactiques et d’un drone dans une cargaison suspecte](#) or HC Network. 13 March 2025. Haiti : un individu arrete en possession de 8 drones. [Haïti : Un individu arrêté en possession de 8 drones - HC Network](#)

²⁹⁴ [Haïti - Actualité : Zapping... - HaitiLibre.com : Toutes les nouvelles d’Haïti 7/7](#)

Gangs also procure drones from the Dominican Republic. For instance, in June 2025 three individuals were arrested in Santo Domingo while purchasing drones for Izo (Hti.002), the leader of 5 Segond. One individual was residing in the Dominican Republic where he was responsible for purchasing a range of items for gang members in Port-au-Prince, including pieces of clothing and fancy sneakers as well as drones. He would transfer the items to one of his accomplices, who lived in the north of Haiti, through the Dajabon/Ouanaminthe border crossing. The individual would then transport the goods through Cap Haitian to Port-au-Prince²⁹⁵.

The Haitian police also continued to seize drones on the territory of Haiti. For instance, on 19 November 2024, during an operation against *Viv Ansanm* members in Petion-Ville, the HNP seized two drones along ammunition and other materiel²⁹⁶. On 17 June 2025, during its operation against Vitelhomme in Torcelle, the HNP has seized two commercial drones²⁹⁷.

Seizure of 8 August 2025, Toussaint Louverture Airport



Source: Confidential

²⁹⁵ Interview with police officer, July 2025.

²⁹⁶ See HNP Facebook page, 20 November 2025.

²⁹⁷ See HNP Facebook page, 19 June 2025.

Annex 22: The role of Magalie Habitant

Intermediaries are key to the continuation of the criminal-political nexus and armed violence in Haiti as they play a crucial role in enabling the relationship between gangs, political, security and economic actors, including in facilitating communications and transactions. Magalie Habitant has been a long-time intermediary between gangs, political and economic actors²⁹⁸.

According to data from the United States Customs and Border Protection, the travel history of Magalie Habitant includes more than 100 arrivals and departures in/from the United States over the last ten years²⁹⁹. She travelled on multiple passports, including a diplomatic one³⁰⁰. Mrs. Habitant is likely to possess assets in the United States (in Florida) procured from illicit financial activities, including support to gangs. An investigation made by the Haitian Court of auditors also found that significant embezzlement had occurred when she was in charge of the Service National de Gestion des Résidus Solides (SNGRS – National Solid Waste Management Service)³⁰¹. In July 2025, the Panel requested the United States authorities to provide information on Magalie Habitant, including her potential assets. On 14 August 2025, the authorities of the United States responded that they were unable to share information about possible bank accounts, property, and United States government investigations.

On 9 January 2025, Magalie Habitant was arrested by the HNP for criminal conspiracy and financing of armed gangs³⁰². The Police investigation concluded that she has indeed been financing the *Viv Ansamn* alliance³⁰³. On 8 May 2025, the Dean of the Court of First Instance appointed a judge to investigate the case against Magalie Habitant and Victor Prophane³⁰⁴.

²⁹⁸ Interviews with security officers, February 2025; a civil society representative, May 2025 and several former and current senior government officials, 2025. Confidential report, 2025 (on file with the Panel).

²⁹⁹ CPB, 2025.

³⁰⁰ Confidential source, June 2025.

³⁰¹ Interview with a confidential source, 2025. Confidential report, on file with the Panel.

³⁰² See HNP official Facebook page, 13 January 2025 and confidential report, 2025. On file with the Panel.

³⁰³ Interview with confidential sources, February 2025.

³⁰⁴ Confidential report, May 2025.

Annex 23: Seizures conducted on their way to Haiti or at Haitian ports of entry since the creation of the sanctions regime in October 2022
Table: Seizures conducted at Haiti's ports of entry or on their way to Haiti between the adoption of resolution 2356 on 22 October 2022 and 1st August 2025

Date	Location/authorities	Firearms	Ammunition	Other materiel	Information
25 October 2022	Miami Airport USA	9mm handgun		1 magazine	The pistol was discovered in a parcel being shipped to Haiti
8 November 2022	Elias Pina, Dominican Republic		12,000 rounds of 7.62x39mm 10,160 rounds of 5.56x45mm		Two Haitian women were arrested while attempting to cross the border into Haiti in a private vehicle.
31 December 2022	Cap Haitien Haiti		989 rounds of 9x19mm		Seizure from a container coming from the US. One individual was arrested in Haiti.
11 January 2023	Miami port USA	One revolver	41 rounds		The revolver was concealed in a sofa
24 April 2023	Cap Haïtien Haiti	One 9mm handgun	Eight 9mm rounds 4 boxes of 12-gauge rounds (100 rounds)	2 knives	Found in a container transported by the Sara Express coming from the Miami River (Antillean Marine Shipping).
7 June 2023	CPS container park– Port au Prince Haiti	PA-15 5.56mm rifle	340 rounds of 5.56x45mm 115 rounds of 9mm	5 magazines 1 helmet	Container coming from Miami. Some materiel concealed in a popcorn machine. The rifle was purchased for the first time in the US in 2017. Two individuals arrested in Haiti.
2023 (unknown date)	Miami USA	2 pistols		1 magazine	
2023 (unknown date)	Miami USA			23 vests	
18 October 2023	Dajabon Dominican Republic		1,850 rounds of 9mm		A minor was intercepted while trying to exit the DR
1 November 2023	Miami USA	1 revolver 357 Magnum	5 rounds of S&W .40 cal 36 rounds of 9x19mm		Commercial Vessel
30 November 2023	Miami USA			'35 cannon L-1 37mm' [the Panel was not able to identify what exact item it is]	Commercial aircraft
2 December 2023	International Airport Haiti		50 rounds of .45 40 rounds of 5.56x45mm 150 rounds of 9x19mm 25 of 12 gauge cartridges	19,390 USD in cash Six radios One video surveillance system One flak jacket	Passenger arriving from NY on commercial aircraft
22 December 2023	Cap Haitien Haiti	9mm handgun 5.56x45mm rifle	92 rounds of 9mm 9 rounds of .45 78 rounds of 5.56x45mm	3 flak jackets 1 helmet 7 magazines	Seizure from container from Florida Serial number of the handgun was erased

05 April 2024	Cap Haitien Haiti	Nine 5.56x45mm rifles Three 7.62x39mm rifles 14 handguns	999 rounds of ammunition (7.62x39mm, 5.56x45mm, .40 S&W, 9mm, .25 ACP)		Container coming from Florida
29 April 2024	Cap Haitien Haiti	One .40 handgun One 9x19mm handgun	13 rounds of 9x19mm	2 magazines	Container from Port Everglades, Florida
11 June 2024	Cap Haitien Haiti		150 rounds of ammunition	Conversion kit (handgun to rifle)	
31 October 2024	Miami USA	One 5.56x45mm rifle One 22LR		2 magazines	Commercial vessel
16 January 2025	Miami USA	Seven 9mm handgun One .380 pistol One .45 handgun	900 rounds of .223 100 rounds of 5.56x45mm 640 rounds of 7.62 646 rounds of 9mm 2286	18 magazines Barrel extension for a handgun	Commercial vessel Container heading to Cap-Haitian
January 2025	Haina Port, Dominican Republic	Seven 9mm handguns Thirty rifles (mostly 7.62x39mm)		37 magazines	Commercial vessel Container from Brooklyn
25 February 2025	Haina Port, Dominican Republic	16 7.62x39mm rifles One 50. Rifle One 9mm sub- machine gun Five 9mm handguns	20 000 rounds of 7.62x39mm 16 000 rounds of 5.56x45mm 36,000	18 magazines for rifles 13 magazines for 9mm handguns 1 magazine for 50. Rifle 1 silencer	Commercial vessel Container in transit from Miami Heading to Belladère, Haiti
TOTAL		55 handguns 61 semi- automatic rifle One 50. Caliber Rifle	62,674 rounds of various calibers		

Source: Data provided by Customs and Border Protection (CBP) as well as Haitian, Dominican and US law enforcement agencies, 2023, 2024, 2025.

Annex 24: Cases of illicit arms trafficking being prosecuted in the United States

Williamson Dossous case³⁰⁵

On 16 January 2025, the US Customs and Border Protection (CBP) conducted an inspection of a container awaiting departure for Cap Haitian, Haiti. X-ray scanning revealed anomalies with bundles of clothing inside the container. On further inspection, multiple firearms, ammunition and accessories were found, concealed in aluminium.

Shipping documents showed that Williamson Dossous was the shipper of the container and that the contents were wrongfully described as ‘lot of household goods and personal effects’.

Dossous is a part time freight-forwarder who has been shipping containers from the United States for the past 20 years with an average of 2 to 3 containers a year. The Panel previously explained in detail the role of freight-forwarder and the vulnerability of that type of shipments to concealed illicit goods (see S/2024/704).

Ten firearms were seized, including six 9x19mm pistols, one 9x19mm machine pistol, one .45 pistol and two .380 pistols. The seizure also included 2286 rounds of ammunition, including 900 x .223, 100 x 5.56x45mm, 640 x 7.62mm, and 646 x 9mm.

To distance himself from the firearms, Dossous used straw buyers. Many of the firearms were purchased by friends and family members of Dossous in the weeks and months prior to the seizure.

Dossous was arrested by the United States authorities on 13 July 2025 while he was boarding a plane to Haiti. He confessed that he had touched the guns (so that his DNA would be on them).

Jean Robert Casimir³⁰⁶

United States law enforcement agencies obtained information about illicit firearms located in Haiti, which they subsequently traced. Among these weapons were two rifles – used by gangs - that were purchased by Jean-Robert Casimir in October 2023. Mr. Casimir is a former HNP officer, residing in the United States.

Mr. Casimir was arrested on 7 August 2024 in the United States upon his return from Haiti. He admitted that he had bought a small number of firearms and smuggled them on four or five occasions to Haiti. However, the purchase history of Mr. Casimir in the United States shows that he bought at least 87 firearms between October 2021 and May 2024, including rifles, pistols, and shotguns. A search of his phone indicated that he had numerous pictures and conversations about the purchase of firearms in the United States and their sale in Haiti.

Mr. Casimir packaged firearms in boxes and handed them over to a crew of a commercial vessel operating between Miami, United States, and Miragoâne, Nippes department, Haiti. This case demonstrates the recurrent issue of current and former HNP officers’ as well as private security companies involvement in arms trafficking in Haiti (see S/2024/704).

³⁰⁵ United States of America v. William Dossous. Affidavit in support of a criminal complaint. Case No 25-mj-03347-Reid. Information provided by the United States in response to an enquiry of the Panel, August 2025. Interview with a confidential source, 2025.

³⁰⁶ USA v Jean Robert Casimir. Criminal Complaint. Case No 24-mj-6599-AOV. Interviews with confidential sources, 2025.

Annex 25: Diversion of ammunition from Dominican stockpiles and onward transfer to Haiti : the case of Mirebalais 5.56x45mm ammunition

Following the seizure in Haiti, the Dominican Government launched an official investigation, and the Dominican Police conducted an inventory of its armory in October 2024, identify corrupt officers and arrested them³⁰⁷.

This shed light on the diversion of 908,001 items, mostly ammunition, from the Dominican National Police stockpile including more than 489,000 rounds of 9mm, 230,000 rounds of 5.56x45mm, 26,000 rounds of 7.62x39mm, and 93,000 12 gauge shells. While it is difficult to estimate the amount of materiel that reached Haiti, some Dominican security experts explained to the Panel that, given the fact the market for 5.56x45mm and 7.62x39mm ammunition in the Dominican Republic is quite limited, it is likely that most of this materiel reached Haiti as these are the two main calibers used by gangs³⁰⁸.

Several security sources the Panel spoke to said that they believe that the quantities of ammunition diverted from the Police stocks is likely to be larger than the 908,001 rounds. They also said that diversions occur from the stockpiles of other Dominican security agencies, not just the Police.

The Panel spoke to representatives of law enforcement and the judiciary in both Haiti and the Dominican Republic, as well as to one individual part of the network.

Trafficking network

While still ongoing, the investigation clearly shows that a number of Police officers of different rank, as well as civilians, are involved in the network, which was led by the Head of *Departamento II de Intendencia de armas de la Policia Nacional*, in charge of managing the weapons and ammunition of the National Police Force. This Colonel and several of his subalterns are accused of organizing the theft of ammunition and its onward sale to various intermediaries. Several Police officers used backpacks to remove the ammunition from the facilities and even made fake ammunition boxes to deceive the inventory.

While at least nine Police officers have been identified as being involved in this network, a number of civilians are also being investigated, including several individuals involved in the selling of ammunition – using WhatsApp groups – as well as laundering the money through the use of multiple bank transfers to make the funds difficult to trace. Members of the criminal network managed to purchase buildings and expensive cars using the profit from the diversion.

Transfers to Haitians or to Haiti

While Dominican investigators told the Panel that some materiel had indeed been transferred to Haiti, they are still investigating the exact chains of custody and the Panel is looking forward to receiving further findings.

³⁰⁷ Information provided by the Dominican authorities, November 2024.

³⁰⁸ Interviews with security officers, Dominican Republic, 2025.

Annex 26: Diversions of firearms and ammunition from Haitian national stockpiles

Diversions from the HNP stockpiles have continued during the mandate. Diversions occur in different manners, including from direct attacks and thefts by gangs onto police facilities and personnel as well as from theft by certain corrupt officers.

Since January 2025, gangs attacked at least 23 police facilities³⁰⁹. In addition, gangs have also managed to steal arms and ammunition after combats with the HNP, for instance in Lascahobas, in July 2025³¹⁰.

With regards to diversions by corrupt officers, the HNP has made several arrests this year. On 31 October 2024, an officer from the Counter-Ambush Team (CAT - based at the Presidential Palace) was arrested while transporting 2695 rounds of ammunition, mostly of 7.62x39mm to be delivered to a member of Krache Dife gang. The origin of the ammunition remains unclear. This is not the first time that this officer would have been selling ammunition to gangs and that he has been working with other corrupt officers³¹¹.

On 8 November 2024, a police officer from the Unité Temporaire Anti-Gang (UTAG) was arrested near the Champs-de-Mars (downtown Port-au-Prince), an area prone to gang activities, in possession of 2400 rounds of ammunition, including 1000 rounds of 5.56x45mm and 1400 of 7.62x39mm. These ammunition were traced back to the HNP central armoury where the officer's female partner worked as a secretary and stole from the stock³¹². Both officers were in contact with intermediaries in touch with main *Viv Ansanm* leaders including Jimmy Chérizier (HTi.001), Chrisla, Vitelhomme (HTi.005), Kempes Sanon and Chen Mechan. Analysis of transfers to their bank accounts revealed regular cash deposits that are inconsistent with their salary and for which they were unable to provide supporting evidence³¹³.

With the HNP operating in a constant emergency mode, stockpiles management, of ammunition in particular, has been severely eroded. Interviews of several police officers working in different units, indicate that weak accountability at unit-level often result in diversions. For instance, a primary witness explained to the Panel how the lack of control over the distribution of ammunition and its use during operations in his unit, enabled some officers to save unused ammunition that they then sold on³¹⁴.

HNP firearms continue to be found in the hands of criminals. In Haiti, a HNP 9mm handgun was recovered from a gang member in Carrefour in December 2024³¹⁵. In Jamaica, a 9mm handgun of the HNP was seized in June 2025, bringing the total number of HNP firearms seized in Jamaica to date to 48³¹⁶.

In July 2025, the HNP issued warrants for three soldiers of the FADH accused of deserting without returning multiple service weapons and ammunition, including two rifles, several pistols, six magazines loaded with cartridges and a bulletproof vest, and a military helmet. Legal proceedings were initiated following a request made by the FADH³¹⁷.

Finally, the HNP regularly confiscate and recover arms and ammunition from gang members which generally remain within the unit that operate the seizure³¹⁸. Given the lack of materiel, the seized materiel is automatically reinjected in the unit's stockpile for its own use. While some of these weapons are registered and tracked, there is a general lack of oversight and control over them. As a result, many of these firearms are unaccounted for and, given the very high price on the illicit market, some feed the illicit market again.

³⁰⁹ UNPOL report, 2025.

³¹⁰ Interview with local authorities, July 2025.

³¹¹ Interviews with senior police officers, January 2025.

³¹² Interview with confidential source, December 2024. See also HNP official Facebook page, 9 November 2024.

³¹³ Confidential report, 2025. Interview with confidential sources, July 2025.

³¹⁴ Interview with confidential source, March 2025.

³¹⁵ HNP Facebook page, 12 December 2024.

³¹⁶ Information provided by the Jamaican authorities, July 2025.

³¹⁷ Confidential report, July 2025.

³¹⁸ For data about the seizures of firearms in Haiti (January 2021 - April 2025) see the Annex of UNODC report, S/2025/303, May 2025.

Annex 27: Proliferation of firearms outside Haiti

According to the Panel's enquiries to Member States in the region, there is little evidence about the proliferation of firearms from Haiti to the Dominican Republic and the Bahamas. Although the Bahamas authorities have not made any seizure of arms and ammunition coming from Haiti to date, intelligence indicates that firearms may occasionally be exchanged for narcotics and that local Haitian street gangs use their connections to Haiti to import some firearms³¹⁹.

Jamaica is the country most affected by the proliferation of firearms from Haiti. The Jamaican authorities told the Panel that the drug-for-guns trade between Jamaica and Haiti continues (see Section II.D)³²⁰. Maritime routes remain the dominant method of transportation, with fisher-folk continuing to act as key couriers navigating the coastal waters between both countries. Intelligence suggests emerging dynamics, including the smuggling of firearm components rather than fully assembled weapons to evade detection.

In August 2024, in Jacmel, an agent from a private security company, was arrested by the HNP for his participation in a arms-for-marijuana network operating between Jamaica, Haiti and the Dominican Republic. The Panel already reported in detail about this trend (see S/2024/704). Forensic exploitation of the agent's phone showed that a Haitian national living near the land border was purchasing firearms (including handguns and rifles) from Dominican nationals and transporting them by sea to Jacmel for an exchange for marijuana coming from Jamaica³²¹.

³¹⁹ Response to written enquiry by the Panel, July 2025.

³²⁰ Response to written enquiry by the Panel, July 2025.

³²¹ Interview with a confidential source, 2025.

Annex 28: Haitian northern region

Source: United Nations Geospatial

* Non-Self-Governing Territory"

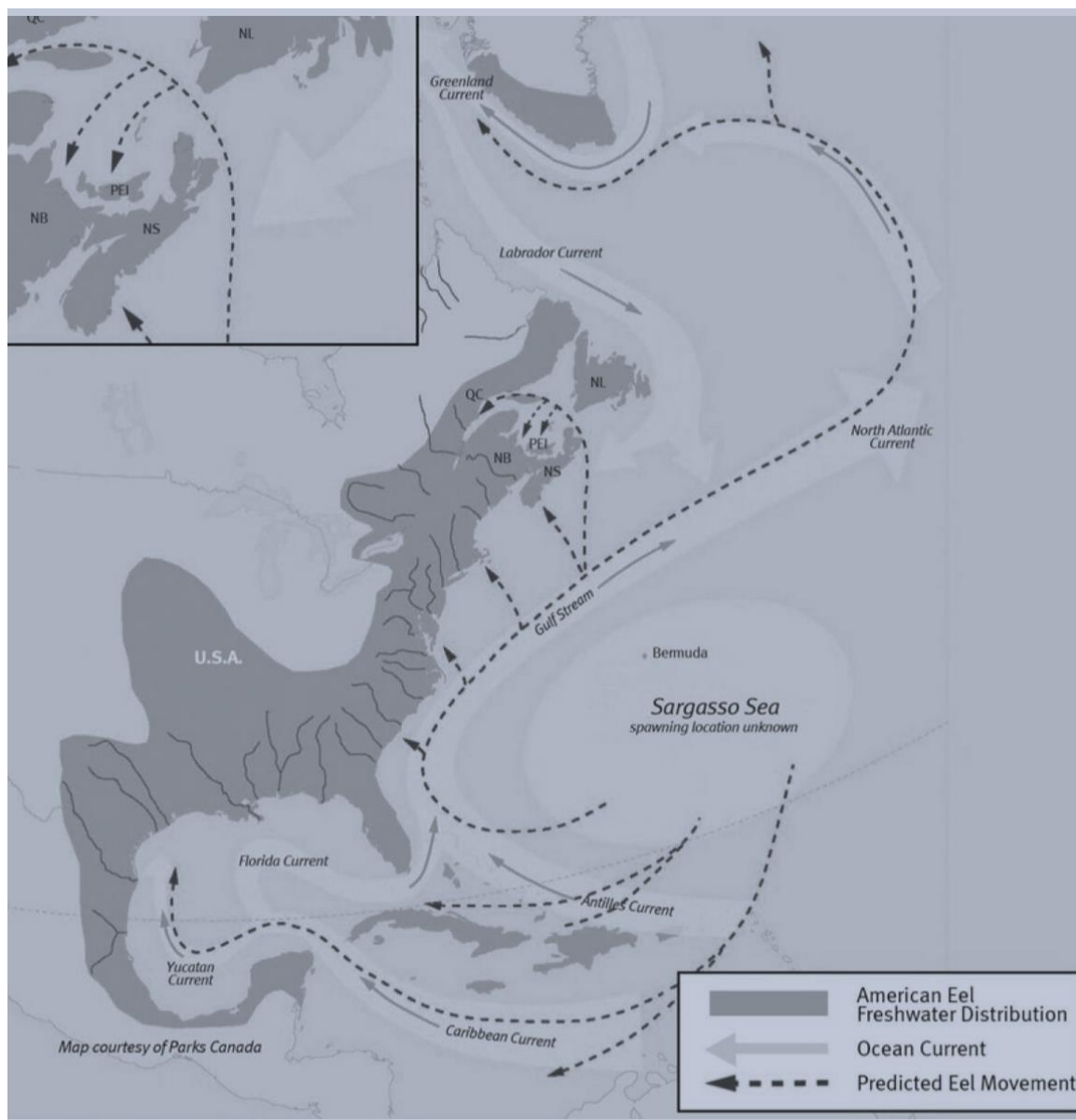
The boundaries and names shown, and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.



Map data: @2025 Google

The boundaries and names shown, and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 29: A map showing the breeding zone (Sargasso Sea) and the spread of American glass eels with the water currents from their spawning area in the Sargasso Sea.



https://www.researchgate.net/figure/Panmictic-distribution-of-American-eel-and-their-migration-routes-from-their-spawning_fig1_370443366. Accessed on 15 July 2025

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Below are photos of mature eels (left) and of elvers (glass eels)

(Source : ANAPRA social media handle: https://www.instagram.com/anapra_haiti/)



Below: Elvers in plastic sachets with ice cubes, ready to be loaded in freezer boxes for export out of Port-au-Prince. (see, https://www.sargassoseacommission.org/storage/Country_presentation_template_Haiti_1.pdf).



Annex 30: Traces of Haiti's elvers on the international markets

Available evidence points to a sharp increase in elver harvesting in Haiti,³²² with more than 50,000 families engaging in fishing with artisanal equipment along the country's 1,535 km coastline (see S/2025/356). Despite this widespread participation, the trade is monopolized by a select group of politically and economically influential elites who conceal their beneficial ownership. This lack of transparency contributes lack of accountability, tax evasion, to illicit financial flows that finance activities that threaten the peace and security of Haiti.

Several countries have continued to be transparent by publicising their data of imports in line with Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CITES) regulations, and this has revealed some of Haiti's exports.

For instance, in 2018, some East Asian countries that imported elvers from Canada and the USA stated that the imports may have included re-exports originating from Haiti.³²³ During this period, the price per kilogram of *Anguilla rostrata* at destination markets was reported to be approximately US\$10,000. At the time, a Canadian buyer noted that his competitors were traveling to Haiti, Cuba and the Dominican Republic to purchase elvers. In addition, it was noted that countries such as Canada offer assistance to their counterparts in regulating the trade in elvers.³²⁴

In 2019, Haiti's Ministry of Agriculture, Natural Resources and Rural Development (Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural - MARNDR) informed the Sargasso Sea Commission that the country possessed an annual export capacity of 800 metric tonnes.³²⁵

³²² Two customs officials, a trade analyst and a freight agent in Miami. June 2025.

³²³ See, <https://cites.org/sites/default/files/eng/com/ac/30/E-AC30-18-02.pdf>

³²⁴ <https://cites.org/sites/default/files/eng/com/ac/30/E-AC30-18-02.pdf>

³²⁵ According to two customs officials, these were the latest formal statistics published. See also https://www.sargassoseacommission.org/storage/documents/Presentation_American_Eel_Anguilla_rostrata.pdf and https://www.sargassoseacommission.org/storage/documents/final_Haiti_American_eel_report_FS_updates.pdf

Annex 31: How the elvers supply chain operates

To understand the *modus operandi* of the supply chain the Panel spoke to fishermen, suppliers, customs officials, freight attendants, investigators, among others. According to these sources, the beneficial owner incorporates networks of actors in the supply chain involving fishermen, transporters and gang members to a smooth flow of his trade.

The fishing of elvers, which is between October and March, occurs at the mouth of rivers entering the sea. During this period, the elvers freshly hatched in the Sargasso Sea, dash for the fresh, cold river water entering the Atlantic Ocean.

The fishing of elvers

The fishing of elvers is predominant in the departments of the North (Cap-Haïtien, Bas-Limbé, Port Margot, Borgne, Limonade, Camp Louise, Labadie); the North-East (Caracol); Artibonite (Saint-Marc); Nord-West (Port-de-Paix); South (Les Cayes); South-East (Jacmel); Grande-Anse (Jérémie, commune des Roseaux) and Nippes (Kawouk, Petite-Rivière de Nippes).

According to fishermen, the eels season is usually a “season of bounty” in which the whole community participates as cash flows from suppliers ready to pay as soon as the catch lands on the shores. A middleman who buys from Bas-Limbé, Borgne and Limonade and sells to traders, referred to the eel trade as “La cocaine d’Haïti” (the cocaine of Haiti) because of the high value payments associated with it, which makes people abandon other economic activities for elvers fishing.

At the estuaries, roles are shared out. As old and young men and some children wear flashlights on their forehead dive into the water to haul *Tizangi*, mothers and girlchildren sort organic waste from *Tizangi* before handing them to the suppliers who upon weighting, pay in cash. Night markets are created on the shores of the sea as generators roar endlessly, lighting up the night-long activities. An artisan in Borgne, informed the Panel that during the elvers season, he makes “cahiers” (i.e rectangular fishing instruments made of wood and mosquito netting) and sells to fishermen. He also repairs damaged cahiers, all at a fee.³²⁶ At night, he joins his seven workers on *Rivière Petit Bourg* for eel fishing, a venture more profitable than his daytime job during the elver season.³²⁷ He earns between 1,000 and 1,500HTG (\$7.6-11.5) in a night or two, an amount that would take him at least three to four days to earn in his workshop during other times. “And the fact that the buyers pay instantly makes it more attractive. During the 2024-2025 season the prices were more lucrative. The prices rose from 100HTG (\$0.76) to about 200 HTG (\$1.5USD), per kilogram,” added the respondent.

According to a fisherman from Bas-Limbé, eel fishing (on *Rivière du Limbé*) is a “chacun pour soi” (every man for himself) affair, devoid of any guarantees. For the last five years, he has seen seven people drown, of whom three were boys aged between 10-16 years, his own cousin whose boat capsized, and two women who drowned as they carried a load of elvers to the shore. Within this period, he has seen hundreds of people hospitalised for various ailments including infections, which he also suffered this year.³²⁸

People come from far, including from Port-au-Prince to fish elvers in Jérémie (Grand’Anse department), the *Rivière de la Guinaudée* and *La rivière de la Grande-Anse*, with buyers strategically positioned on the shores. In such a situation where people are unfamiliar to one another and with no licensing or supervision required, it’s impossible to control or organize

³²⁶ See an example of a fabricated sieve-like fishing net used in catching elvers at: <https://www.facebook.com/watch/?v=483752648784030>

³²⁷ Interview with a Borgne-based artisan who also doubles as an elvers fisherman. June 2025.

³²⁸ Interview with an elvers fisherman based in Bas-Limbé, 2025.

them into an association so the fishing and selling are undertaken independently. Several people drown due poor equipment or unfamiliarity with the river.³²⁹ Similarly, in La Petite Rivière de Jacmel villagers gather in large numbers to fish elvers.³³⁰

The intermediaries, all working under a coordinator, ensure that the collection of elvers from the various fishing hubs is done effectively and delivered to central points in nearby town where they are consolidated in freezer boxes. From there they are shipped/flown to Port-au-Prince where the final packaging is done, and then delivered to the relevant freight agents for export.³³¹

The issuance of eel export permits, under the responsibility of MARNDR, is overseen by an individual who coordinates the associations. From outside, the issuance of CITES-labelled export permits may seem as complying with CITES regulations, but the selective way in which they are issued serves the interest of the few exporters, protecting their monopoly.³³²

The supply chain

Two *zangi* fishermen from Borgne explained to the Panel the *modus operandi* of the eel supply chain and how the identities of those in the supply chain are concealed. According to the information, there are three level of operations.

Level one: At this level are the fishermen, who toil to get the elvers out of the water. Because they live in the same community/villages, and they work/fish together, they tend to know each other well. However, they have no say in the pricing of elvers. In the absence of the buyers, they would incur losses since the community does not farm or consume them.³³³ They lack the wherewithal to care for the elvers because once out of the water, and though they do not require feeding at that stage, they need to be kept in oxygenated polythene bags or tanks under 5°C for them to survive. This renders fishermen at the mercies of the buyers, who then set prices as they deem fit.

At this level, fishermen do not usually care about the identity of those who buy from them. "...they care less and simply want to sell their catch, that's all."³³⁴ Sometimes a middleman would make verbal 'agreement' with several fishermen beforehand to ensure that once they came offshore, they would sell their catch to him. In such cases the suppliers would peg a slightly higher price to entice the fishermen..³³⁵

Level two: This level comprises of intermediaries. These are agents of exporters who ensure that elvers leave the fishing zone and arrive at the exporter's storage facilities in good order. Suppliers carry on themselves bulk cash to fishing points and sometimes divide fishermen into groups for ease of operations and quick collection of stocks. The suppliers contract transporters (often motorcyclists due to their ability to manoeuvre the terrain) and ensure availability of ice cubes, polythene bags³³⁶ and tanks or simply buckets for transporting elvers.

Sometimes suppliers are attacked or kidnapped by gangs. To mitigate this risk, the coordinator commissions suppliers to engage with gangs upfront (at times via intermediaries) and pay the agreed sum to prevent disruptions that would lead to loss of eels. In the event of gangs kidnapping a transporter with elvers, instant negotiations take place to save the situation. Like in the case of two elvers traders who were kidnapped in the Artibonite department in 2024, the coordinator and her acolytes swiftly paid ransom of \$10,500USD to the Gran Grif gang to free them³³⁷.

³²⁹ Interview with two fishermen of elvers, based in Jérémie. March 2025. Also see, <https://ayibopost.com/la-peche-aux-anguilles-rapporte-de-largent-mais-tue-des-jeunes-a-jeremie/>.

³³⁰ Interview with a fisherman and a trader from Jacmel. May 2025.

³³¹ Interview with a supplier and a customs official. April 2025.

³³² Interview with a former finance minister and two trade analysts. June 2025.

³³³ See, https://www.sargassoseacommission.org/storage/Country_presentation__template_Haiti_1.pdf.

³³⁴ Interview with two buyers from Saint-Marc, Artibonite. June 2025.

³³⁵ Interview with a mother whose 11-year-old nephew drowned while fishing elvers Jérémie in 2024. February 2025.

³³⁶ See, <https://www.threads.com/@jnjermy.leogane/post/CuXrtI6gE96?hl=en>.

³³⁷ Two confidential sources and a law enforcement officer. June 2025.

The 400 Mawozo gang in Croix-des-Bouquets and Carrefour extort between \$200 – \$500 per tank (of 150-200kg of elvers), for elvers going from Jacmel, Artibonite and Les Cayes to collection points in Croix-des-Bouquets and Leogane, from where they are taken to the airport. Similarly, the beneficial owner emissaries pay nominal fees of between \$2,000-\$3,000 per week to the 400 Mawozo and to Grand Grif gangs for protecting their collection points in Martissant and Artibonite respectively.³³⁸

Level three: Transporters. They use motorbikes to deliver elvers to “porteurs” – i.e particular individuals who then move the elvers to central collection cold storage facilities concealed from public view. Oftentimes these are within residential places with restricted access in towns or city centres.³³⁹ Once enough stock has been accumulated it is transferred to a central point close to the Port-au-Prince Airport, ready for export under the watchful scrutiny of the owners.

Level four: this level comprises the ultimate beneficial owner and his top coordinators in the network, including all the permit holders who control the eel sector nationwide, extending across key fishing regions.³⁴⁰ The issuance of eel export permits, under the responsibility of MARNDR, is overseen by an individual who coordinates the associations. From outside, the issuance of CITES-labelled export permits may seem as complying with CITES regulations, but the selective way in which they are issued serves the interest of the few exporters, protecting their monopoly.³⁴¹

³³⁸ Interviews with two eyewitnesses, a freight agent in Port-au-Prince airport, two business analysts. March and April 2025.

³³⁹ Interview with an insider who has witnessed the process of exporting elvers. May 2025.

³⁴⁰ Interview with two transporters of elvers and a gang analyst. February 2025.

³⁴¹ Interview with a former finance minister and two trade analysts. June 2025.

Annex 32: Copies of two freight documents relating to elvers exported out of Haiti on 31 January and 5 February 2024. (Obtained from a confidential source).

Nationality/Regn : _____ Owner/Operator : A [REDACTED]
 Point of loading : PAP Flight # & Date : [REDACTED] 5/02/2024
 Total PCS : 724 Tail No : [REDACTED]
 Gross Wt : 9023.00 K Point of Unloading : KIN
 EGM No : _____ MAWB No : _____
 Total AWB : 6

cal :

ULD#	AWB#	ORG	DEST	SCC	Comm Desc	SHC	Shipper	Consignee	Mft Pcs/Acc Pcs	Wt	UOM	For official use only
Summary :									Total :	0/0	0	

Transit :

ULD#	AWB#	ORG	DEST	SCC	Comm Desc	SHC	Shipper	C	Mft Pcs/Acc Pcs	Wt	UOM	For official use only
PAG07628M6	810-23883871	PAP	MIA	1717	LIVE EELS KEEP COOL 15 DEGRES CELCIUS	PES	FISHERMEN QUATERS S.A 129 MARTISSANT RIVIERA PLAZA	[REDACTED]	95/331	1140.00	K	
PAG07737M6	810-23883871	PAP	MIA	1717	LIVE EELS KEEP COOL 15 DEGRES CELCIUS	PES	FISHERMEN QUATERS S.A 129 MARTISSANT RIVIERA PLAZA	[REDACTED]	95/331	1140.00	K	
PAG08183M6	810-23883871	PAP	MIA	1717	LIVE EELS KEEP COOL 15 DEGRES CELCIUS	PES	FISHERMEN QUATERS S.A 129 MARTISSANT RIVIERA PLAZA	[REDACTED]	16/331	192.00	K	
PAG09809M6	810-23883871	PAP	MIA	1717	LIVE EELS KEEP COOL 15 DEGRES CELCIUS	PES	FISHERMEN QUATERS S.A 129 MARTISSANT RIVIERA PLAZA	[REDACTED]	95/331	1140.00	K	

PAG09926M6	810-23883871	PAP	MIA	1717	LIVE EELS KEEP COOL 15 DEGRES CELCIUS	PES	FISHERMEN QUATERS S.A 129 MARTISSANT RIVIERA PLAZA	30/331	360.00	K	
PQA01614M6	810-23884302	PAP	MIA	1717	LIVE TROPICAL FISH	PES	CARAIBES SEA LIFE HT 16 RUE CHARIER FONTAMARA 35	54/54	646.00	K	
PAG09926M6	810-23884372	PAP	MIA	1717	LIVE tropICAL FISH	PES	BLUE STAR IMPORT EXPORT RTE NATIONALE 2 NO 11	48/48	832.00	K	
PAG09926M6	810-23884383	PAP	MIA	1717	LIVE TROPICAL FISH	PES	AQUAPLUS HAITI ROUTE NATIONALE #2, MERGER	22/22	345.00	K	
PAG08183M6	810-23884405	PAP	MIA	1717	LIVE EELS KEEP COOL 15 DEGRES CELCIUS	PES	LA PERLE ANTILLAISE IMPORT- EXPORT 34 RLLE DESSALINES SARTHE	10/200	120.00	K	
PAG08736M6	810-23884405	PAP	MIA	1717	LIVE EELS KEEP COOL 15 DEGRES CELCIUS	PES	LA PERLE ANTILLAISE IMPORT- EXPORT 34 RLLE DESSALINES SARTHE	95/200	1140.00	K	
PAG09047M6	810-23884405	PAP	MIA	1717	LIVE EELS KEEP COOL 15 DEGRES CELCIUS	PES	LA PERLE ANTILLAISE IMPORT- EXPORT 34 RLLE DESSALINES SARTHE	95/200	1140.00	K	
PAG08183M6	810-23884416	PAP	MIA	1717	LIVE EELS KEEP COOL 15 DEGRES CELCIUS	PES	TRESOR DE MERS 12 RUE SHABISCO CLERCINE 16	69/69	828.00	K	
Total :								724/724	9023.00	K	
Summary :											

Transfer :												
ULD#	AWB#	ORG	DEST	SCC	Comm Desc	SHC	Shipper	Consignee	Mft Pcs/Acc Pcs	Wt	UOM	For official use only
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total :								0/0	0.00	-	-	
Summary :												

31/01/24

MIAMI, FL 33166 UNITED STATES

JAN-31-2024 PAP

JAN-31-2024 MIA

CONSOL EEIR FILED

CONSOLIDATED (CVG) EEIR FILED

COURRIERS EEIR FILED

DOCS / NON-DOCS EEIR FILED

15-23707666 AGRICOD S.A. 235 PCS 10575 000 LIVE TROPICAL EELS EEIR FILED

264 PCS 11725 lbs

Annex 33: A copy of one of the permits used by one of the 20 exporters of elvers in 2024

A comparison of the information in this permit and the information in the CITES recommended standard form (see below) shows the omission of vital information such as Haiti's export quota, the value (in monetary terms) of the commodity, etc, that would allow the traceability of the supply chain and the relevant controls to take place. (Source: confidential).

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
Ministè Agrikilti Resous Natirel ak Devlopman Riral (MARNDR)


 REPUBLIQUE D'HAÏTI
 REPUBLIK D'AYITI

PERMIS
(En conformité de l'article X de la convention CITES)

No. : EXP / DPA / DPAQ /091/ANG/2024
 Port-au-Prince, le 18 Janvier 2024

Valable jusqu'au 28 Février 2024

Nom de l'Autorité Administrative émettant le Permis		Pays HAÏTI	
Direction des Forêts, Parcs et Sols	☐	Direction Pêches et Aquaculture	☒
Exportateur AGRICOD S.A.		Nom [REDACTED]	
Conformément aux règlements régissant la protection de la flore et de la faune terrestre et marine. Le service compétent du Ministère autorise l'exportation des espèces et quantités ci-après décrites.		Adresse Complète ROUTE DE TABARRE	
Destinataire, Nom et Adresse Complète [REDACTED]		Ce permis est émis en conformité de l'Article X de la Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvage Menacées d'extinction (CITES) parties ou dérivés de ces spécimens.	

Pays d'origine des spécimens

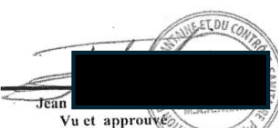
A Capturés ou récoltés dans la nature	* B Nés en captivité	C Reproduit Artificiellement
---------------------------------------	----------------------	------------------------------

Description de l'Envoi

Nom Commun	Nom Scientifique	Quantité
Anguilles bébés	Anguilla rostrata	Pds brut 1240 Kilos, Pds Net 50 Kilos 50 Boites

Parties ou dérivés de ces spécimens	Spécimens	Autres (sexe, âge, dimension)

Permis délivré uniquement pour exportation...Anguilles bébés


 Vu et approuvé


 Signature

Prolongation de validité.....
N.B. Permis non valide sans le sceau les signatures autorisées

Damien, Route Nationale #1. Port-au-Prince / Haïti / B.P. 1441
Phones : (509) 2298-3013 / Fax : (509) 2298-3012

Below is sample of a standard CITES form with all the relevant information such that enables traceability and controls of the supply chain, as recommended by CITES (see, <https://cites.org/sites/default/files/documents/COP/19/resolution/E-Res-12-03-R19.pdf>).

Annex 2

Standard CITES form

 CONVENTION ON INTERNATIONAL TRADE IN ENDANGERED SPECIES OF WILD FAUNA AND FLORA		PERMIT/CERTIFICATE No. ☐ EXPORT ☐ RE-EXPORT ☐ IMPORT ☐ OTHER:		Original 2. Valid until	
		3. Importer (name and address) 3a. Country of import			
4. Exporter/re-exporter (name, address and country) Signature of the applicant		5. Special conditions If for live animals, this permit or certificate is valid only if the transport conditions comply with the IATA Live Animals Regulations; if for live plants, with the IATA Perishable Cargo Regulations; or, in the case of non-air transport, with the CITES Guidelines for the Non-Air Transport of Live Wild Animals and Plants			
6. Name, address, national seal/stamp and country of Management Authority		7./8. Scientific name (genus and species) and common name of animal or plant			
9. Description of specimens, including identifying marks or numbers (age/sex if listed)		10. Appendix no. and source (see reverse)		11. Quantity (including unit)	
11a. Total exported/Quota		12. Country of origin * Permit no. Date			
12a. Country of last re-export Certificate no. Date		12b. No. of the operation ** or date of acquisition ***			
11a.		11a.			
12. Country of origin * Permit no. Date		12a. Country of last re-export Certificate no. Date		12b. No. of the operation ** or date of acquisition ***	
11a.		11a.			
12. Country of origin * Permit no. Date		12a. Country of last re-export Certificate no. Date		12b. No. of the operation ** or date of acquisition ***	
11a.		11a.			
12. Country of origin * Permit no. Date		12a. Country of last re-export Certificate no. Date		12b. No. of the operation ** or date of acquisition ***	
11a.		11a.			
12. Country of origin * Permit no. Date		12a. Country of last re-export Certificate no. Date		12b. No. of the operation ** or date of acquisition ***	
11a.		11a.			
* Country in which the specimens were taken from the wild, bred in captivity or artificially propagated (only in case of re-export) ** Only for specimens of Appendix-I species bred in captivity or artificially propagated for commercial purposes *** For pre-Convention specimens					
13. This permit/certificate is issued by: Place Date Security stamp, signature and official seal					
14. Export endorsement:		15. Bill of Lading/Air waybill number:			
Block	Quantity				
A					
B					
C					
D					
Port of export		Date		Signature	
				Official stamp and title	

CITES PERMIT/CERTIFICATE No.

Annex 34: A copy of the invoice showing the payment of \$53,788.75USD to the airline's handling agent as freight costs for the export of elvers by one of the 21 permit holders. (Source: confidential).

Invoice

Date	Due Date	Number
02/02/2024	02/02/2024	INV-16

Bill to	Frais d'exportation de colis renfermant " Anguilles"
A [REDACTED] PORT AU PRINCE, HAITI	Total à payer: US\$53,788.75 Veuillez émettre le Chèque à l'ordre de : B [REDACTED]

Description of Charges	Quantity	Price	Amount
Exportation en date du 31/01/2024, Awb 175-23707666	10575	1,85	19563,75
Exportation en date du 02/02/2024, Awb 175-23707670	12247	1,85	22656,95
Exportation en date du 02/02/2024, Awb 175-23707681	6253	1,85	11568,05

Please pay this amount ▶

US\$53788,75

Annex 35: A snapshot of the 2025 prices of elvers sourced from Haiti, as of 22 July 2025. These prices showed no significant changes from 2024.

(Source: https://www.selinawamucii.com/insights/prices/haiti/live-eels/#google_vignette)

SELINA WAMUCII

[Dashboard](#) [Products](#) [RFQs](#) [Orders](#) [Marketplace](#) 

[Buy Produce](#) [Price Report](#)

Price Report: Live Eels in Haiti

← Back to Reports

Live Eels Market Report - Haiti

Market Price Report: Live Eels in Haiti

Report Date: July 22, 2025

Executive Summary

The live eel market in Haiti is currently classified as **Moderate Volatility** with estimated monthly price fluctuations between 5-15%, driven primarily by supply constraints and regulatory enforcement impacting export volumes. Pricing power is **Supplier-dominated**, reflecting limited local production and strong demand from East Asian markets for glass eel fry. The market is in a **Developing** stage, with increasing export activity but ongoing challenges related to illegal trade and supply chain transparency. Investment grade risk is assessed as **Medium**, due to regulatory uncertainties and market manipulation risks. The **Key Price Driver** is the high international demand for live eel fry combined with export quota enforcement and illegal trade dynamics[1][2].

Data Reliability & Methodology Assessment

Source Portfolio Analysis

Primary Sources:

Selina Wamucii (daily updated wholesale and retail prices, March-July 2025) — Confidence:  Very High (official market data, updated daily)[1]

Atlantic States Marine Fisheries Commission (ASMFC) report on live eel trade and export quotas, 2024 — Confidence:  Very High (government/industry report)[2]

Secondary Sources:

Tridge global market price data (July 2025) — Confidence:  Medium (aggregated secondary data, limited Haiti-specific detail)[3]

IndexBox Canada export/import price data (2023) — Confidence:  Medium (relevant for comparative pricing)[4]

Data Coverage:

Estimated coverage represents approximately 70% of Haiti's live eel market volume, focusing on Port-au-Prince and Carrefour urban centers, with limited rural data[1].

Geographic Coverage:

Primarily urban wholesale and retail markets; production regions less documented.

Temporal Data Depth:

Daily price updates available for 6+ months; structural trade data available for 2 years[1][2].

Methodology Transparency

Price Discovery:

Prices are established primarily through negotiated wholesale transactions and posted retail prices in urban markets. Export prices are influenced by international demand and quota enforcement mechanisms[1][2].

Micros

25-13223

115/124

Methodology Transparency

- **Price Discovery:** Prices are established primarily through negotiated wholesale transactions and posted retail prices in urban markets. Export prices are influenced by international demand and quota enforcement mechanisms[1][2].
- **Sampling:** Data collected via stratified sampling of major urban markets and export records; some reliance on broker reports for export pricing.
- **Bias Assessment:** Potential underreporting due to illegal trade and black market activity; export volumes may be underestimated[2].
- **Margin of Error:** Estimated $\pm 5\%$ for wholesale and retail prices; higher uncertainty for export volumes due to illegal trade.
- **Last Verification:** July 20, 2025, via Selina Wamucii and ASMFC data validation protocols[1][2].

Current Market Pricing Intelligence

Benchmark Pricing Framework

Segment	Unit	Price Range (USD)	Confidence	Source	Trend
Retail (Urban)	per kg	\$6.37 – \$10.29	● High	[1]	📊 Stable
Wholesale	per kg	\$4.46 – \$7.21	● High	[1]	📊 Stable
Export (Live Fry)	per gram	\$3.60 – \$4.50	● Very High	[2]	📊 Rising

- **Standard Trading Unit:** Kilogram for wholesale and retail; gram for live eel fry export.

- **Standard Trading Unit:** Kilogram for wholesale and retail; gram for live eel fry export.
- **Spot Price:** Current spot prices in Port-au-Prince and Carrefour retail markets range \$6.37-\$10.29/kg with wholesale prices \$4.46-\$7.21/kg[1].
- **Forward Prices:** No formal forward market; export contracts negotiated case-by-case.
- **Basis Differentials:** Prices in rural areas estimated 10-15% lower; urban centers command premium due to demand concentration.

Price Matrix

Market Segment	Price Range (USD/kg)	Notes	Confidence
Retail Premium	\$8.50 – \$10.29	High-end outlets in Port-au-Prince	● High
Retail Discount	\$6.37 – \$8.00	Local markets, Carrefour	● High
Wholesale Base	\$4.46 – \$7.21	Bulk purchases, 10+ kg	● High
Volume Discounts	5-15		

Related Reports

Live Eels in Other Countries

Search prices in other countries

Other Products in Haiti

Search prices for other products

Annex 36: Discontent against eel monopoly

In Haiti, trade sectors are often controlled by one merchant family or a small group of individuals (see S/2023/674). The elvers sector is therefore no exception. In the absence of a national structure governing the eel industry, the network of the few individuals with export permits run the activity.

The exclusive holders of *Tizangi* export permits have consistently blocked other interested parties access to the licenses. This resulted in the creation, by peasant fishermen and suppliers of an association known as ANAFARH (L'Association Nationale des Fournisseurs d'Anguilles de Rivière d'Haïti) which has been vocal in challenging the dominance of the few individuals in the eel sector. In the video below, the President of ANAFARH advocates for better prices for elvers fishermen, better working conditions and the opening of the licensing to other exporters.

See full video here: <https://www.facebook.com/RTGHAITI/videos/490973033464498/>.



In a bid to silence parties such as ANAFARH that challenge the domination of the few people in the network, in July 2024, the coordinator of the major exporter through intermediaries, mobilized about three hundred elvers fishermen and local political activists in Artibonite to undertake public demonstrations in solidarity with those holding the permits.³⁴²

³⁴² Interview with a member of ANAFARH and an intermediary in the elvers in Artibonite, aware of the matter. May 2025.

Annex 37: A summary of selected cases that are publicly available, relating to diversion of public funds. Panel (Source: Open resumés from ULCC investigated cases).

1. *False wealth declaration relating three former senators:*

The anti-corruption authorities use wealth declaration as one way of assessing the proportionality of the wealth of public servants. Often it has been established that several of them enrich themselves enormously through diversion of public funds once they take public positions. Three of these cases concluded in 2023 relate to amounts of 43,025,470HTG (\$326,000USD) (Senator Nenel Cassy); 1,066,007HTG (\$8,075USD) (Youri Latortue and Joseph Lambert) and Rony Célestin (see also S/2024/704, paras. 167-176 and Annex 144).

2. *Service National de Gestion des Résidus Solides (SNGRS)*

SNGRS is the government department in charge of solid waste management. Its director and deputy were implicated in the diversion of 125,000,000HTG (\$945,000USD). The file was ready for prosecution in September 2024.

3. *The investigations involving three members of the TPC³⁴³*

The matter involved a payment of bribery amounting to 100,000,000HTG (\$750,000USD), and the investigations were concluded in October 2024 (see also S/2025/356, para. 79). The suspects challenged the investigation process and the outcome was still pending at the time of writing.



**UNITÉ DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
(ULCC)**

Liste des quinze (15) enquêtes sélectionnées

No de série	Institution	Sujet du dossier	Personnes impliquées	Date de clôture des enquêtes	État judiciaire/ La suite	La somme (Fonds) impliquée
1	Office National d'Assurance-Vieillesse (ONA) / Real Business Investment S.A. (RBI)	Détournement de biens publics, complicité de détournement de biens publics, blanchiment du produit du crime, abus de fonction, association de malfaiteur	L'Homme d'affaires, Monsieur Pierre Réginald BOULOS, Ancien Premier Jean Henry CEANT.	12 Août 2021	Cabinet d'Instruction	65, 000,000.00 millions gourdes
2	Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN)	Agrandissement de l'Aéroport Toussaint Louverture	Ancien Directeur Général, Monsieur Irving MÉHU ; l'Ancien Ministre des Travaux Publics, Transports et communications (MTPTC), Monsieur Jacques ROUSSEAU et l'ancienne Ministre du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), Madame Marie-Carmelle JEAN-MARIE	12 Août 2021	Cabinet d'Instruction	42, 534,450 USD

³⁴³ <https://lenouvelliste.com/article/253481/ulccbnc-annulation-des-mandats-de-comparution-des-conseillers-presidentiels>.

No de série	Institution	Sujet du dossier	Personnes impliquées	Date de clôture des enquêtes	État judiciaire/ La suite	La somme (Fonds) impliquée
3	Fonds de Développement Industriel (FDI)	Abus de fonction et entrave à la justice	Messieurs Serge MERGER et Edgar JEUDY, ancien Directeur Général.	12 Août 2021	Cabinet d'Instruction	
4	L'Administration Générale des Douanes (AGD)	Enrichissement illicite, blanchiment du produit du crime, fausse déclaration de patrimoine, association de malfaiteurs.	L'Ancien Directeur Général, Monsieur Romel BELL, Madame Anna Dorvil BELL, Duckens AUGUSTE	09 mars 2023	Cour d'appel de Port-au-Prince	180, 405,764.22 gourdes
5	Sénat de la République	Fausse déclaration de patrimoine, enrichissement illicite	L'Ancien-sénateur Nènel CASSY	20 novembre 2023	Cour d'appel de Port-au-Prince	Quarante-trois millions vingt-cinq mille quatre cent soixante-dix et 82/100 (43, 025,470.82) gourdes
6	Sénat de la République	Prise illégale d'intérêt, détournement de fonds publics, entrave au bon fonctionnement de la justice	Messieurs Youri LATORTUE et Joseph LAMBERT	15 mars 2023	Cour d'appel	un million soixante-six mille sept et 50/100 (1,066,007.50) gourdes
7	Sénat de la République	Fausse déclaration de patrimoine	L'Ancien Sénateur Monsieur Rony CÉLESTIN	15 mars 2023	Cour d'appel	

Page 2 of 4

No de série	Institution	Sujet du dossier	Personnes impliquées	Date de clôture des enquêtes	État judiciaire/ La suite	La somme (Fonds) impliquée
8	Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD)	Détournement et enrichissement illicite	L'Ancien Directeur Général Monsieur Patrick NORAMÉ	12 août 2021	Cabinet d'Instruction	Cent-vingt-quatre millions trois cent cinquante-cinq mille cent quarante-six mille 124 355 146 gourdes
9	Office National d'Assurance-Vieillesse (ONA) – Acquisition d'une Propriété	Abus de fonction, prise illégale d'intérêt, blanchiment du produit du crime et association de malfaiteurs.	L'ancien Directeur Général, Monsieur Jemley Marc JEAN-BAPTISTE, l'ancienne Directrice adjointe, Madame Stéphanie MONDESTIN et l'ancien Député Alfrédo Junior ANTOINE.	20 novembre 2023	Cabinet d'instruction	86 millions de gourdes
10	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)	Enrichissement illicite.	L'ancien Ministre, Me Avioi FLEURANT	03 septembre 2024	Cabinet d'instruction	75.000.000 millions de gourdes
11	Service National de Gestion des Résidus Solides (SNGRS)	Détournement de carburant.	Le Directeur général Monsieur Germain PAULÉMON et le Directeur Général Adjoint, Monsieur Max Alex JOSEPH.	03 septembre 2024	Cabinet d'instruction	125.000.000 millions de gourdes

Page 3 of 4

No de série	Institution	Sujet du dossier	Personnes impliquées	Date de clôture des enquêtes	État judiciaire/ La suite	La somme (Fonds) impliquée
12	Conseil Présidentiel de Transition (CPT)	Versement de pot-de-vin	Les conseillers Louis GÉRALD GILLES, Smith AUGUSTIN, Emmanuel VERTILAIRE et le Président du Conseil de la Banque Nationale de Crédit (BNC), Monsieur Raoul Pascal PIERRE-LOUIS.	3 octobre 2024	Cabinet d'instruction	100 millions de gourdes
13	Programme National de Cantines Scolaires (PNCS)	Abus de fonction, détournement de biens publics.	Ancienne Coordonnatrice Générale Madame Phanèse R. LAGUERRE	03 septembre 2024	Cabinet d'instruction	250 millions de gourdes
14	Office de la Protection du Citoyen (OPC)	Détournement de fonds publics, enrichissement illicite	L'ancien Protecteur du Citoyen, Me Renan HÉDOUVILLE	03 septembre 2024	Transféré au cabinet d'instruction	16 millions de gourdes
15	Office National d'Assurance-Vieillesse MART / ONA PHARMA	Détournement de biens publics, abus de fonction, trafic d'influence et association de malfaiteurs.	L'homme d'affaires Monsieur Réginald, l'ancien Sénateur Youri LATORTUE, ancien Directeur général, feu Chesnel PIERRE, Monsieur Albert Christian JEAN LOUIS.	17 août 2021		770 millions de gourdes

Annex 38: CBP data on bulk cash intercepted leaving and entering the United States from/to Haiti (January 2022 to June 2025). As shown, the bulk of the cash related to outbound movements.

Source: Data provided by Customs and Border Protection (CBP) based on a Freedom of Information Act (FOIA) request by the Panel in June 2025.

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	Location							
2		INBOUND		OUTBOUND		Total Incidents	US Dollars	
3	(b)(7)(E)			1	\$10 020	1	\$10 020	
4	(b)(7)(E)	1	\$23 002	91	\$2 737 837	92	\$2 760 839	
5	(b)(7)(E)	1	\$1 404			1	\$1 404	
6	(b)(7)(E)			12	\$643 786	12	\$643 786	
7	(b)(7)(E)			1	\$24 153	1	\$24 153	
8	(b)(7)(E)	1	\$33 786			1	\$33 786	
9	Total	3	\$58 192	105	\$3 415 796	108	\$3 473 988	
10								
11								
12								

Annex 39: A copy of the circular issued by the Ministry of Economy and Finance instructing the Customs not to allow the entry into Haiti of merchandise transiting via the Dominican Republic through the land border so as to combat cross-border trafficking

The impact of the circular had two notable consequences.

It led to an accumulation in the Port of Haina (Dominican Republic) of containers of goods that were already in transit to Haiti. In about 21 days after the MEF's instructions, the Dominican authorities could hardly bear with the magnitude of those containers and had to release them to their owners³⁴⁴. Trade resumed as usual on the Dominican-Haitian border. Most shipping lines are not impacted by the ban (still in force) and continue shipping transit-containers to the Dominican Republic destined to Haiti³⁴⁵.

Second, with the issuance of the circular, gangs anticipated an intensification of cargo through the ports. Therefore, they intensified their watch of seaports and control over the routes leading to them, and increased heavier tolls.³⁴⁶

³⁴⁴ Meetings with Dominican authorities, Santo Domingo, June 2025.

³⁴⁵ Interview with a shipping agent, July 2025.

³⁴⁶ Interview with a customs official, a truck driver and a trader. April 2025.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Le Ministre

No. DAJ/BM/AGD/03-25/00479

Port-au-Prince, le 25 MARS 2025

CIRCULAIRE No. 001

Relative aux marchandises en provenance de l'étranger via la République Dominicaine

Le Ministre de L'Economie et des Finances (MEF)

A

L'Administration Générale des Douanes (AGD)

Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) fait savoir aux Bureaux des Douanes sis à la frontière haïtiano-dominicaine que désormais :

- ils ne sont plus habilités à recevoir les marchandises en provenance de l'étranger via la République Dominicaine, ce, jusqu'à nouvel ordre;
- toutes ces marchandises doivent arriver en Haïti par voie maritime pour être prises en charge par les Bureaux des Douanes compétents.

Il est ordonné aux Responsables de ces Bureaux des Douanes de procéder, entre autres, à la saisie de toutes les marchandises qui franchiraient la frontière en violation des dispositions ci-dessus.

L'Administration Générale des Douanes (AGD) est instruite, de concert avec la Police Nationale d'Haïti (PNH) et les Forces Armées d'Haïti (FADH), d'assurer la surveillance de tous les mouvements qui s'effectuent au niveau de la frontière terrestre.

Le non-respect de la présente circulaire expose les contrevenants à des sanctions administratives sans préjudice des sanctions pénales prévues par les lois régissant la matière.

La présente circulaire entre en vigueur à partir du lundi 7 avril 2025.

Port-au-Prince, le 25 MARS 2025

Alfred Fils **METELLUS**

Annex 40: Impact of increased extortion by gangs

Sources informed the Panel that the blockade of the Port-au-Prince – Cap-Haitian route at Mirebalais has led to transporters of basic goods and services to seek other alternative ways of ferrying their merchandise. Some have opted to use sea routes. This has led gangs to target seaports and routes leading to them, which has increased incidents of criminality in these areas³⁴⁷.

Consequences include exponential increase in the rates of revenue extorted by gangs. For instance from 2 May 2025, Wharf Jérémie and La Saline gangs (which compete in extorting trucks, and which had reduced their taxes to about \$150USD per truck, raised their extortion fees for trucks exiting the APN Port and Varreux oil terminal (a bulk fuel terminal that serves most of Haiti) to between \$250USD-\$450USD per truck to exit the port area.³⁴⁸

In addition, a truckload of petroleum products from Varreux to Cap-Haitian pays up to 600,000HTG (\$4,500USD) to gangs operating in Mirebalais. As a result, fuel transporters opted to transport their petroleum products to Cap-Haitian using the sea route, which is more expensive and time consuming (4-5 days), but safer. However, other transporters risked and used the road. In both ways, the transportation-related costs are borne by consumers at pump price³⁴⁹.

In May 2025, the Association of Petroleum Professionals wrote to the Prime Minister expressing their concerns about the insecurity facing their sector, and the impact that has on the country's economy, as costs are passed onto the ordinary consumer, thereby raising the prices of basic commodities.³⁵⁰

³⁴⁷ Interview with a customs official, a trader and a gang analyst. May 2025.

³⁴⁸ Interview with a Varreux freight agent, a truck driver and two civil society members. April and May 2025.

³⁴⁹ Interview with a former member of the Chamber of Commerce, a truck driver and two petroleum retailers in Cap-Haitian. June 2025.

³⁵⁰ Interview with a cargo transporter, a customs official and two business analysts. May 2025. Also see <https://lenouvelliste.com/article/256126/combien-coute-le-transport-des-produits-petroliers>.